



LE DEVENIR DES DOCTEURS 2015 DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Docteurs 2015 interrogés sur leur situation
au 1^{er} décembre 2018

SOMMAIRE

L'UNIVERSITÉ DE LYON	4
LE DOCTORAT	5
INTRODUCTION	6
1. Origine et objectifs de l'enquête	6
2. Population étudiée	6
AIDE À LA LECTURE	8
Glossaire	8
Vocabulaire technique	8
CHIFFRES CLÉS	9
PARTIE 1	
RÉSULTATS GLOBAUX DE L'INSERTION	
PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS	
DE L'UNIVERSITÉ DE LYON	11
CHAPITRE 1	
LA POPULATION DES DOCTEURS 2015	12
1.1.A. Genre, âge et nationalité	12
1.1.B. Soutenances et durée des thèses.....	14
1.1.B.1. Les soutenances.....	14
1.1.B.2. La durée de la thèse	14
1.1.C. Financement des thèses.....	16
1.1.D. Les cotutelles.....	16
CHAPITRE 2	
LE PROFIL DES RÉPONDANTS	18
1.2.A. Établissements d'origine et situation pré-thèse	18
1.2.A.1. Attractivité de l'UdL.....	18
1.2.A.2. L'endo-inscription au sein de l'UdL	19
1.2.A.3. Type de diplôme pré-thèse	20
1.2.A.4. Situation à l'inscription en thèse	20
1.2.B. La thèse.....	21
1.2.B.1. Le champ disciplinaire	21
1.2.B.2. Les formations.....	21
1.2.B.3. La durée de la thèse	21
1.2.B.4. Financement des thèses.....	22
1.2.C. L'après thèse : de la soutenance au 1 ^{er} décembre 2018.....	23
1.2.C.1. Premier emploi.....	23
1.2.C.2. Durée de recherche du premier emploi.....	24
1.2.C.3. Qualification CNU (Conseil national des universités)	24

SOMMAIRE

CHAPITRE 3	
LA SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018	25
CHAPITRE 4	
LES DOCTEURS EN EMPLOI	
HORS POST-DOCTORAT	26
1.4.A. Profil des docteurs	26
1.4.B. Moyens d'accès à l'emploi	26
1.4.C. Les employeurs	27
1.4.C.1. Public ou privé	27
1.4.C.2. Secteur d'activité de l'employeur	27
1.4.C.3. Taille de l'entreprise	28
1.4.D. Caractéristiques de l'emploi	29
1.4.D.1. Catégorie socio-professionnelle	29
1.4.D.2. Fonctions	29
1.4.D.3. Type de contrat	30
1.4.D.4. Quotité de travail	30
1.4.D.5. Rémunération	30
1.4.D.6. Lieu de travail	31
1.4.E. Satisfaction de l'emploi	32
CHAPITRE 5	
LES DOCTEURS EN EMPLOI	
EN POST-DOCTORAT	33
1.5.A. Profil des post-doctorants	33
1.5.B. Profil du post-doctorat	33
1.5.B.1. Durée du post-doctorat	33
1.5.B.2. Moyen d'obtention du post-doctorat	33
1.5.B.3. Rémunération	33
1.5.C. Satisfaction du post-doctorat	34
CHAPITRE 6	
LES DOCTEURS À LA RECHERCHE	
D'UN EMPLOI	35
Principales difficultés évoquées par les docteurs dans leur recherche d'emploi	35

SOMMAIRE

PARTIE 2

RÉSULTATS PAR ÉCOLE DOCTORALE 37

ED 34 ÉCOLE DOCTORALE MATÉRIAUX DE LYON.....	39
ED 52 ÉCOLE DOCTORALE PHAST	45
ED 160 ÉCOLE DOCTORALE EEA	51
ED 162 ÉCOLE DOCTORALE MEGA.....	57
ED 205 ÉCOLE DOCTORALE EDISS.....	63
ED 206 ÉCOLE DOCTORALE CHIMIE DE LYON	69
ED 340 ÉCOLE DOCTORALE BMIC	75
ED 341 ÉCOLE DOCTORALE E2M2	81
ED 476 ÉCOLE DOCTORALE NSCo.....	87
ED 483 ÉCOLE DOCTORALE SCSO.....	93
ED 484 ÉCOLE DOCTORALE 3LA	99
ED 485 ÉCOLE DOCTORALE EPIC.....	105
ED 486 ÉCOLE DOCTORALE SEG	111
ED 487 ÉCOLE DOCTORALE PHILO.....	117
ED 488 ÉCOLE DOCTORALE SIS	123
ED 492 ÉCOLE DOCTORALE DROIT.....	129
ED 512 ÉCOLE DOCTORALE INFOMATHS.....	135

ANNEXES 143

L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon est un site académique d'excellence à vocation mondiale. Labellisée IDEX en 2017, elle se situe au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le bassin Lyon Saint-Étienne.

Structurée autour de 12 établissements membres et d'établissements associés, l'Université de Lyon porte trois ambitions majeures :

Concevoir une grande université attractive, responsable, bénéficiant d'une réputation d'excellence et d'innovation, et dotée d'un fort rayonnement international ;

Proposer une offre de formation et des axes de recherche d'excellence, en adéquation avec les attentes et les mutations de la société ;

Développer et valoriser la dynamique du site Lyon Saint-Étienne, en lien avec tous les acteurs du territoire : citoyens, associations, entreprises, collectivités locales (métropoles de Lyon et Saint-Étienne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, autres collectivités territoriales).

Le site compte 140 000 étudiants (dont 20 000 étudiants étrangers), 6 800 chercheurs et enseignants-chercheurs, 172 laboratoires et propose des formations de qualité dans tous les domaines scientifiques : sciences de la vie et de la terre, sciences humaines et sociales, technologies de l'information et de la communication, santé, sciences pour l'ingénieur, sciences des bibliothèques, arts et spectacles, langues et littérature, architecture et commerce.

Les établissements membres :

- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Lumière Lyon 2
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Jean Monnet
- École normale supérieure de Lyon
- École Centrale de Lyon
- Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon)
- Sciences Po Lyon
- VetAgro Sup
- ENTPE
- École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Les établissements associés :

- Enssib
- ENSATT
- Inserm
- emlyon business school
- CPE Lyon
- ISARA-Lyon
- ITECH-Lyon
- ECAM Lyon
- ENSAL
- ENSASE
- UCLy
- Mines Saint-Étienne
- CNSMD de Lyon
- IFPEN
- Irstea
- Anses
- IFSTTAR
- ESADSE
- Inria, inventeurs du monde numérique
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Auvergne - Rhône-Alpes
- ENSBA
- Inra
- Bioaster
- Crous de Lyon
- École de la Comédie

LE DOCTORAT

La structuration du site Lyon Saint-Étienne, notamment par le biais de l'IDEXLYON, place le doctorat comme un des axes principaux du développement de l'Université de Lyon et de son attractivité.

L'offre de formation doctorale couvre tous les champs disciplinaires (Sciences exactes, Sciences expérimentales, Sciences de la vie et de la santé, Sciences humaines et sociales), répartis sur les 17 écoles doctorales accréditées.

Sur le site de Lyon Saint-Étienne, les doctorants sont inscrits dans 9 établissements (l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne, l'ENS de Lyon, l'École Centrale de Lyon, l'INSA Lyon, l'ENTPE et l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Étienne).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, seule l'Université de Lyon (UdL) est habilitée à délivrer le doctorat pour le compte de l'ensemble de ses membres.

INTRODUCTION

1. ORIGINE ET OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Cette enquête résulte d'un travail collectif réalisé par le service des études doctorales de l'Université de Lyon en collaboration avec les correspondants en charge des études d'insertion professionnelle des différents établissements membres.

Ces correspondants forment l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle des Docteurs (OIPD) qui a été créé en 2011. L'OIPD est chargé d'étudier le devenir professionnel des docteurs inscrits dans les établissements membres de l'Université de Lyon, l'adéquation entre leur niveau de formation et l'emploi, ainsi que la satisfaction des docteurs. L'objectif de l'étude est de fournir des informations chiffrées aux acteurs du doctorat : tutelles, établissements, Université de Lyon, écoles doctorales, collège doctorale, collectivités locales et territoriales, etc.

Il s'agit également de valoriser le doctorat, de mieux informer les doctorants et les étudiants en master sur les débouchés, de prendre en compte les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes docteurs, mais aussi d'adapter l'offre de formation pour une meilleure insertion possible.

Ce rapport présente la 7^{ème} enquête et porte sur les docteurs ayant soutenu en 2015. Elle a été réalisée en décembre 2018, soit 3 ans après leur soutenance, à partir du questionnaire national de l'enquête IPDoc du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2. POPULATION ÉTUDIÉE

En 2015, 997 docteurs ont soutenu leur thèse dans un établissement de l'Université de Lyon (UdL). Afin de connaître leur insertion professionnelle, ils ont été interrogés sur leur situation au 1^{er} décembre 2018, 3 ans après leur soutenance. Le taux de réponse s'élève à 72 %, soit 715 répondants à l'enquête.

Le profil des répondants ne diffère pas de celui de la population interrogée¹, les résultats présentés par établissement d'inscription et par école doctorale sont homogènes et significatifs.

Établissement	Docteurs 2015	Répondants	Taux de réponse
École Centrale de Lyon	61	42	69 %
Mines Saint-Étienne	40	25	63 %
ENS de Lyon	90	70	78 %
ENTPE	8	6	75 %
INSA Lyon	140	108	77 %
Université Lyon 1 - Claude Bernard	354	254	72 %
Université Lyon 2 - Lumière	181	125	69 %
Université Lyon 3 - Jean Moulin	67	42	63 %
Université Jean Monnet	56	43	77 %
Total	997	715	72 %

Tableau 1 : Taux de réponse par établissement d'inscription

¹ À l'exception des docteurs étrangers qui ont moins répondu, car ils sont plus difficiles à contacter.

Dans le cadre de l'analyse globale des résultats, les 17 écoles doctorales sont regroupées dans 3 grands champs disciplinaires : Sciences exactes (SE), Sciences de la vie (SV) et Sciences humaines et sociales (SHS).

École doctorale	Sigle	Intitulé	Docteurs 2015	Répondants	Taux de réponse
ED 34	EDML	École Doctorale Matériaux de Lyon	58	45	78 %
ED 52	PHAST	Physique et Astrophysique de Lyon	50	42	84 %
ED 160	EEA	Électronique, Électrotechnique, Automatique	55	40	73 %
ED 162	MEGA	Mécanique, Énergétique, Génie civil et Acoustique	100	66	66 %
ED 206	Chimie	Chimie de Lyon	81	47	58 %
ED 488	SIS	Sciences, Ingénierie, Santé	86	56	65 %
ED 512	InfoMaths	Informatique et Mathématiques	76	55	72 %
Total	Sciences exactes (SE)		506	351	69 %
ED 205	EDISS	École Doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé	67	52	78 %
ED 340	BMIC	Biologie Moléculaire Intégrative et Cellulaire	52	42	81 %
ED 341	E2M2	Évolution, Écosystème, Microbiologie, Modélisation	53	42	79 %
ED 476	NSCo	Neurosciences et Cognition	31	23	74 %
Total	Sciences de la vie (SV)		203	159	78 %
ED 483	ScSo	Histoire, Géographie, aménagement, urbanisme, architecture, archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie	75	56	75 %
ED 484	3LA	Lettres, Langues, Linguistique, Art	62	42	68 %
ED 485	EPIC	Éducation, Psychologie, Information et Communication	69	52	75 %
ED 486	SEG	Sciences Économiques et de Gestion	26	18	69 %
ED 487	Philo	Philosophie : histoire, représentation, création	15	10	67 %
ED 492	Droit	Droit	41	27	66 %
Total	Sciences humaines et sociales (SHS)		288	205	71 %
TOTAL			997	715	72 %

Tableau 2 : Taux de réponse par école doctorale

Ce rapport est structuré autour de 2 grandes parties.

Dans la première partie, seront présentés les résultats globaux de l'insertion professionnelle des docteurs 2015 de l'Université de Lyon. La seconde partie est consacrée à l'analyse par école doctorale.

AIDE À LA LECTURE

GLOSSAIRE

UdL : Université de Lyon

CNU : Conseil National des Universités

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Dispositif financé par l'Enseignement supérieur et mis en œuvre à l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) qui subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux doivent aboutir à la soutenance d'une thèse en trois ans.

Cotutelle : Disposition permettant à un étudiant d'effectuer son travail de recherche sous la responsabilité de deux directeurs de thèse : l'un en France et le second dans un pays étranger. Les deux co-directeurs exercent conjointement leurs fonctions auprès du doctorant, qui est tenu de travailler alternativement dans les deux établissements. La thèse donne lieu à une soutenance unique (dans l'un des deux pays), dans une des deux langues nationales, et aboutit à la délivrance de deux diplômes.

École doctorale : Accréditée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'école doctorale encadre et forme les futurs docteurs de son champ disciplinaire.

MCU : Maître de Conférences des Universités

Post-doctorat : Un contrat post-doctorat est un contrat à durée déterminée dans le domaine de la recherche publique ou privée, en France ou à l'étranger

SE : Sciences exactes

SHS : Sciences humaines et sociales

SV : Sciences de la vie

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VOCABULAIRE TECHNIQUE

Endo-inscription : Inscription en thèse dans le même établissement d'obtention du diplôme pré-thèse.

Durée de thèse : Calculée comme la différence entre la date de soutenance et la date de 1^{ère} inscription moins la durée des éventuelles interruptions.

Médiane : Valeur d'une variable qui permet de diviser la population étudiée en deux : 50% des individus présentent une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50% supérieure.

Taux de chômage : Le taux de chômage se calcule par rapport à la population active, c'est-à-dire sur le marché du travail : $[\text{Nombre de chômeurs} / (\text{Nombre de chômeurs} + \text{nombre de personnes en emploi})]$.

Taux d'insertion : Le taux d'insertion se calcule par rapport à la population active, c'est-à-dire sur le marché du travail : $[\text{Nombre de personnes en emploi} / (\text{Nombre de chômeurs} + \text{nombre de personnes en emploi})]$.

CHIFFRES CLÉS



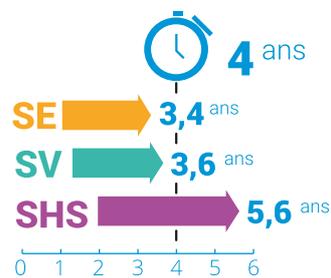
997
docteurs en 2015

ATTRACTIVITÉ



des docteurs sont venus d'un autre site universitaire pour préparer leur doctorat à l'UdL (15% de l'étranger et 28% de France).

DURÉE MOYENNE DE LA THÈSE

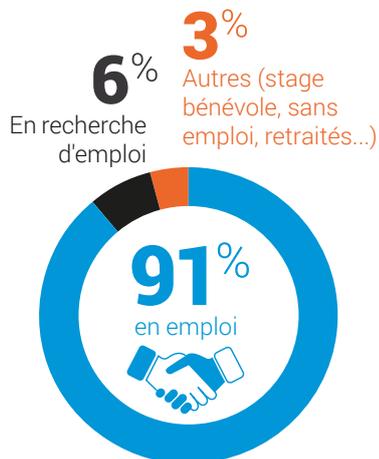


(La durée médiane de la thèse est de 3,3 ans)

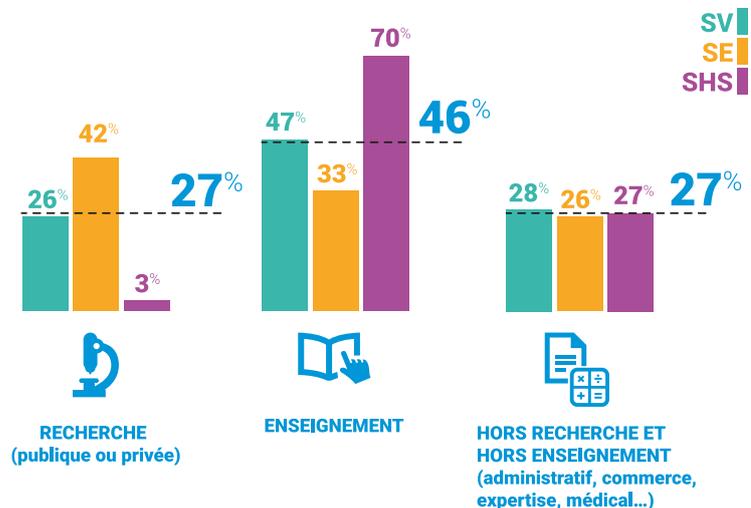
THÈSES PAR CHAMP DISCIPLINAIRE



TAUX D'INSERTION ET TAUX DE CHÔMAGE au 1^{er} décembre 2018



FONCTION

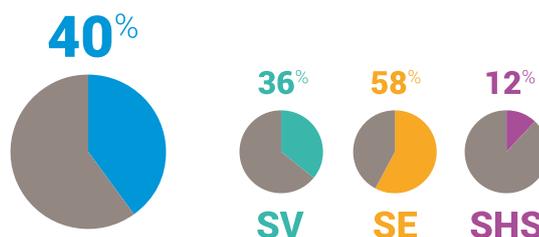


DURÉE MOYENNE DE RECHERCHE du 1^{er} emploi



(La durée médiane est de 2 mois)

EMPLOYEUR



Part des docteurs (hors postdoctorat) travaillant pour une entreprise privée.



A photograph of two people in a meeting, with a blue overlay containing text. The image shows a man in a white shirt and glasses looking at a document, and a woman in a white top writing on a document. The blue overlay is semi-transparent and covers the left and center parts of the image.

PARTIE 1
RÉSULTATS GLOBAUX
DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES DOCTEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

CHAPITRE 1

LA POPULATION DES DOCTEURS 2015

En 2015, 997 docteurs ont soutenu leur thèse dans l'un des établissements de l'Université de Lyon.

1.1.A. GENRE, ÂGE ET NATIONALITÉ

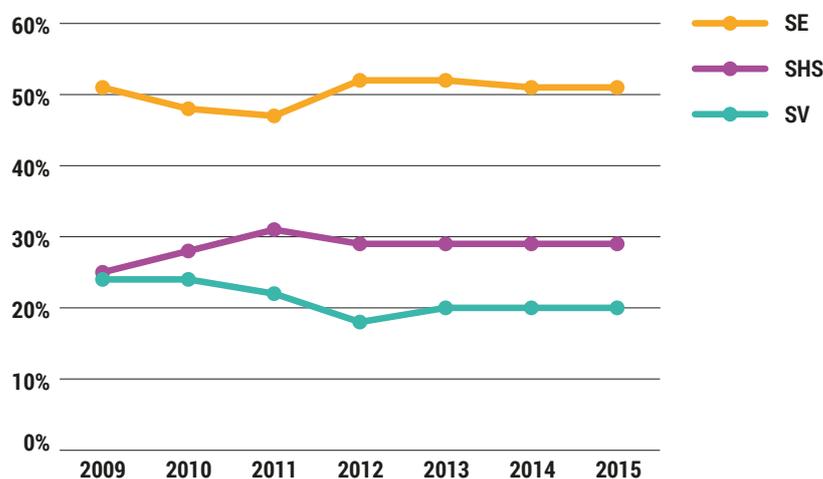
Cette population compte 557 hommes (soit 56 %) et 440 femmes (soit 44 %). Une répartition quasiment équivalente aux docteurs 2015.

La répartition des docteurs par grand champ disciplinaire reste globalement la même depuis la promotion 2012 (cf graphique 1).

À savoir que plus de la moitié des docteurs relèvent des sciences exactes (SE), environ 30 % des docteurs sont en sciences humaines et sociales (SHS) et environ 20 % sont en sciences de la vie (SV).

	Sciences exactes (SE)	Sciences humaines et sociales (SHS)	Sciences de la vie (SV)	Total
Hommes	346	128	83	557
Femmes	160	160	120	440
Total	506	288	203	997
Part de la filière	51 %	29 %	20 %	100 %
% des femmes dans la filière	32 %	56 %	59 %	44 %

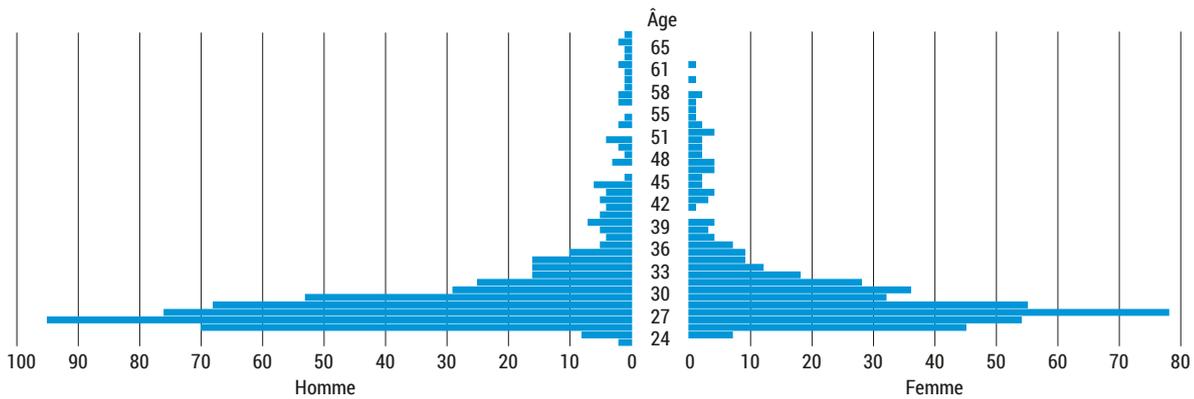
Tableau 1 : Répartition des docteurs 2015 par filière et genre



Graphique 1 : Répartition des docteurs par filière depuis la promotion 2009

La population des docteurs est âgée de 24 à 71 ans et l'âge médian est de 29 ans.

En revanche, la répartition par âge et sexe change selon les champs disciplinaires (Cf Tableau 4). Le champ SHS est le moins jeune avec un âge médian de 33 ans contre 29 en SV et 28 en SE.



Graphique 2 : Pyramide des âges des 997 docteurs 2015

	SE	SHS	SV	Ensemble
Hommes	28	34	30	29
Femmes	28	32	28	29
Total	28	33	29	29

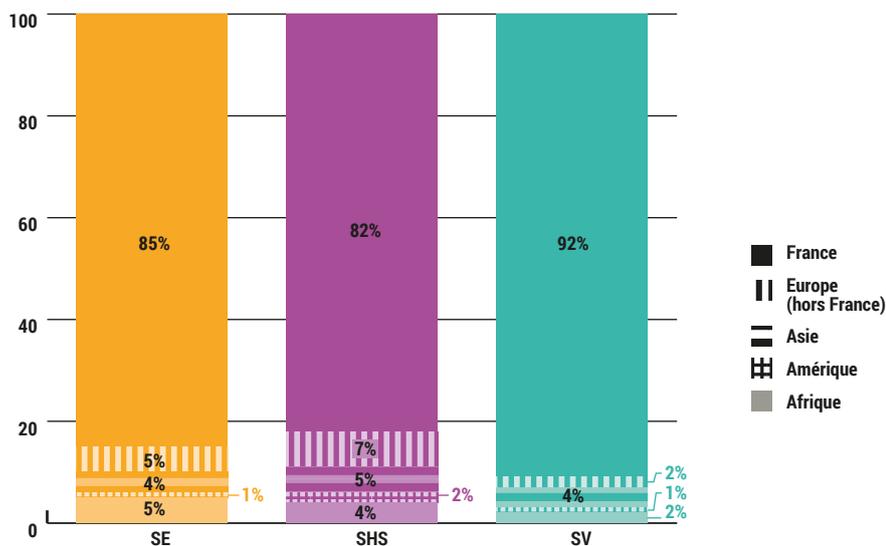
Tableau 2 : Âge médian des docteurs (en année) en fonction de la filière et du genre

La filière SHS est également celle dont l'écart d'âge des docteurs est le plus important :

- SE : 61 % des docteurs ont entre 24 et 28 ans (soit un intervalle de 4 ans)
- SV : 60 % des docteurs sont âgés de 25 à 29 ans (soit un intervalle de 4 ans)
- SHS : 61 % des docteurs ont entre 28 et 35 ans (soit un intervalle de 7 ans)

Les docteurs sont majoritairement des Français qui représente 84 % (837 docteurs) de la population. Un poids beaucoup plus élevé que pour la promotion des docteurs 2015 (65 %).

À noter également que 14 % (144 docteurs) sont de nationalité étrangère, dont 36 % d'origine européenne, 28 % asiatique, 27 % africaine et 8 % américaine. Parmi les docteurs de nationalité étrangère, l'Italie est le pays le plus représenté avec 17 docteurs. Au total, 47 nationalités sont représentées.



Graphique 3 : Répartition des docteurs par filière et continent d'origine

En SE, 15 % des docteurs sont d'origine étrangère. Parmi eux, 5 % viennent d'Afrique, 5 % d'Europe (hors France), 4 % d'Asie et seulement 1 % d'Amérique.

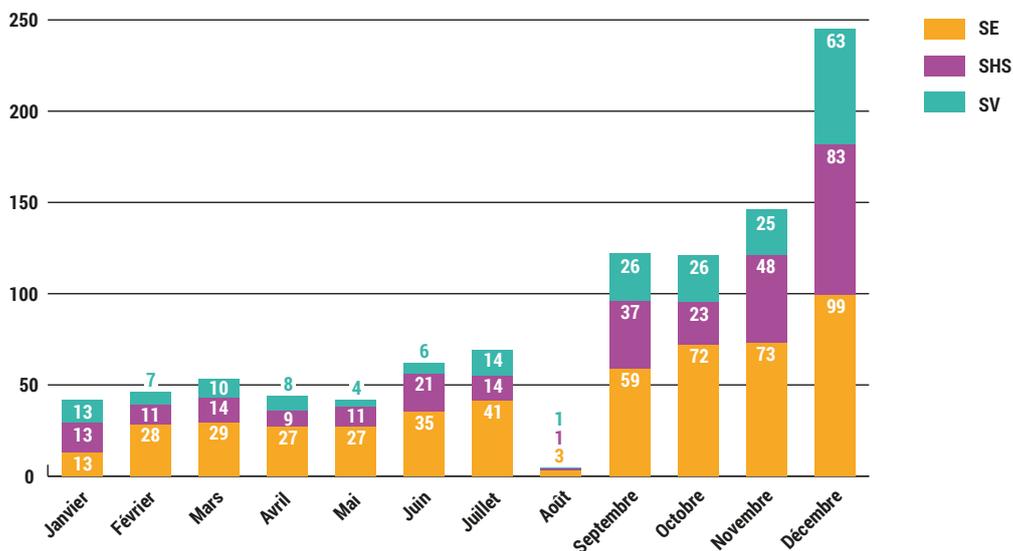
Dans la filière SHS, les docteurs étrangers représentent 18 % de l'effectif, dont 7 % issus d'Europe (hors France), 5 % d'Asie, 4 % d'Afrique et 2 % d'Amérique.

Enfin, dans la filière SV, où il y a le moins d'étrangers (9%), 4 % sont originaires d'Asie, 2 % d'Europe (hors France), 2 % d'Afrique et 1 % d'Amérique.

1.1.B. SOUTENANCES ET DURÉE DES THESES

1.1.B.1. Les soutenances

Les soutenances ne sont pas réparties uniformément sur l'année. Ainsi, 64 % ont lieu durant le dernier quadrimestre et il n'y en a quasiment aucune en août (qui est généralement le mois de fermeture administrative des établissements).



Graphique 4 : Distribution des 997 docteurs en fonction du mois de soutenance de leur thèse

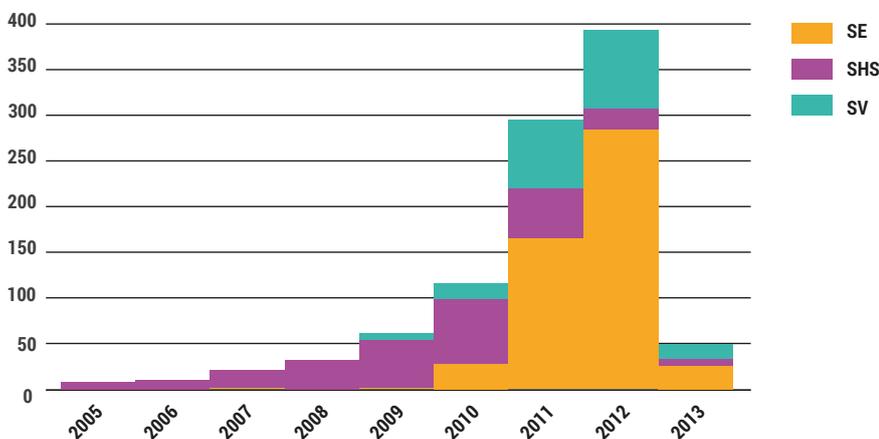
	SE	SHS	SV	Ensemble
Hommes	3,2	5,2	3,6	3,5
Femmes	3,2	5,1	3,3	3,7
Total	3,2	5,2	3,4	3,5

Tableau 3 : Durée de thèse médiane (en années) par filière et genre

Ainsi, en Sciences exactes (SE) et en Sciences de la vie (SV), la moitié des thèses dure un peu plus de 3 ans, alors qu'en Sciences humaines et sociales (SHS), la durée médiane est légèrement supérieure à 5 ans.

1.1.B.2. La durée de la thèse

Les thèses ont majoritairement débuté en 2011 ou 2012. Celles débutées avant 2011 sont pratiquement exclusivement des thèses en SHS.



Graphique 5 : Répartition des docteurs en fonction de leur année de début de thèse

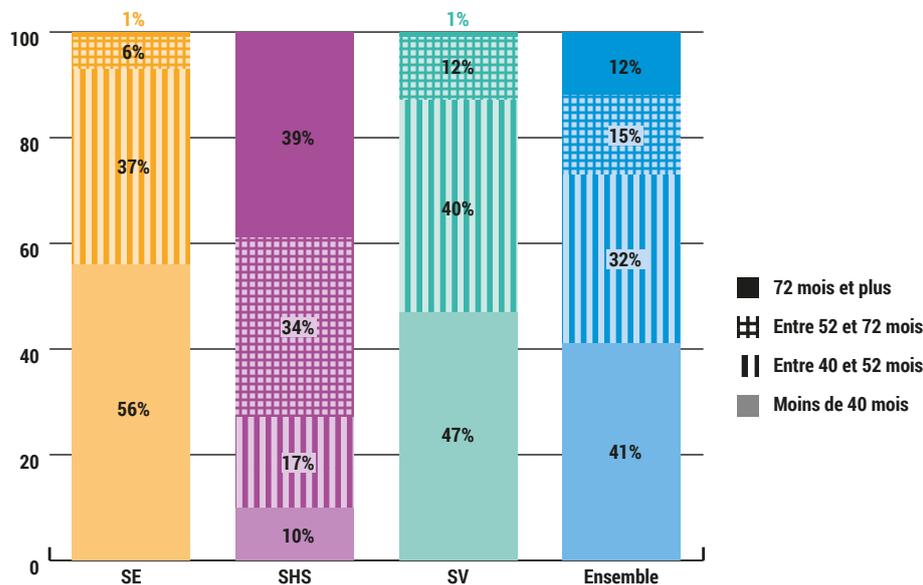
Dans l'ensemble, 410 docteurs (soit 41 % de la cohorte) ont validé leur thèse en moins de 40 mois, 318 (soit 32 %) entre 40 et 52 mois, 154 (15 %) entre 52 et 72 mois et 115 (12 %) en 72 mois et plus.

	SE	SHS	SV	Ensemble
Moins de 40 mois	285	30	95	410
Entre 40 et 52 mois	187	50	81	318
Entre 52 et 72 mois	32	97	25	154
72 mois et plus	2	111	2	115
TOTAL	506	288	203	997

Tableau 4 : Répartition des docteurs en fonction de la durée médiane de thèse

À noter des différences significatives entre les filières :

- En Sciences exactes (SE), plus de la moitié des docteurs (56 %) ont validé leur thèse en moins de 40 mois contre 47 % en Sciences de la vie (SV) et seulement 10 % en Sciences humaines et sociales (SHS)
- En SHS, plus de la moitié des thèses (73 %) ont duré plus de 52 mois dont 39 % plus de 72 mois (contre 0,4 % en SE et 1 % en SV)



Graphique 6 : Répartition des docteurs en fonction de leur durée de thèse

La durée moyenne² de la thèse est de 4 ans et la durée médiane de 3,5 ans. Cette dernière varie selon la filière. En effet, en SE, la durée médiane est de 3,2 ans contre 3,4 ans en SV et 5,2 ans en SHS.

En fonction du financement, la durée évolue également. On constate notamment que les thèses ayant un financement spécifique dédié au doctorat durent, au global, moins longtemps que celles bénéficiant d'autres financements.

1.1.C. FINANCEMENT DES THÈSES

	SE	SHS	SV	Ensemble
Sans financement	25	150	15	190
Contrat doctoral académique	104	11	38	153
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	34	44	34	112
Autre financement	66	28	16	110
Contrat CIFRE	72	3	3	78
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	5	38	16	59
Financement pour doctorant étranger	41	5	11	57
Contrat de recherche	38	3	15	56
Contrat organismes de recherche	38	1	16	55
Association /Fondation	3	3	25	31
Contrat collectivités locales ou territoriales	12		9	21
Contrat doctoral autres ministères	6	1	5	12
<i>Non renseigné</i>	62	1		63
TOTAL	506	288	203	997

Tableau 5 : Distribution des docteurs de chaque filière en fonction de leur financement principal.

Dans l'ensemble, 16 % des docteurs 2015 ont pu faire leur thèse grâce au financement d'un contrat doctoral ; 12 % des doctorants ont payé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, et 8 % l'ont financé grâce à un contrat CIFRE.

À noter également que 20 % des docteurs n'ont pas reçu de financement dans le cadre de leur thèse.

1.1.D. LES COTUTELLES

Tout d'abord, on constate que 9 % des thèses (soit 84 docteurs sur 968 docteurs) sont réalisées en cotutelle.

À noter que peu de différences existent entre les trois filières : en SE, 10 % des thèses sont réalisées en cotutelle, 8 % le sont pour les SHS et 7 % en SV.

Dans l'ensemble, 37 % des docteurs de nationalité étrangère ont réalisé leur thèse en cotutelle contre seulement 4 % de français.

Sur les 84 cotutelles :

- 44 concernent des étrangers qui la réalisent avec leur pays de nationalité ;
- 13 concernent des Français qui la réalisent avec un pays de l'Alliance³ ;
- 19 concernent des docteurs français qui la réalisent avec un autre pays (en dehors de l'Alliance).

	Étrangère	Française	Ensemble
Sans cotutelle	89	795	884
Avec cotutelle	52	32	84
Total	141	827	968

Tableau 6 : Thèse en cotutelle, en fonction de la nationalité des docteurs

³ L'Alliance internationale est un réseau de partenaires issus de 5 régions géographiques : le Canada, le Brésil, la Chine, le Japon et le Plateau lémano-transalpin. Elle met en place des coopérations de recherche structurées au sein de laboratoires internationaux partagés, des cursus de formation conjoints ou complémentaires particulièrement aux niveaux Master et Doctorat.

Pays de cotutelle

	Nationalité Étrangère	Nationalité Française	Ensemble
AFRIQUE DU SUD		1	1
ALGÉRIE	3	1	4
ALLEMAGNE		2	2
BELGIQUE	1		1
BÉNIN	1		1
BRÉSIL		3	3
CANADA	4	2	6
CHINE	6	1	7
COLOMBIE		2	2
CÔTE D'IVOIRE	1		1
ÉQUATEUR	1		1
ESPAGNE	2		2
ÉTATS-UNIS		1	1
FRANCE		2	2
INDONÉSIE	1		1
ITALIE	9	3	12
JAPON		1	1
LIBAN	4	1	5
MAROC	1	1	2
POLOGNE	1		1
PORTUGAL	1		1
ROUMANIE	3		3
ROYAUME-UNI	1		1
RUSSIE	1		1
SÉNÉGAL	1		1
SUEDE		1	1
SUISSE	1	3	4
THAÏLANDE	1		1
TUNISIE	7	6	13
VENEZUELA		1	1
Total	51	32	83

Pays de l'Alliance

Tableau 7 : Répartition des cotutelles par pays en fonction de la nationalité des docteurs

CHAPITRE 2

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

1.2.A. ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE ET SITUATION PRÉ-THÈSE

1.2.A.1. Attractivité de l'UdL

L'origine du diplôme permettant l'accès au doctorat est un indicateur d'attractivité de l'établissement.

	Nationalité française	Nationalité étrangère	Total
Établissement à l'étranger	24	26	50
Établissement en France (hors UdL)	208	19	227
Établissement de l'UdL	365	19	384
Non renseigné	40	14	54
Total	637	78	715

Tableau 8 : Répartition des 715 répondants en fonction de leur nationalité et du lieu d'obtention de leur diplôme pré-thèse

384 docteurs (sur 661 répondants à cette question) ont obtenu leur diplôme pré-thèse dans un établissement de l'Université de Lyon (UdL), soit 58 %. 227 ont obtenu leur diplôme dans un établissement français hors UdL (34 %) et 50 l'ont acquis à l'étranger (8 %).

Une répartition quasiment identique à celle de l'ensemble des docteurs 2015.

30 % des docteurs de nationalité étrangère sont venus en France, et plus précisément à l'UdL, spécifiquement pour le doctorat.

Régions d'obtention du dernier diplôme	Effectifs
Ile-de-France	75
Auvergne-Rhône-Alpes	32
Occitanie	26
Grand Est	20
Nouvelle-Aquitaine	16
Hauts-de-France	15
Bourgogne-Franche-Comté	14
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	8
Pays de la Loire	8
Normandie	5
Bretagne	4
Centre-Val de Loire	1
Total	224

Tableau 9 : Région d'origine des docteurs ayant obtenu leur diplôme pré-thèse en France, hors établissement UdL

L'attractivité du site Lyon Saint-Étienne est forte, avec un nombre important de doctorants issus de régions géographiquement éloignées comme l'Ile-de-France (33 %), l'Occitanie (12 %), le Grand-Est (9 %) et les Hauts-de-France (7 %).

1.2.A.2. L'endo-inscription au sein de l'UdL

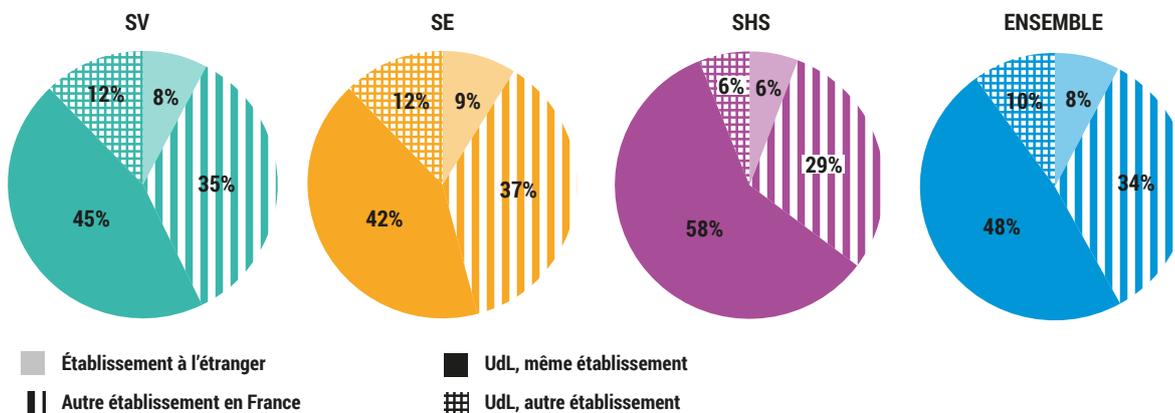
		ÉTABLISSEMENT D'INSCRIPTION										
		École Centrale de Lyon	Mines Saint-Étienne	ENS de Lyon	ENTPE	INSA Lyon	Université Lyon 1 - Claude Bernard	Université Lyon 2 - Lumière	Université Lyon 3 - Jean Moulin	Université St Étienne - Jean Monnet	ENISE	Total
ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE	Autre établissement supérieur à l'étranger	3	3	6		3	24	5	2	4		50
	Autre établissement supérieur en France	16	19	24	3	15	82	39	14	14	1	227
	École Centrale de Lyon	7					1					8
	Mines Saint-Étienne	1									3	4
	ENS de Lyon			19			16	1	1	1		38
	ENTPE	1			2							3
	INSA Lyon	2	2			62	2					68
	Université Lyon 1 - Claude Bernard	6		13		2	107	1		2		131
	Université Lyon 2 - Lumière				1		3	75		3		82
	Université Lyon 3 - Jean Moulin			1			1	2	24			28
	Université St Étienne - Jean Monnet						1	1		19		21
	ENISE										1	1
	Non renseigné	1	1	7		26	17	1	1			54
	Total	37	25	70	6	108	254	125	42	43	5	715

Tableau 10 : Origine universitaire des docteurs en fonction de leur établissement d'inscription

Le taux d'endo-inscription est de 44 %. Cela signifie que 44 % des docteurs de l'UdL ont fait leur doctorat dans le même établissement où ils ont obtenu leur dernier diplôme avant la thèse.

On peut constater que ce phénomène est plus marqué dans les établissements Université Lyon 1 - Claude Bernard et Université Lyon 2 - Lumière et INSA Lyon avec respectivement 107, 75 et 62 docteurs.

Les établissements de l'Université de Lyon (UdL) que les étudiants quittent le plus souvent après leur master pour s'inscrire en doctorat dans un autre établissement de l'UdL sont l'ENS (19 sur 38) et l'Université Lyon 1 (24 sur 131). Les établissements qui attirent le plus de doctorants externes à l'UdL sont l'École des Mines de Saint-Étienne (22 sur 25) et l'École Centrale de Lyon (19 sur 37).

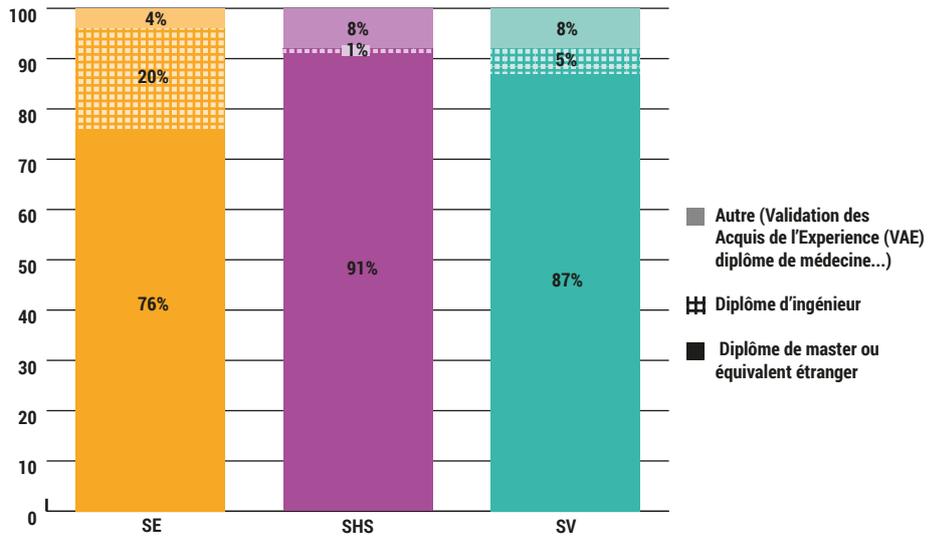


Graphique 7 : Répartition des docteurs par filière, en fonction de leur établissement d'origine

Si l'on regarde par filière, on remarque que c'est en SE que l'UdL est la plus attractive : 46 % des docteurs ont obtenu leur diplôme pré-thèse dans un établissement à l'étranger (9 %) ou dans un établissement français hors UdL (37 %) contre 43 % pour les docteurs de SV et 35 % pour ceux de SHS.

À noter qu'en SHS, l'endo-inscription est très forte : 118 docteurs sur les 131 originaires de l'UdL sont restés dans leur établissement.

1.2.A.3. Type de diplôme pré-thèse



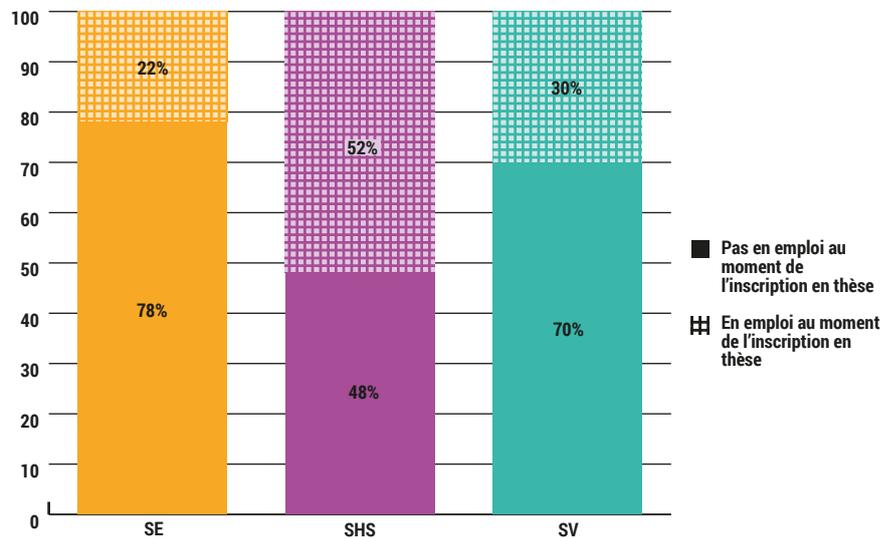
Graphique 8 : Répartition des docteurs 2015 ayant répondu à l'enquête par filière, en fonction du diplôme ayant permis l'inscription en doctorat

Les Sciences humaines et sociales (SHS) enregistrent le plus grand nombre de docteurs ayant un diplôme de master ou équivalent étranger avec 91 % contre 87 % pour les SV et 76 % pour les SE.

Quant à la filière des Sciences exactes (SE) c'est celle qui a le plus de docteurs ayant eu un diplôme d'ingénieurs au moment de leur inscription en thèse avec 20 % contre 5 % en SV et 1 % en SHS.

1.2.A.4. Situation à l'inscription en thèse

Au moment de leur inscription en doctorat, 20 % des docteurs occupent un emploi non dédié à leur projet doctoral (64 % d'entre eux ont conservé cet emploi durant leur inscription en doctorat).



Graphique 9 : Répartition des docteurs 2015 ayant répondu à l'enquête par filière en fonction de leur situation professionnelle lors de leur inscription en thèse

Les docteurs en SE sont moins nombreux à occuper un emploi au moment de leur inscription en doctorat (22 %), contrairement aux SHS où 52 % des répondants occupent un emploi au moment de leur inscription en doctorat, et aux SV (30 %).

1.2.B. LA THÈSE

1.2.B.1. Le champ disciplinaire

	SE	SHS	SV	Total	%
Biologie, médecine et santé	14	6	135	155	22 %
Sciences humaines et humanités	2	137	4	143	20 %
Sciences pour l'ingénieur	97	5	1	103	14 %
Physique	68	5		73	10 %
Sciences et technologies de l'information et de la communication	68	1	1	70	10 %
Sciences de la société	1	58	7	66	9 %
Chimie	55	2		57	8 %
Mathématiques et leurs interactions	26	2		28	4 %
Sciences agronomiques et écologiques	1		13	14	2 %
Sciences de la terre et de l'univers, espace	6			6	1 %
Total	338	216	161	715	100 %

Tableau 11 : Répartition des docteurs par filière, en fonction du champ disciplinaire de la thèse

Les principaux champs disciplinaires des thèses soutenues en 2015 sont la Biologie, médecine et santé (22 %), les Sciences humaines et humanités (20 %), et les Sciences pour l'ingénieur (14 %).

À noter que les femmes sont sous-représentées (moins de 33 %) en sciences et technologies de l'information et de la communication (20 %), en mathématiques et leur interactions (21 %), en sciences pour l'ingénieur (28 %) et en physique (29 %).

À l'inverse, elles sont surreprésentées (plus de 50 %) en biologie, médecine et santé (59 %), en sciences humaines et humanités (57 %) et en sciences de la société (56 %).

1.2.B.2. Les formations

24 % des docteurs ont suivi au moins une formation depuis l'obtention de leur doctorat :

- 20 % des docteurs de SE, 23 % des docteurs de SHS et 35 % des docteurs de SV.

Les formations concernent majoritairement l'acquisition d'une compétence complémentaire pour 70 % des docteurs 2015. Suivent les formations de spécialisation avec 18 % de réponses et celles de réorientation (17 %).

Seulement 9 % de ces formations ont porté entre autres sur une préparation à un concours de la fonction publique.

1.2.B.3. La durée de la thèse

La durée moyenne⁴ de la thèse est de 4,1 ans et la durée médiane de 3,6 ans. Cette dernière varie selon la filière. En effet, en SE, la durée médiane est de 3,2 ans contre 3,4 ans en SV et 5,1 ans en SHS.

En fonction du financement, la durée évolue également. On constate notamment que les thèses ayant un financement spécifique dédié au doctorat durent, au global, moins longtemps que celles bénéficiant d'autres financements.

	SE	SHS	SV	Ensemble
Financement spécifique	3,2	4,3	3,4	3,5
Emploi non dédié au projet doctoral	3,2	5,3	3,1	5,1
ATER	3,7	6,0	3,6	4,2
Ressources personnelles	3,2	5,2	3,5	5,0
TOTAL	3,2	5,1	3,4	3,6

Tableau 12 : Durée médiane (en année) de la thèse par filière et type de financement

⁴ Hors congés parentaux et maladies de longue durée

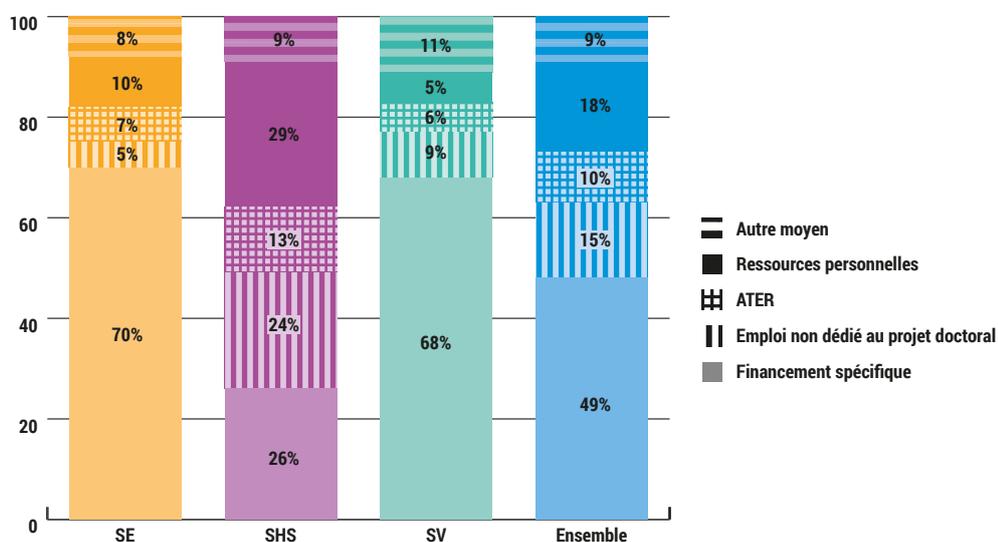
1.2.B.4. Financement des thèses

	SE	SHS	SV	Ensemble
Contrat doctoral	88	15	35	138
Sans financement	14	99	13	126
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	27	32	28	87
Autre financement	38	18	14	70
Contrat CIFRE	48	6	3	57
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	2	29	13	44
Contrat organismes de recherche	28	1	12	41
Contrat de recherche	26	3	9	38
Financement pour doctorant étranger	19	2	10	31
Association /Fondation	2	4	19	25
Contrat collectivités locales ou territoriales	9	2	4	15
<i>Non renseigné</i>	37	5	1	43
TOTAL	338	216	161	715

Tableau 13 : Distribution des docteurs de chaque filière en fonction de leur financement principal

Dans l'ensemble, 21 % des docteurs 2015 ont pu faire leur thèse grâce au financement d'un contrat doctoral ; 13 % des doctorants ont payé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, et 8 % l'ont financé grâce à un contrat CIFRE.

À noter également que 19 % des répondants disent n'avoir pas reçu de financement dans le cadre de leur thèse.



Graphique 10 : Répartition des docteurs par filière en fonction du type de financement de leur thèse

- 49 % des docteurs ont bénéficié d'un financement spécifique⁵ pour réaliser leur projet doctoral.
 - 72 % de ces financements spécifiques sont des CDD (y compris contrat doctoral), 25 % sont des bourses et 3 % des CDI.
- 15 % ont financé leur thèse au moins grâce à un emploi non dédié à leur projet professionnel.
- 10 % grâce entre autres à un emploi d'ATER.
- 18 % des docteurs par leurs ressources personnelles (y compris aides des proches, prêt, retraite).

⁵ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale.

	SE	SHS	SV	Ensemble
Financement d'État	73	50	44	167
CIFRE	29	9	6	44
Collectivités territoriales (dont financements régionaux)	16	11	10	37
Agences françaises de financement public de la recherche (dont ANR, Labex, Idex et autres programmes du PIA)	25	1	9	35
Financement étranger	13	12	10	35
Financement de la Commission européenne (dont ERC, Actions Marie Skłodowska-Curie, Erasmus)	10		3	13
Financement privé d'organisations implantées en France (dont mécénat)	1	1	10	12
Financement mixte public privé hors CIFRE	7	2	3	12
Financement des organismes de formation continue	1	1		2
Organismes internationaux (OCDE, ONU, etc)			1	1
TOTAL	175	87	96	358

Tableau 14 : Répartition des financements spécifiques par filière

Dans l'ensemble, 47 % des docteurs ont financé, en partie, leur thèse grâce à un financement d'état, 12 % l'ont financée grâce à un contrat CIFRE, 10 % par l'intermédiaire des collectivités territoriales, 10 % par le biais d'agences françaises de financement public de la recherche et 10 % sont des financements étrangers.

1.2.C. L'APRÈS THÈSE : DE LA SOUTENANCE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

1.2.C.1. Premier emploi

92 % des docteurs répondants ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance :

- 36 % d'entre eux ont occupé un seul emploi.
- 33 % ont occupé 2 emplois.
- 23 % ont occupé 3 emplois ou plus.

Les 39 docteurs (sur 715 répondants) qui n'ont pas occupé d'emploi depuis leur soutenance sont majoritairement en SHS (30 sur 39).

1.2.C.2. Durée de recherche du premier emploi

92 % des docteurs ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance :
 Dans l'ensemble, 45 % des docteurs avaient trouvé un emploi au moment de leur soutenance.
 À noter des différences entre les filières. En effet, 58 % des docteurs de SHS l'avaient obtenu au moment de leur soutenance contre 39 % en SE et 38 % en SV.
 Quelle que soit la filière, la majorité des docteurs ont obtenu leur 1^{er} emploi moins de 6 mois après leur soutenance.

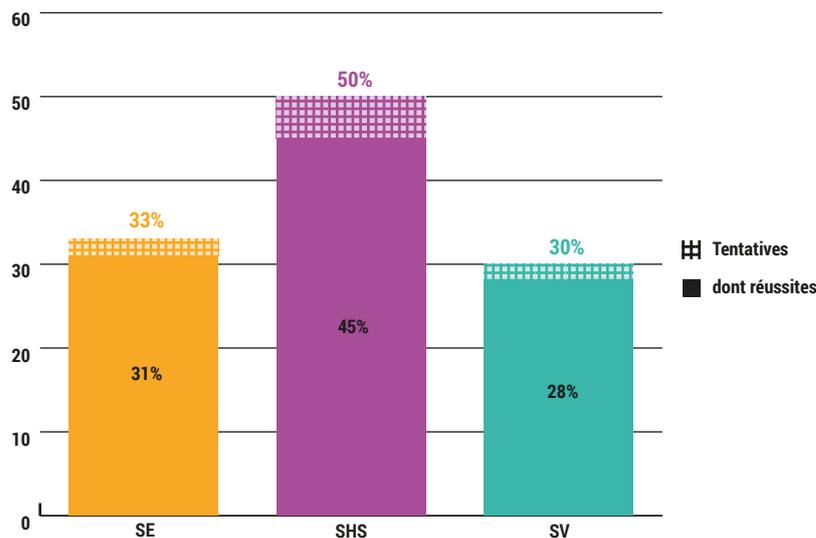
	SE	SHS	SV	Ensemble
[0-6[mois	68 %	67 %	57 %	65 %
[6-12[mois	16 %	11 %	12 %	14 %
[12-18[mois	10 %	9 %	16 %	11 %
[18-24[mois	4 %	6 %	8 %	5 %
[24-30[mois	1 %	5 %	7 %	4 %
[30-36[mois	1 %	2 %	1 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 15 : Distribution des docteurs en fonction de la durée de leur recherche d'emploi

À noter que la durée médiane de recherche du premier emploi est de 0 mois chez les SHS, 2 mois chez les SE et 3 mois pour les SV.

1.2.C.3. Qualification CNU (Conseil national des universités)

38 % des docteurs (soit 191) se sont présentés à la qualification CNU aux fonctions de conférences, et parmi eux, 93 % d'entre eux l'ont obtenue.
 Ce pourcentage diffère selon les filières.



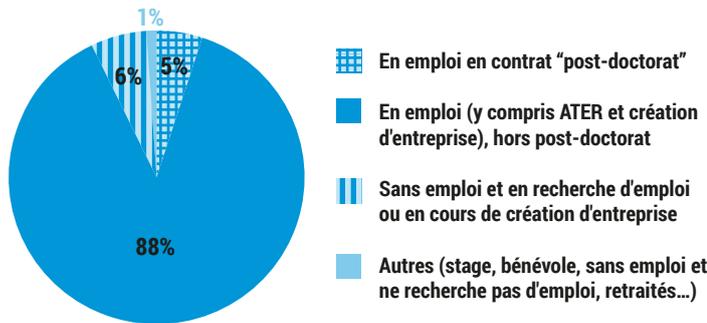
Graphique 11 : Part des docteurs tentant la qualification CNU et taux de réussite selon les filières

Les docteurs de SHS sont ceux qui tentent le plus la qualification CNU : 50 % d'entre eux ont tenté la qualification (dont 45 % avec succès). Suit la filière SE avec 33 % des répondants (dont 31 % de réussite), puis le domaine SV (30 % l'ont tenté et 28 % l'ont validé).

CHAPITRE 3 LA SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

88 % des docteurs 2015 sont en emploi (y compris CDD de type post-doctorat ou ATER) au 1^{er} décembre 2018, 6 % sont sans emploi et en recherche d'un emploi ou en cours de création d'entreprise et 1 % est dans une autre situation (stage, bénévole, retraité...).

Le pourcentage de docteurs en post-doctorat est de 5 %.

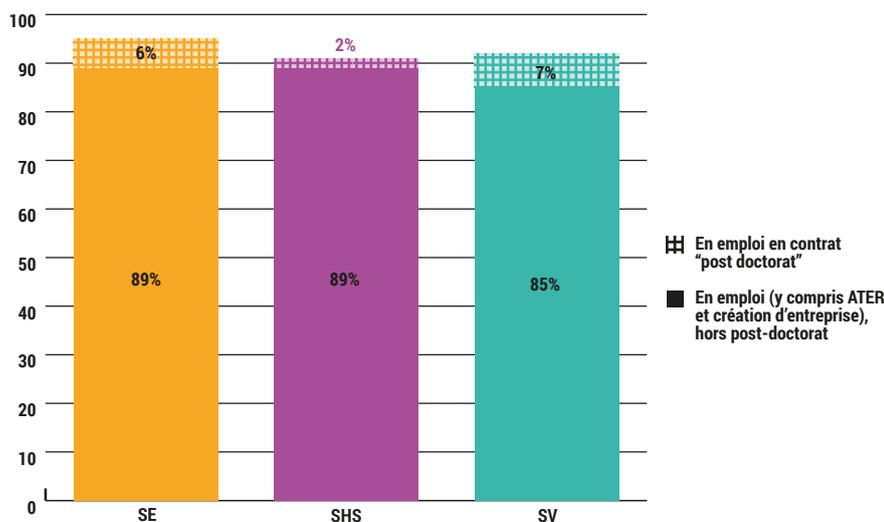


Graphique 12 : Répartition des docteurs 2015 en fonction de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018

	SE		SHS		SV		Total	%
En emploi en contrat "post-doctorat"	14	6 %	3	2 %	8	7 %	25	5 %
En emploi (y compris ATER et création d'entreprise) hors "post-doctorat"	217	89 %	147	89 %	104	85 %	468	88 %
Sans emploi et en recherche d'emploi ou en cours de création d'entreprise	10	4 %	13	8 %	11	9 %	34	6 %
Autres (stage, bénévole, sans emploi et ne recherche pas d'emploi, retraités...)	2	1 %	3	2 %	0	0 %	5	1 %
Total	243	100 %	166	100 %	123	100 %	532	100 %

Tableau 16 : Distribution des docteurs par filière, en fonction de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018

Au total, le taux d'emploi des répondants s'élève à 93 % avec toutefois des petites différences selon la filière : 95 % des docteurs 2015 en SE sont en activité, 92 % pour ceux en SV et 91 % pour le domaine des SHS.



Graphique 13 : Part des docteurs en post-doctorat par filière, en fonction de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018

Par filière, les docteurs de SV et SE sont ceux qui sont le plus en post-doctorat avec respectivement 7 % et 6 %, suivis des docteurs de SHS avec seulement 2 %.

CHAPITRE 4

LES DOCTEURS EN EMPLOI HORS POST-DOCTORAT

1.4.A. PROFIL DES DOCTEURS

443 docteurs sur les 715 répondants sont en emploi hors post-doctorat au 1^{er} décembre 2018, soit 61 %.

À noter que 8 % des répondants disent occuper simultanément plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2018 :

- 16 % des docteurs de SHS
- 5 % des docteurs en SE
- 2 % des docteurs en SV

La description qui suit est basée sur l'emploi qu'ils jugent comme principal.

1.4.B. MOYENS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les docteurs ont obtenu leur emploi principalement grâce à un concours (26 %). Ce dernier concerne majoritairement la fonction publique d'État avec 85 %, suivi de loin par la fonction publique hospitalière avec 13 %. À noter que pour 62 % des docteurs ayant obtenu leur emploi par concours, le doctorat était exigé.

On constate aussi que le réseau professionnel (22 %), la réponse à une annonce (21 %) et la candidature spontanée (14 %) sont également des leviers importants utilisés par les docteurs pour l'obtention de leur poste.

48 %⁶ des docteurs en poste ont obtenu leur emploi avant la soutenance. C'est surtout le cas des docteurs en SHS, qui sont un peu plus de la moitié à avoir leur emploi avant de soutenir.

Les 202 docteurs qui ont obtenu leur emploi après la soutenance, l'ont obtenu d'abord par leur réseau professionnel (43), puis par réponse à une annonce (42), ensuite par concours (33), et enfin par candidature spontanée (24).

Réseau professionnel	43	25 %
Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...)	42	24 %
Concours	33	19 %
Candidature spontanée	24	14 %
Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...)	10	6 %
Réseau personnel (famille, amis...)	8	5 %
Autre	8	5 %
Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE	5	3 %
Forum, salon professionnel	2	1 %
Non renseigné	27	
Total	202	100 %

Tableau 17 : Mode d'obtention principale de l'emploi pour les docteurs ayant trouvé leur emploi après la soutenance

⁶ Calculé sur les 443 docteurs en emploi ayant répondu aux questions sur leur date de prise de poste

1.4.C. LES EMPLOYEURS

1.4.C.1. Public ou privé

La majorité des docteurs travaille dans la fonction publique et 33 % dans des entreprises privées. Ces dernières recrutent surtout des docteurs de SE avec 48 % contre 29 % en SV et 10 % en SHS.

À l'inverse, les docteurs de SHS, avec un pourcentage qui atteint 75 %, sont ceux qui travaillent le plus dans le secteur public ; suivent les docteurs de SV (61 %) et enfin les docteurs de SE (41 %).

Seulement 3 % des docteurs travaillent dans un organisme à but non lucratif ou association, 2 % dans une institution internationale et 1 % est entrepreneur individuel.

	SE	SHS	SV	Total
Fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière, de l'Union européenne)	41 %	75 %	61 %	55 %
Entreprise privée	48 %	10 %	29 %	33 %
Organisme à but non lucratif ou association	2 %	7 %	1 %	3 %
Entrepreneur individuel	1 %	1 %	1 %	1 %
Institution internationale (Exemples : OCDE, ONU)	2 %	2 %	1 %	2 %
Autre	7 %	5 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 18 : Distribution des docteurs en emploi hors post-doctorat en fonction de leur employeur et de leur filière

47 % des docteurs 2015 travaillent dans l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur et MCU) et 28 % dans la recherche.

Les autres fonctions dans le public sont plutôt médicales, sociales ou administratives, tandis que dans les entreprises privées les docteurs assurent plus des missions d'expertise ou commerciale.

1.4.C.2. Secteur d'activité de l'employeur

Le domaine de « l'enseignement, recherche, Recherche & Développement » qui regroupent les secteurs Enseignement supérieur et recherche, Recherche ou Recherche & Développement exclusivement, Enseignement supérieur exclusivement, Enseignement scolaire et primaire et Autres activités d'enseignement est le principal domaine qui recrute les docteurs en emploi hors post-doctorat.

Avec 35 %, l'enseignement supérieur et recherche est le principal secteur d'activité des employeurs des docteurs 2015. Mais ce taux varie selon les filières : les docteurs de SHS avec un poids de 46 % sont ceux qui travaillent le plus dans ce secteur (contre 40 % pour les SV et 27 % pour les SE).

Les docteurs en SV (14 %) et SE (14 %) sont plus nombreux dans le secteur Recherche ou Recherche & Développement exclusivement, alors que seulement 2 % des SHS y travaille.

Les autres secteurs qui suivent sont les industries manufacturières et l'informatique qui recrutent surtout les docteurs de SE, mais aussi le secteur de la santé humaine et action social avec 22 % de docteurs en SV.

	SE	SHS	SV	Total
Enseignement supérieur et recherche	45	49	33	127
Recherche ou R&D exclusivement	23	2	12	37
Enseignement supérieur exclusivement	11	14	4	29
Enseignement scolaire et primaire	6	13	2	21
Autres activités d'enseignement	2	4	1	7
Activités financières et d'assurance, activités immobilières		2	2	4
Activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, activités vétérinaires	4		2	6
Autres activités d'information (activités cinématographiques, activités d'édition de chaînes de radio et de télévision), communication, presse, édition	2			2
Informatique et traitement de données (programmation, conseil, traitement et hébergement de données)	14		2	16
Télécommunications			1	1
Santé humaine et action sociale	11	11	18	40
Administration publique, nationale, territoriale ou européenne		3	1	4
Organismes internationaux (Exemples : ONU, OCDE)	1	1		2
Industries manufacturières	22			22
Production et distribution d'énergie et d'eau	3			3
Construction	2			2
Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles		1	1	2
Transport, entreposage, logistique		2		2
Arts, spectacles et activités récréatives		1		1
Autre	23	3	4	30
Total	169	106	83	358

Tableau 19 : Secteur d'activité des employeurs en fonction de la filière des docteurs

1.4.C.3. Taille de l'entreprise

	SE	SHS	SV	Total
De 1 à 9 salariés	6 %	8 %	19 %	9 %
De 10 à 249 salariés	34 %	46 %	35 %	35 %
De 250 à 4 999 salariés	24 %	31 %	13 %	22 %
5 000 salariés et plus	36 %	15 %	32 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 20 : Répartition des docteurs 2015 selon la taille de l'entreprise

Les docteurs travaillent principalement pour des structures ayant 10 à 249 salariés (35 %) et 5 000 salariés et plus (33 %).

	De 1 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	De 250 à 4 999 salariés	5 000 salariés et plus	TOTAL
Une entreprise privée	7 %	38 %	22 %	33 %	100 %
Une administration publique		17 %	33 %	50 %	100 %

Tableau 21 : Répartition des docteurs travaillant pour la fonction publique ou une entreprise privée en fonction de la taille de l'employeur

1.4.D. CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

1.4.D.1. Catégorie socio-professionnelle

	SE	SHS	SV	Total
Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques	75	75	44	194
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	82	4	16	102
Employés	7	7	11	25
Cadres de la fonction publique (y compris médecins exerçant dans un hôpital)	4	12	5	21
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	5	2	3	10
Professions libérales de santé	1	5	2	8
Professions libérales juridiques et techniques	1	3	1	5
Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés	1	1	1	3
Professions intermédiaires admin. et commerciales des entreprises		1	1	2
Techniciens	1	1		2
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés		1	1	2
Contremaîtres, agents de maîtrise	1			1
Professions intermédiaires de la santé et du travail social		1		1
Professions intermédiaires admin. de la fonction publique (cat. B)	1			1
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	1			1
Professions de l'information, des arts et des spectacles		1		1
Artisans			1	1
Total	180	114	86	380

Tableau 22 : Répartition des docteurs par filière et catégorie socio-professionnelle

La plupart des docteurs de SE (46 %) sont Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, et 42 % se déclarent Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques.

Quant aux docteurs de SHS et de SV, ils sont majoritairement Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire ou exercent des professions scientifiques avec respectivement 66 % et 51 %.

1.4.D.2. Fonctions

	SE	SHS	SV	Total
Enseignement supérieur et recherche	29 %	59 %	43 %	41 %
Recherche et développement	42 %	3 %	26 %	27 %
Conseil, études, expertise	11 %	11 %	9 %	11 %
Santé humaine	4 %	5 %	18 %	7 %
Enseignement (hors Enseignement supérieur et recherche)	3 %	11 %	4 %	6 %
Pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique	5 %	5 %		4 %
Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation	4 %	3 %	1 %	3 %
Création artistique	0,4 %	2 %		1 %
Médiation, communication et journalisme scientifique	0,4 %			0,2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 23 : Répartition des docteurs par filière et en fonction des missions réalisées

Au global, 41 % des docteurs 2015 ont principalement dans leurs activités des missions d'Enseignement supérieur et recherche (59 % pour les docteurs de SHS, 29 % pour les SE et 43 % pour les SV).

On constate également que les missions liées à la recherche et développement sont investies par les docteurs de SE avec 42 % et SV avec 26 % contre seulement 3 % pour les docteurs SHS.

1.4.D.3. Type de contrat

67 % des docteurs en emploi hors post-doctorat ont un contrat stable (CDI ou contrat permanent) contre 27 % ayant un contrat temporaire (CDD ou contrat limité). Seulement 1 % a un emploi d'ATER.

	SE	SHS	SV	Total
Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire	60 %	53 %	43 %	54 %
Contrat de durée limitée	17 %	22 %	37 %	23 %
Contrat permanent	16 %	11 %	12 %	13 %
Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)	4 %	4 %	6 %	4 %
Vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise	2 %	7 %	1 %	3 %
Autre	1 %	2 %	1 %	1 %
Un emploi d'ATER		2 %		1 %
Un emploi d'intérimaire	1 %			0,3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 24 : Répartition des docteurs en emploi travaillant en France et à l'étranger en fonction de leur filière et de leur type de contrat

Par filière, on note certaines spécificités. Ainsi, en SHS, le taux d'indépendants monte à 7 %, et en SV les contrats temporaires représentent 43 % de leurs emplois contre 26 % en SHS et 21 % en SE.

1.4.D.4. Quotité de travail

94 % des docteurs en emploi travaillent à temps plein (contre 6 % qui travaillent à temps partiel). Les temps partiels sont plus nombreux chez les docteurs de SHS avec un taux de 10 % (contre 5 % en SE et SV).

	SE	SHS	SV	Total
Un temps complet	169	104	82	355
Un temps partiel	8	12	4	24
Non renseigné	25	28	10	63
Total	202	144	96	442

Tableau 25 : Répartition des docteurs en emploi travaillant en France et à l'étranger en fonction de leur filière et temps de travail

1.4.D.5. Rémunération

80 % des docteurs ont renseigné leur salaire mensuel net en Euro contre seulement 9 % en Dollar américain. À noter qu'ils varient entre 1 000 et 7 000 euros par mois et entre 1 000 et 9 000 dollars américains par mois. De ce fait, les données de rémunération traitées ci-dessous ne concernent que les salaires en Euros.

Dans l'ensemble, le salaire net mensuel médian est de 2 450 euros (contre 2 350 pour les docteurs 2014). Il est plus élevé chez les hommes (2 500 euros) que chez les femmes (2 400 euros) et cela se vérifie au sein de toutes les filières. À noter que c'est en SE que l'écart est le plus faible (50 €) et en SV qu'il est le plus élevé (200 €).

	SE	SHS	SV	Ensemble
Femmes	2 450	2 100	2 200	2 400
Hommes	2 500	2 200	2 400	2 500
Ensemble	2 500	2 150	2 300	2 450

Tableau 26 : Salaire net mensuel médian, hors prime et 13ème mois (en euros), par filière et par sexe

Globalement, le salaire net mensuel médian est supérieur chez les docteurs travaillant en France (avec 2 450 €) plutôt qu'à l'étranger (avec 2 350 €), notamment dans les filières SHS et SV.

	SE	SHS	SV	Ensemble
Travail en France	2 500	2 200	2 400	2 450
Travail à l'étranger	2 500	2 000	2 200	2 350
Ensemble	2 500	2 150	2 300	2 450

Tableau 27 : Salaire net mensuel médian, hors prime et 13ème mois (en euros), par filière et lieu de travail

1.4.D.6. Lieu de travail

Dans l'ensemble, 37 % des docteurs 2015 en poste travaillent hors de France, dont 18 % sur le continent européen.

	SE	SHS	SV	Total
France	115	78	44	237
EUROPE	33	18	17	68
AMÉRIQUE DU NORD	11	5	16	32
ASIE	10	6	3	19
AMÉRIQUE DU SUD	6	5	3	14
AFRIQUE	1	4	1	6
OCÉANIE	1	1	1	3
Total	177	117	85	379

Tableau 28 : Répartition des docteurs en fonction de leur filière et de leur lieu de travail

Détail Union européenne (UE) :

La Suisse compte 18 docteurs, l'Allemagne en compte 8, et la Belgique et le Royaume-Uni en comptent 7 chacun. À noter qu'aucun docteur de SHS exerce en Allemagne alors que la Belgique en compte 4. De même, les Pays-Bas comptent 2 docteurs, uniquement des SE.

Détail hors UE :

5 pays regroupent 57 % des docteurs sortis de l'UE (75 répondants) : les États-Unis (23), le Canada (9), le Liban (5), le Vietnam (3) et le Chili (3).

	SE	SHS	SV	Total
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	47 %	61 %	66 %	55 %
ÎLE-DE-FRANCE	21 %	17 %	7 %	17 %
OCCITANIE	7 %	3 %	2 %	5 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	5 %	4 %	2 %	4 %
NOUVELLE-AQUITAINE	4 %	4 %	7 %	4 %
GRAND-EST	5 %	1 %	5 %	4 %
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5 %	1 %	5 %	4 %
PAYS DE LA LOIRE	2 %	4 %		2 %
BRETAGNE	1 %	1 %	5 %	2 %
HAUTS-DE-FRANCE	3 %	1 %		2 %
CENTRE-VAL-DE-LOIRE			2 %	0,4 %
DOM-TOM		1 %		0,4 %
NORMANDIE		1 %		0,4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 29 : Répartition des docteurs en fonction de leur filière et la région (en France) de leur lieu de travail

Détail France :

Sur les docteurs travaillant en France :

- 55 % des répondants travaillent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dont 64 % d'entre eux dans le département du Rhône, 17 % dans l'Isère, et 9 % dans la Loire.
- Pour les autres départements de la région, 10 % des docteurs y exercent leur emploi.
- 17 % travaillent en Ile-de-France. Parmi eux, 30 % sont sur Paris et 25 % dans les Hauts de Seine.
- 5 % travaillent en Occitanie, principalement en Haute-Garonne.

	Travail en France	Travail à l'étranger	Total
Double nationalité	21	12	33
Nationalité française	196	64	260
Nationalité étrangère	15	59	74
Total	232	135	367

Tableau 30 : Nationalité et lieu de travail

75 % des docteurs de nationalité française en emploi hors post-doctorat travaillent en France (contre 25 % à l'étranger).

80 % des docteurs de nationalité étrangère travaillent à l'étranger et 64 % des docteurs qui ont la double nationalité travaillent en France.

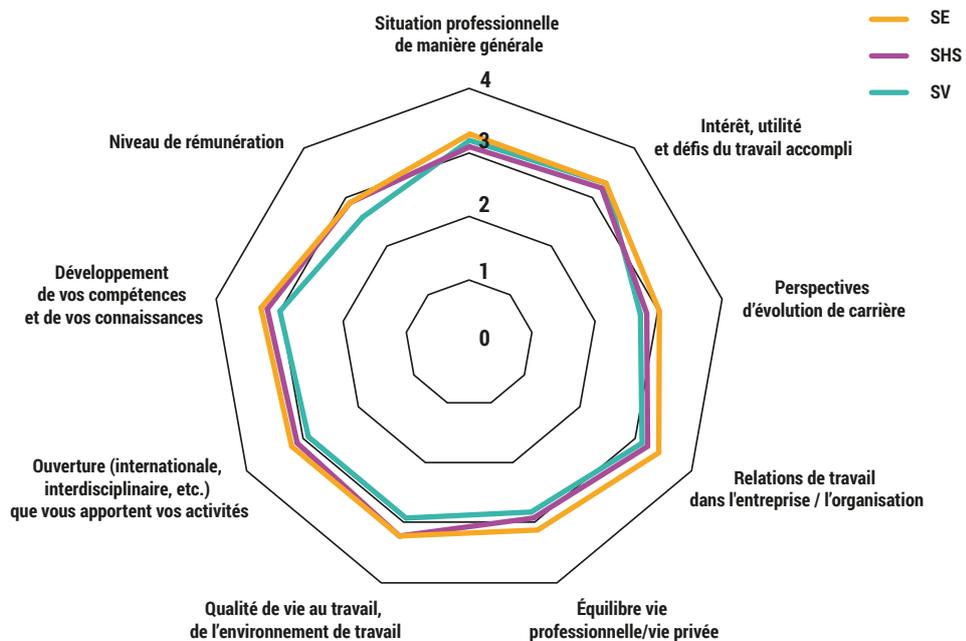
À noter que 48 % des docteurs travaillant à l'étranger sont retournés dans leur pays d'origine.

1.4.E. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs sont invités à évaluer⁷ leur emploi.

Le principal critère de satisfaction plébiscité par les docteurs 2015 est l'Intérêt, utilité et défis du travail accompli avec des notes moyennes de 3,2.

Les critères les moins bien notés sont les perspectives d'évolution de carrière, le niveau de rémunération et l'équilibre vie professionnelle/vie privée.



Graphique 14 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi en fonction de la filière

⁷ Note de 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)

CHAPITRE 5

LES DOCTEURS EN EMPLOI EN POST-DOCTORAT

1.5.A. PROFIL DES POST-DOCTORANTS

10 % des docteurs 2015 sont en emploi « post-doctorat » au 1^{er} décembre 2018, soit 3 ans après leur soutenance. Il s'agit surtout des docteurs de SV (16 % des docteurs de SV), contre 11 % des docteurs de SE et 4 % de SHS.

1.5.B. PROFIL DU POST-DOCTORAT

1.5.B.1. Durée du post-doctorat

32 % ont débuté leur emploi « post-doctorat » moins de 4 mois après leur soutenance, 52 % entre 4 et 12 mois, 8 % entre 1 et 2 ans et 8 % 2 ans après la date de soutenance.

À noter également que 50 % des docteurs en post-doctorat ont un contrat de 2 ans minimum.

1.5.B.2. Moyen d'obtention du post-doctorat

Les moyens d'obtention de l'emploi sont variés.

	SE	SHS	SV	Ensemble
Réseau professionnel	60 %	33 %	63 %	58 %
Réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...)	27 %	33 %	13 %	23 %
Réseau personnel (famille, amis...)	13 %	33 %		12 %
Candidature spontanée			13 %	4 %
Autres			13 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 31 : Mode d'obtention du post-doctorat en fonction de la filière

Les réseaux professionnels (58 %) et les réponses aux annonces (23 %) sont les deux principaux moyens d'obtention des post-doctorats. Le réseau personnel complète le podium avec 12 % de réponses.

1.5.B.3. Rémunération

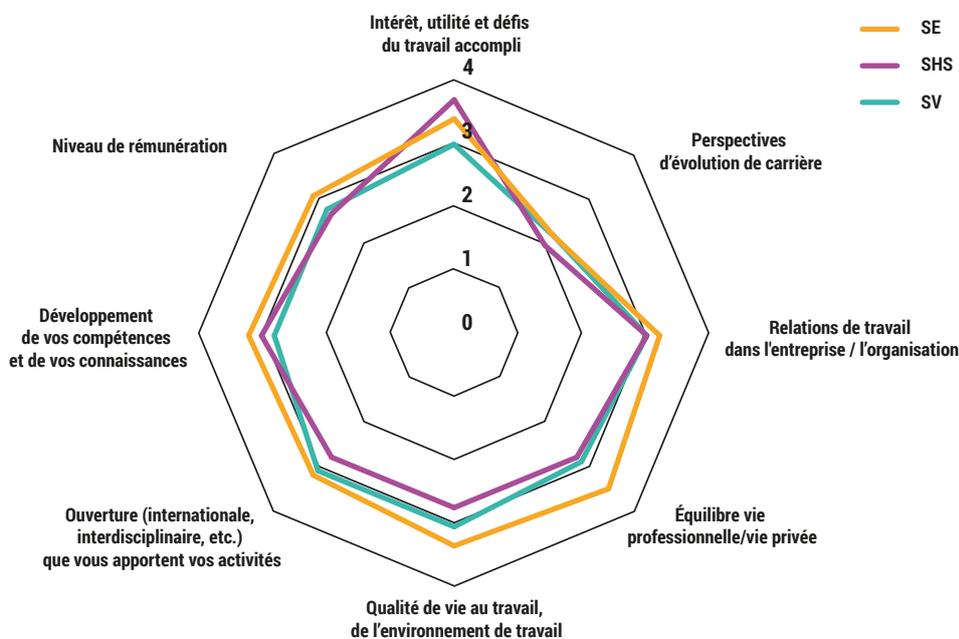
	SE	SHS	SV	Ensemble
Femmes	1 950	2 000	1 950	1 950
Hommes	2 200	2 200	2 100	2 150
Ensemble	2 100	2 200	2 000	2 100

Tableau 32 : Salaire net mensuel médian (en euros) en fonction du sexe et de la filière

Quelle que soit la filière, le salaire net mensuel est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

1.5.C. SATISFACTION DU POST-DOCTORAT

Les docteurs ont ensuite été interrogés sur la satisfaction⁸ de leur post-doctorat sur 8 critères : l'intérêt, utilité et défis du travail accompli, les perspectives d'évolution de carrière, les relations de travail dans l'entreprise / l'organisation, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, la qualité de vie au travail, de l'environnement de travail, l'ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportent vos activités, le développement de vos compétences et de vos connaissances et le niveau de rémunération.



Graphique 15 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi en fonction de la filière

La satisfaction de l'intérêt, de l'utilité, des défis du travail accomplis est le critère le plus apprécié par les docteurs, qu'ils soient de SE, SHS ou SV.

Les perspectives d'évolution⁹ sont le critère le moins bien noté.

⁸ Note de 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)

⁹ Un post-doctorat étant par définition un contrat à durée limitée

CHAPITRE 6

LES DOCTEURS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

- 7 % des docteurs (soit 34 docteurs sur 507 répondants) sont au chômage au 1^{er} décembre 2018.
- 5 n'ont jamais occupé d'emploi depuis leur soutenance, 11 ont déjà occupé un emploi et 18 au moins 2 emplois.
- 12 docteurs (sur 31 répondants à la question) ont tenté la qualification CNU, dont 11 avec succès.

Les domaines les plus recherchés sont l'Enseignement supérieur et la Recherche et Développement.

14 docteurs (sur 34 répondants) recherchent un emploi uniquement en France, 9 en France et à l'étranger et 4 docteurs recherchent uniquement à l'étranger.

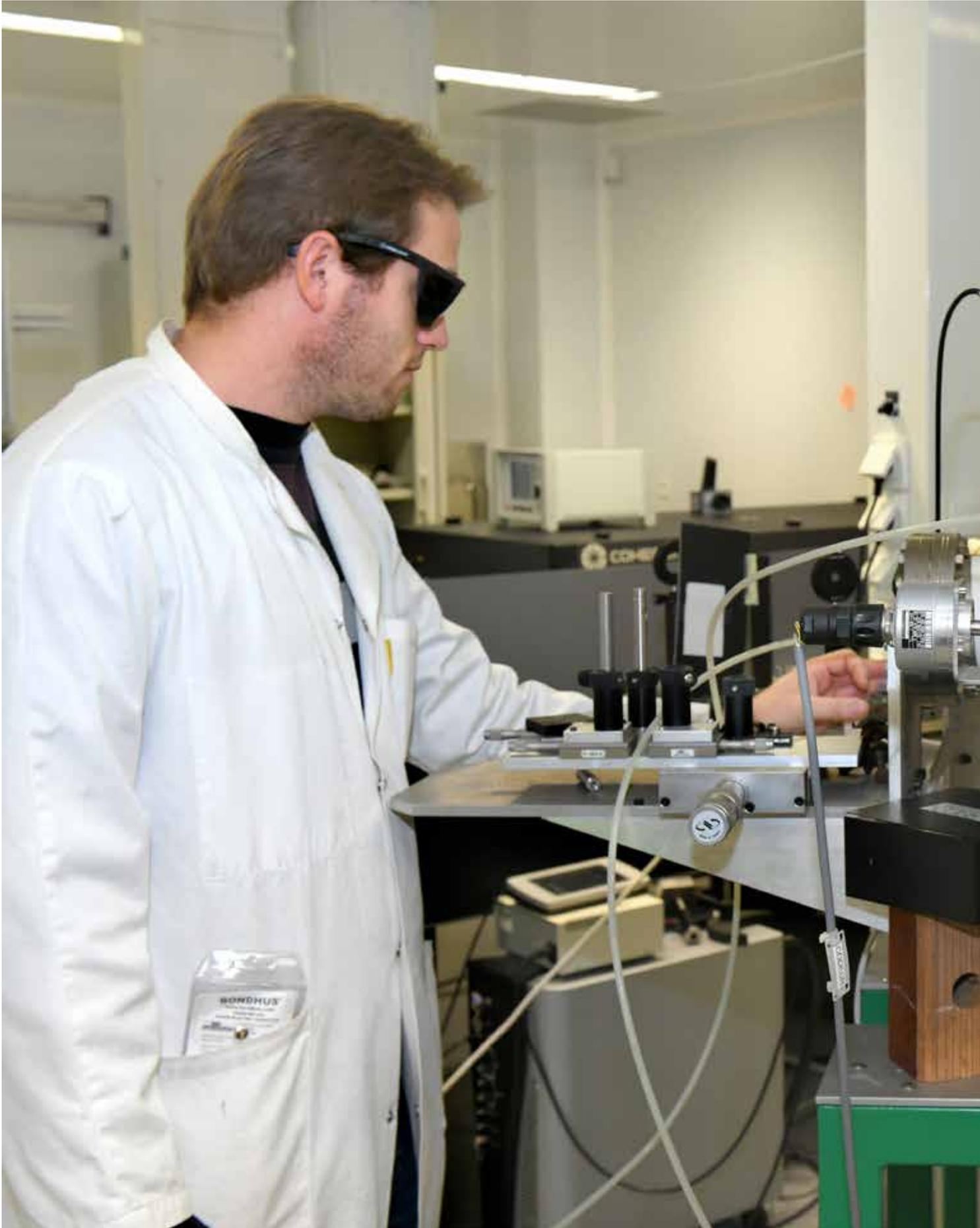
19 docteurs en recherche d'emploi résident en France et 8 à l'étranger.

Principales difficultés évoquées par les docteurs dans leur recherche d'emploi

- Le manque d'offres arrive en tête des principales difficultés citées.

Les autres difficultés rencontrées sont :

- L'inadéquation des offres au profil des docteurs ;
- Le manque d'expérience professionnelle ;
- Une mauvaise connaissance du doctorat ;
- La surqualification ;
- Le manque de réseau.





PARTIE 2 **RÉSULTATS PAR ÉCOLE** **DOCTORALE**

—



**ÉCOLE
DOCTORALE**

34

MATÉRIAUX

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Matériaux de Lyon (ED 34, EDML) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon), Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

En 2015, 58 docteurs de l'école doctorale EDML ont soutenu leur thèse.

Il s'agit de 27 femmes et 31 hommes âgés de 25 à 39 ans, avec une moyenne de 28 ans.

À noter que la moitié de la cohorte est inscrite à l'INSA Lyon avec 29 docteurs. 16 docteurs sont enregistrés à l'École Centrale de Lyon, 12 à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et 1 à l'ENS de Lyon.

Précisons aussi que parmi eux, 52 sont de nationalité française contre seulement 6 de nationalité étrangère.

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE	1		1
NIGERIA		1	1
TUNISIE	1		1
CANADA	1		1
CHINE	1		1
ITALIE		1	1
FRANCE	23	29	52
Total	27	31	58

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 34 par sexe et par nationalité

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

45 docteurs (sur les 58) ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 78 %.

27 répondants sont Français (contre 9 de nationalité étrangère). 8 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

Parmi ces 45 docteurs ayant participé à l'enquête, 24 sont des hommes et 21 des femmes.

25 sont inscrits à l'INSA Lyon, 13 à l'École Centrale de Lyon et 7 à Lyon 1.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

12 docteurs viennent d'un établissement français (hors UdL), 21 d'un établissement de l'UdL et seulement 3 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 21 répondants venant de l'UdL :

- 16 viennent de l'INSA Lyon et y sont restés
- 1 de Lyon 1 et y est resté
- 1 de l'École Centrale de Lyon et y est resté
 - Soit 18 endo-inscriptions
- 2 sont issus de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et se sont inscrits à l'École Centrale de Lyon
- 1 vient de l'INSA Lyon et s'est inscrit à l'École Centrale de Lyon

Au moment de leur inscription en thèse :

- 9 avaient obtenu au moins un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 17 docteurs avaient obtenu un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 5 possédaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 avait un diplôme de master européen
- 1 détenait un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 était détenteur d'un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, tous les docteurs étaient en formation initiale. Parmi eux, 4 étaient également en emploi.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Physique	14	17	31
Département Chimie	3	2	5
Département Sciences pour l'ingénieur	4	5	9
Total	21	24	45

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le champ disciplinaire Physique est le plus représenté avec 31 docteurs ; 9 sont en Sciences pour l'ingénieur et 5 dans le domaine de la Chimie.

La durée médiane de la thèse est de 3,6 ans et la durée moyenne de 3,6 ans.

6. COTUTELLE

6 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 2 avec la Tunisie, 2 avec le Japon, 1 avec le Canada et 1 avec le Liban.

7. FINANCEMENT

23 docteurs (sur les 31 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	6
Contrat CIFRE	7
Contrat collectivités locales ou territoriales	1
Contrat de recherche	1
Contrat doctoral académique	3
Contrat doctoral autres ministères	1
Contrat organismes de recherche	4
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	1
Sans financement	1
Total	26

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

7 docteurs ont bénéficié d'un contrat CIFRE, 4 d'un contrat issu d'organismes de recherche et 3 d'un contrat doctoral académique. À noter aussi que seul 1 docteur n'a pas reçu de financement pour sa thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

5 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Tous les docteurs ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance :

7 n'ont occupé qu'un seul emploi, 13 en ont occupé 2 et 9 en ont compté 3 et plus.

La durée médiane de recherche du 1^{er} emploi s'élève à 5 mois.

	Ensemble
[0-6[mois	16
[6-12[mois	8
[12-18[mois	4
[18-24[mois	1
Total	29

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

Tous les répondants (29 docteurs) disent être en emploi au 1^{er} décembre 2018 : 19 (sur 22 réponses) sont en CDI et 1 est en post-doctorat.

À noter qu'aucun répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	1
Candidature spontanée + Réponse à une annonce + Salon professionnel	1
Concours	2
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	1
Offre spontanée	1
Réponse à une annonce	7
Réseau personnel	2
Réseau professionnel	6
Salon professionnel	1
Autre	2
Total	24

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

La réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) a permis à 7 répondants d'obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 et 6 docteurs ont utilisé leur réseau professionnel pour l'avoir.

2 docteurs ont obtenu leur poste grâce à un concours et 2 sont passés par leur réseau personnel pour l'avoir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 22 docteurs ayant signifié être en emploi, 1 seul est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

19 docteurs (sur 21 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 2 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

14 docteurs ont des activités dans la recherche et développement, 7 ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

4 répondants travaillent dans le conseil, études, expertise, 3 dans le pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique, 1 en santé humaine et 1 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian est de 2 300 euros dans l'ensemble.

À noter qu'il est identique pour les hommes et les femmes (2 300 euros).

16 docteurs travaillent dans le secteur privé et 8 dans le secteur public.

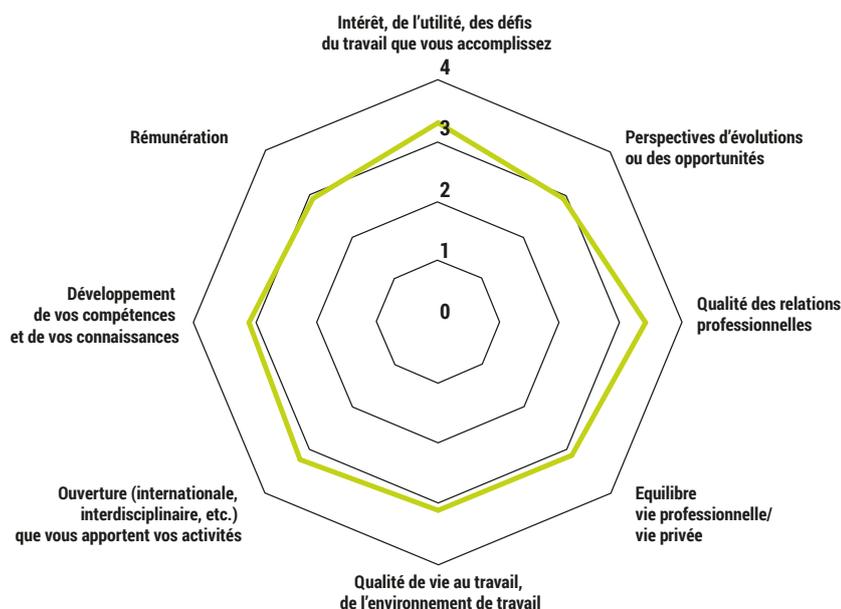
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 11
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 7
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 2
- Autre : 4

Précisons également que 14 docteurs travaillent en France, dont 5 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 10 travaillent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 52 —

PHAST
PHYSIQUE
ET ASTROPHYSIQUE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Physique et Astrophysique (ED 52) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE	1		1
ARGENTINE		1	1
CUBA		1	1
LIBAN	1		1
ALLEMAGNE		1	1
ROYAUME-UNI		1	1
FRANCE	7	36	43
NC		1	1
Total	9	41	50

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 52 par sexe et pays de nationalité

En 2015, l'ED PHAST compte 50 docteurs : 41 hommes et 9 femmes.
 43 docteurs sur 50 sont des Français et 6 sont de nationalité étrangère.
 Ils sont âgés de 24 à 44 ans. L'âge moyen est de 28 ans.
 30 sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et 20 à l'ENS de Lyon.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

42 docteurs (sur les 50 de l'ED) ont participé à l'enquête, dont 34 hommes et 8 femmes.

Parmi les 36 répondants ayant précisé leur nationalité, 26 sont français et 10 viennent de l'étranger, dont 3 de l'Argentine. 25 sont de Lyon 1 et 17 de l'ENS de Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

31 docteurs viennent d'un établissement de l'UdL, 3 d'un établissement en France (hors UdL) et 5 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 31 répondants venant de l'UdL :

- 10 viennent de l'ENS de Lyon et y sont restés
- 11 de Lyon 1 et y sont restés
 - Soit 21 endo-inscriptions
- 2 sont issus de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et se sont inscrits à l'ENS de Lyon
- 7 viennent de l'ENS de Lyon et se sont inscrits à Lyon 1
- 1 de l'École Centrale de Lyon et a intégré l'Université Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 1 avait obtenu au moins un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 23 docteurs avaient obtenu un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 4 possédaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 avait un diplôme de master européen
- 4 détenaient un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 était détenteur d'un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 30 docteurs (sur 32 répondants) étaient en formation initiale au moment de leur inscription en thèse (dont 1 était déjà en emploi).

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Physique	6	34	40
Département Sciences de la terre et de l'univers, espace	2		2
Total	8	34	42

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le champ disciplinaire Physique est le plus représenté avec 40 docteurs contre seulement 2 dans le domaine Sciences de la terre et de l'univers, espace.

La durée médiane de la thèse est de 3,1 ans et la durée moyenne de 3,2 ans.

6. COTUTELLE

1 seul docteur a réalisé sa thèse en cotutelle. Il l'a fait avec la Chine.

7. FINANCEMENT

24 docteurs sur 32 répondants ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	2
Contrat collectivités locales ou territoriales	1
Contrat de recherche	3
Contrat doctoral académique	20
Contrat organismes de recherche	3
Financement pour doctorant étranger	2
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	1
Sans financement	1
Total	33

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

20 docteurs ont bénéficié d'un contrat doctoral académique, 3 d'un contrat de recherche et 3 d'un contrat issu d'organismes de recherche. À noter aussi que seul 1 docteur n'a pas reçu de financement pour sa thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

14 docteurs ont tenté la qualification CNU et ils l'ont tous réussi.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

24 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
10 ont occupé qu'un seul emploi, 10 en ont occupé 2 et 4 en ont compté 3 et plus.

À noter que 5 répondants déclarent n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de leur doctorat.

La durée médiane de recherche du 1^{er} emploi est de 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	24
[6-12] mois	2
[12-18] mois	2
[18-24] mois	1
Total	26

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

26 répondants sur 29 disent être en emploi au 1^{er} décembre 2018. Parmi eux, notamment, 8 sont en CDI, 6 en CDD et 4 en post-doctorat.

À noter que 2 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Concours	7
Réponse à une annonce	6
Réseau professionnel	3
Total	16

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

7 docteurs ont obtenu leur poste occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours. La réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) a permis à 6 répondants d'obtenir leur emploi contre 3 qui se sont appuyés sur leur réseau professionnel pour l'avoir.

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

7 docteurs (sur 14 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 6 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

1 docteur a créé sa propre entreprise.

9 docteurs ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

6 ont des activités entre autres dans la recherche et développement.

2 sont dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche), 1 dans le conseil, études, expertise, 1 dans le pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi de l'ED est de 2 600 euros. Il diffère selon le sexe : il s'élève à 2 600 euros chez les hommes et 2 200 euros chez les femmes.

4 docteurs sur 19 répondants ayant un emploi, travaillent dans le secteur privé et 14 dans le secteur public. 1 docteur travaille dans un organisme à but non lucratif ou association.

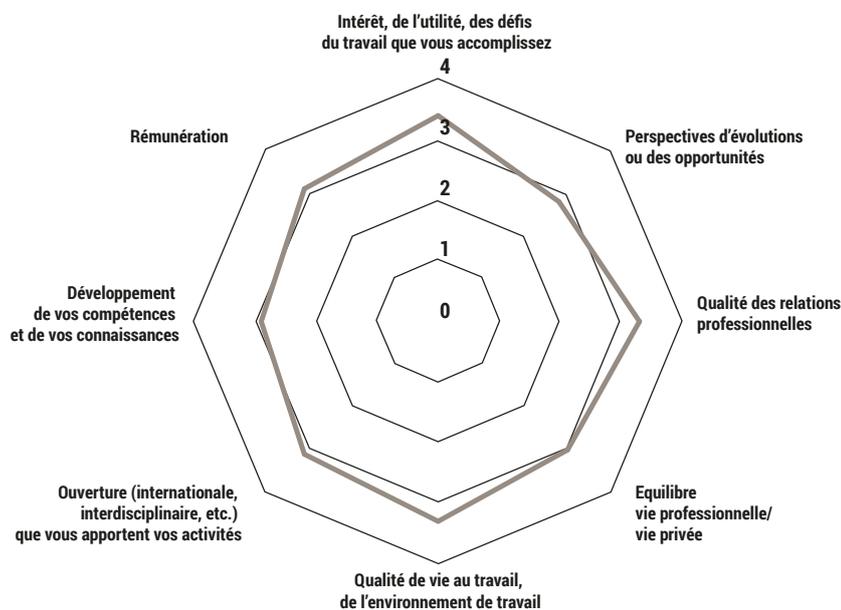
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 17
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1
- Autre : 1

9 docteurs travaillent en France dont 2 d'entre eux dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et 8 à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Les critères les plus appréciés sont l'intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez et la qualité de vie au travail, l'environnement de travail.

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

160

EEA
ÉLECTRONIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE
ET AUTOMATIQUE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique de Lyon (ED 160) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon) et Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
LIBAN		1	1
ESPAGNE	1		1
ITALIE		1	1
FRANCE	15	35	50
NC		2	2
Total	16	39	55

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 160 par sexe et par pays de nationalité

55 docteurs de l'ED 160 ont soutenu leur thèse en 2015.

La majorité des docteurs sont des hommes (39 contre 16 femmes).

4 nationalités sont représentées : 50 sont de nationalité française contre 3 de nationalité étrangère.

31 sont inscrits à l'INSA Lyon, 13 à l'École Centrale de Lyon et 11 à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard.

L'âge moyen des docteurs est de 29 ans.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

40 docteurs ont participé à l'enquête, soit 73% : 31 sont des hommes et 9 des femmes.

23 sont de nationalité française, contre 13 de nationalité étrangère. 4 ne l'ont pas spécifiée.

25 sont inscrits à l'INSA Lyon, 10 sont inscrits à l'École Centrale de Lyon et 5 le sont à Lyon 1.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

20 docteurs viennent d'un établissement de l'UdL, 12 d'un établissement en France (hors UdL) et 4 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 20 docteurs de l'UdL :

- 12 viennent de l'INSA Lyon et y sont restés.
- 1 de l'École Centrale de Lyon et y est resté.
- 3 sont issus de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard, et y sont restés
 - Soit 16 endo-inscriptions
- 3 docteurs viennent de l'Université Lyon 1 : 2 se sont inscrits à l'École Centrale de Lyon et 1 à l'INSA Lyon.
- 1 qui vient de l'INSA Lyon s'est inscrit à l'École Centrale de Lyon.

Au moment de leur inscription en thèse :

- 19 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 8 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 5 un autre diplôme obtenu à l'étranger

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

28 docteurs étaient en formation initiale au moment de leur inscription en thèse alors que 2 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral. À noter également que 9 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences et technologies de l'information et de la communication	4	18	22
Département Sciences pour l'ingénieur	3	12	15
Département Biologie, médecine et santé	2	1	3
Total	9	31	40

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les Sciences et technologies de l'information et de la communication sont le champ disciplinaire le plus représenté avec 22 docteurs dont 18 hommes. 15 docteurs sont en Sciences pour l'ingénieur et 3 en Biologie, médecine et santé.

La durée médiane de la thèse est de 3,3 ans et la durée moyenne de 3,4 ans.

6. COTUTELLE

4 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 1 avec le Canada, 1 avec la Colombie, 1 avec le Liban et 1 avec l'Indonésie.

7. FINANCEMENT

Plus de la moitié des docteurs (17 sur 30 répondants) ont bénéficié d'au moins un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	2
Contrat CIFRE	4
Contrat collectivités locales ou territoriales	1
Contrat de recherche	6
Contrat doctoral académique	3
Contrat doctoral autres ministères	1
Contrat organismes de recherche	2
Financement pour doctorant étranger	3
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	3
Sans financement	7
Total	32

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

6 docteurs ont bénéficié d'un contrat de recherche, 4 d'un contrat CIFRE, 3 d'un financement doctoral académique et 3 d'un contrat pour doctorant étranger, entre autres.

À noter que 7 docteurs déclarent avoir reçu aucun financement pour faire leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

7 docteurs ont tenté la qualification aux fonctions de maître de conférences, tous avec succès.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Les 27 docteurs ayant répondu à la question ont tous occupé au moins un emploi depuis leur soutenance : 10 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 10 en ont occupé deux et 7 au moins trois emplois.

La durée médiane de recherche du 1^{er} emploi s'élève à 3 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	14
[6-12] mois	4
[12-18] mois	6
[18-24] mois	0
Total	24

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

24 répondants sur 27 disent être en emploi au 1^{er} décembre 2018. Parmi eux, notamment 14 sont en CDI, 4 en CDD et 1 en post-doctorat.

À noter que 3 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	3
Concours	3
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	1
Offre spontanée	3
Réponse à une annonce	3
Réseau personnel	1
Réseau professionnel	5
Total	19

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

5 docteurs ont utilisé leur réseau professionnel pour obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018, 3 sont passés par une candidature spontanée, 3 par un concours, 3 ont fait une offre spontanée et 3 ont répondu à une annonce.

b. Description de l'emploi

Parmi les 24 docteurs ayant signifié être en emploi, 1 seul est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

14 docteurs (sur 18 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 4 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

10 répondants ont des activités dans la recherche et développement, 7 ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

3 travaillent dans le conseil, études, expertise, 2 en santé humaine, 1 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation et 1 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 500 euros. Il est identique pour les hommes et pour les femmes et s'élève aussi à 2 500 euros.

11 docteurs (sur 20 répondants) travaillent dans le secteur privé et 7 dans le secteur public. À noter aussi 1 docteur, qui est entrepreneur.

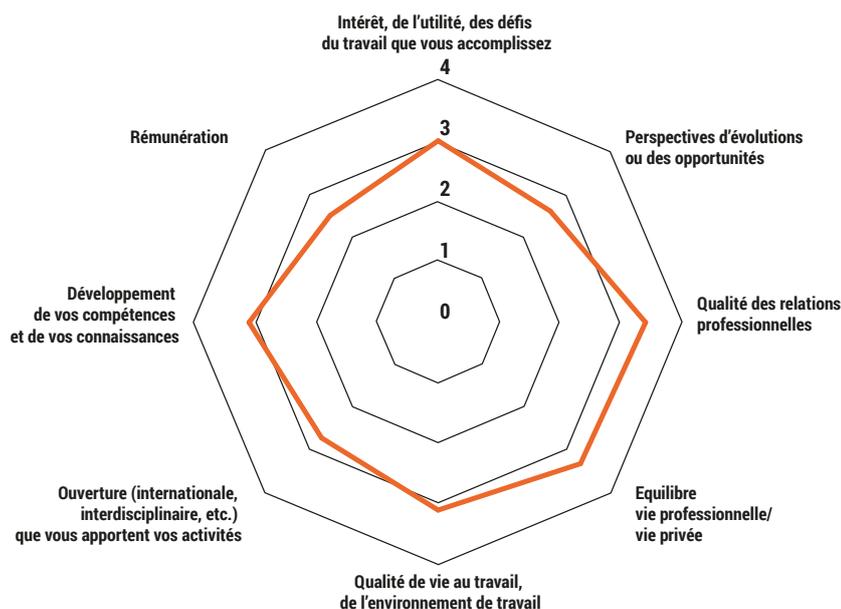
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 10
- Santé humaine et action sociale : 3
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 2
- Autre : 2

Précisons également que 8 docteurs travaillent en France (dont 4 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 11 à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Le critère le plus apprécié est la qualité de vie au travail, l'environnement de travail.

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

162

MEGA
MÉCANIQUE
ENERGÉTIQUE
GÉNIE CIVIL
ACOUSTIQUE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Mécanique, Énergétique, Génie civil, Acoustique (ED 162) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon) et l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) et Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE		1	1
CHINE		2	2
INDE		1	1
ALLEMAGNE		2	2
GRÈCE		1	1
ITALIE	1	1	2
FRANCE	21	70	91
Total	22	78	100

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 162 par sexe et pays de nationalité

100 docteurs de l'ED MEGA ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 78 hommes et 22 femmes, âgés de 24 à 48 ans. L'âge moyen est de 29 ans.

À noter que plus de la moitié de la cohorte est inscrite à l'INSA Lyon avec 53 docteurs. 21 docteurs sont enregistrés à l'École Centrale de Lyon, 19 à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et 7 à l'ENTPE.

91 docteurs sont de nationalité française, contre seulement 9 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

66 docteurs (sur 100) ont répondu à l'enquête, soit 66% de participation. 52 sont des hommes contre 14 femmes. 37 répondants sont de nationalité française contre 17 de nationalité étrangère. 12 n'ont pas renseigné leur pays d'origine. 36 sont inscrits à l'INSA Lyon, 13 à l'École Centrale de Lyon, 12 à Lyon 1 et 5 à l'ENTPE.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

39 docteurs (sur 53 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL et 14 d'un établissement en France (hors UdL).

Parmi les 39 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 24 viennent de l'INSA Lyon et y sont restés
- 5 de l'École Centrale de Lyon et y sont restés
- 3 de Lyon 1 et y sont restés aussi
- 2 de l'ENTPE et y sont restés
 - Soit 34 endo-inscriptions
- 2 viennent de Lyon 1 et sont inscrits à l'École Centrale de Lyon
- 1 est issu de l'ENTPE et s'est inscrit à l'École Centrale de Lyon
- 1 vient de Lyon 2 et est inscrit à l'ENTPE
- 1 vient Mines de Saint-Étienne et s'est inscrit à l'École Centrale de Lyon.

Au moment de leur inscription en thèse :

- 23 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 17 avaient un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 4 possédaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 4 étaient titulaires d'un diplôme de master européen
- 1 détenait un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 avait un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France.
- 1 possédait un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 38 docteurs étaient en formation initiale alors que 6 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 13 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences pour l'ingénieur	13	50	63
Département Physique	1	1	2
Département Chimie		1	1
Total	14	52	66

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

La quasi-totalité des thèses (63 sur 66) porte sur les Sciences pour l'ingénieur, dans lesquelles les hommes sont surreprésentés (50 contre 13 femmes).

La durée médiane de la thèse est de 3,3 ans et la moyenne de 3,5 ans.

6. COTUTELLE

Aucune thèse a été réalisée en cotutelle par les docteurs 2015 en MEGA.

7. FINANCEMENT

29 docteurs (sur 43 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	3
Contrat CIFRE	10
Contrat collectivités locales ou territoriales	3
Contrat de recherche	1
Contrat doctoral académique	9
Contrat organismes de recherche	5
Financement pour doctorant étranger	4
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	3
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	1
Sans financement	2
Total	41

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

10 docteurs ont bénéficié d'un contrat CIFRE, 9 d'un contrat doctoral académique, 5 d'un contrat issu d'organismes de recherche et 4 ont eu un financement de l'étranger.

À noter également que 2 docteurs n'ont pas reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

13 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 12 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Tous les docteurs ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance :
14 en ont occupé un seul, 18 en ont occupé 2 et 7 en ont compté 3 et plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	29
[6-12] mois	8
[12-18] mois	0
[18-24] mois	2
Total	39

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

39 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 26 sont en CDI, 5 en CDD et 2 en post-doctorat.
1 seul répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	6
Concours	6
Concours + Réseau professionnel	2
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	2
Offre spontanée	2
Réponse à une annonce	11
Réseau personnel	2
Réseau professionnel	1
Autre	1
Total	33

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

La réponse à une annonce a permis à 11 docteurs d'obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018. 6 répondants ont obtenu leur poste suite à une candidature spontanée et 6 ont été recrutés après avoir validé un concours.

b. Description de l'emploi

Parmi les 34 docteurs en emploi, 2 sont en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

26 docteurs (sur 34 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 5 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

18 docteurs ont des activités dans la recherche et développement, 13 sont dans l'enseignement supérieur et la recherche, 4 répondants travaillent dans le pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique et 3 dans le conseil, études, expertise.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 600 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 600 euros et 2 400 euros chez les femmes.

15 docteurs travaillent dans le secteur public, 15 sont dans le secteur privé et 1 docteur exerce dans une institution internationale.

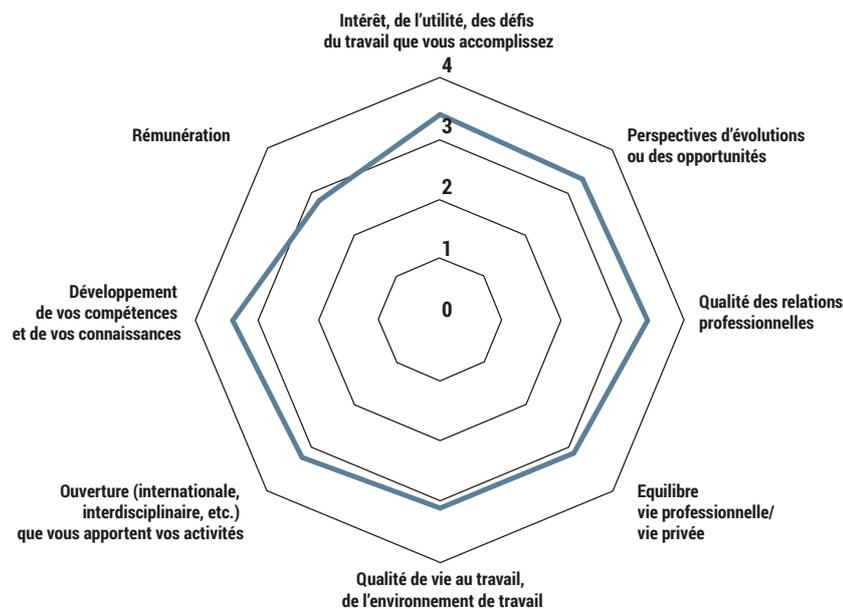
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 18
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 5
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3
- Santé humaine et action sociale : 3
- Autre : 6

À noter que 19 docteurs travaillent en France, dont 5 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 15 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez, la qualité des relations professionnelles et le développement de vos compétences et de vos connaissances sont les critères les mieux notés avec une moyenne de 3,4 sur 4.

Le critère le moins apprécié est le niveau de rémunération (2,8 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 205 —

EDISS
INTERDISCIPLINAIRE
SCIENCES- SANTÉ
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé (EDISS) (ED 205) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
CÔTE D'IVOIRE	1		1
MAURITANIE	1		1
CANADA		1	1
LIBAN	2	1	3
SUISSE		1	1
FRANCE	31	28	59
NC	1		1
Total	36	31	67

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 205 par sexe et pays de nationalité

67 docteurs de l'ED EDISS ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 31 hommes et 36 femmes, âgés de 25 à 47 ans avec une moyenne de 32 ans.

La quasi-totalité de la promotion est inscrite à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard avec 65 docteurs ; les 2 autres étant enregistrés à l'INSA Lyon.

Par ailleurs, 59 docteurs sont de nationalité français et 7 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

52 docteurs (sur 67) ont répondu à l'enquête, soit 78 % de participation.

Parmi eux, 25 sont des hommes et 27 sont des femmes.

34 répondants sont de nationalité française contre 10 de nationalité étrangère. 8 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

50 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et 2 à l'INSA Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

31 docteurs (sur 50 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 15 d'un établissement en France (hors UdL) et 4 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 31 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 29 viennent de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
- 1 de l'INSA Lyon et y est resté
 - Soit 30 endo-inscriptions.
- 1 est issu de l'Université Lyon 3 - Jean Moulin et s'est inscrit à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 31 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 5 possédaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 4 avaient un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 3 étaient titulaires d'un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- 2 avaient obtenu un diplôme de Master européen

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 31 docteurs étaient en formation initiale et 5 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral. À noter également que 16 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Biologie, médecine et santé	25	22	47
Département Sciences de la société	1	2	3
Département Sciences et technologies de l'information et de la communication		1	1
Département Sciences pour l'ingénieur	1		1
Total	27	25	52

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

Le champ disciplinaire Biologie, médecine et santé représente 90 % des thèses soutenues en 2015. 3 docteurs sont en Sciences de la société, 1 en Sciences et technologies de l'information et de la communication et 1 en Sciences pour l'ingénieur.

La durée médiane de la thèse est de 3,3 ans et la moyenne de 3,7 ans.

6. COTUTELLE

4 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 2 avec le Liban, 1 avec l'Allemagne et 1 avec la Côte d'Ivoire.

7. FINANCEMENT

23 docteurs (sur 41 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Association /Fondation	2
Autre financement	1
Contrat CIFRE	1
Contrat collectivités locales ou territoriales	1
Contrat de recherche	3
Contrat doctoral académique	9
Contrat organismes de recherche	2
Financement pour doctorant étranger	3
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	11
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	5
Sans financement	4
Total	42

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

11 docteurs ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, 9 ont bénéficié d'un contrat doctoral académique, 3 d'un contrat de recherche et 3 ont eu un financement de l'étranger.

À noter également que 4 docteurs n'ont pas reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

12 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 10 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

34 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
17 ont occupé qu'un seul emploi, 11 en ont occupé deux et 6 en ont compté 3 et plus.

À noter que 4 répondants déclarent n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de leur doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	25
[6-12] mois	2
[12-18] mois	4
[18-24] mois	3
[24-30] mois	1
Total	35

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

35 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 22 sont en CDI, 6 en CDD et 1 en post-doctorat.
4 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	5
Candidature spontanée + Réponse à une annonce + Offre spontanée	1
Concours	7
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	1
Candidature spontanée	3
Réponse à une annonce	4
Réseau personnel	2
Réseau professionnel	4
Autre	1
Total	28

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

7 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 avec un concours, 5 ont fait une offre spontanée, 4 ont répondu à une annonce et 4 ont utilisé leur réseau professionnel pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 35 docteurs en emploi, 1 seul est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

22 docteurs (sur 28 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 6 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

12 docteurs ont des activités dans la recherche et développement, 10 sont dans l'enseignement supérieur et la recherche, 9 en santé humaine et 3 dans le conseil, études, expertise.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 100 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 050 euros et 2 100 euros chez les femmes.

17 docteurs travaillent dans le secteur public et 12 sont dans le secteur privé.

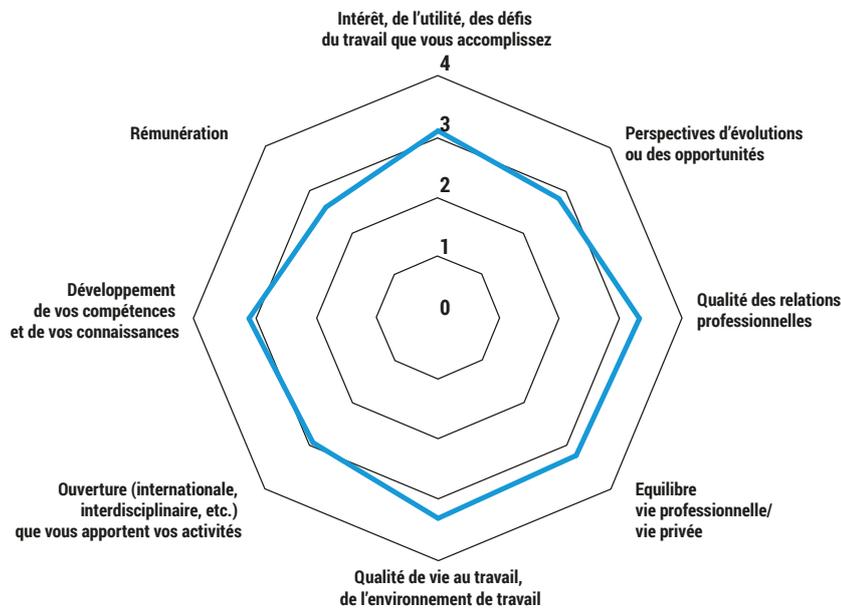
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 14
- Santé humaine et action sociale : 11
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 1
- Autre : 2

À noter que 18 docteurs travaillent en France, dont 12 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 10 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

La qualité des relations professionnelles et la qualité de vie au travail, de l'environnement de travail sont les critères les mieux notés avec une moyenne de 3,3 sur 4.

Le critère le moins apprécié est le niveau de rémunération (2,6 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 206 —

CHIMIE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Chimie de Lyon (ED 206) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE		1	1
TUNISIE		1	1
CHINE	1	1	2
SYRIE		1	1
ROUMANIE	1		1
FRANCE	34	37	71
NC	2	2	4
Total	38	43	81

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 206 par sexe et pays de nationalité

81 docteurs de l'ED Chimie ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 43 hommes et 38 femmes, âgés de 26 à 43 ans avec une moyenne de 28 ans.

64 docteurs (soit 80 % de la cohorte) sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard, 10 à l'ENS de Lyon, 6 à l'INSA Lyon et 1 à l'ENTPE.

Par ailleurs, 71 docteurs sont de nationalité française et 6 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

47 docteurs (sur 81) ont répondu à l'enquête, soit 58 % de participation.

Parmi eux, 23 sont des hommes et 24 sont des femmes.

28 répondants sont de nationalité française et 12 de nationalité étrangère. 7 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

39 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard, 4 à l'INSA Lyon, 3 à l'ENS de Lyon et 1 à l'ENTPE.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

15 docteurs (sur 45 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 25 d'un établissement en France (hors UdL) et 5 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 15 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 12 viennent de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
- 2 de l'INSA Lyon et y est resté
 - Soit 14 endo-inscriptions
- 1 est issu de Lyon 1 et s'est inscrit à l'ENS de Lyon

Au moment de leur inscription en thèse :

- 19 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 8 avaient un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 4 possédaient un diplôme de Master européen
- 3 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 détenait un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 était détenteur d'un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France
- 1 avait obtenu un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 32 docteurs étaient en formation initiale et 3 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 11 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Chimie	23	23	46
Département Biologie, médecine et santé	1		1
Total	24	23	47

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

Le champ disciplinaire Chimie représente la quasi-totalité des thèses soutenues en 2015. La durée médiane de la thèse est de 3,1 ans et la moyenne de 3,2 ans.

6. COTUTELLE

8 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 2 avec la France, 2 avec la Tunisie, 1 avec l'Algérie, 1 avec la Chine, 1 avec le Maroc et 1 avec la Roumanie.

7. FINANCEMENT

22 docteurs (sur 35 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Association /Fondation	2
Autre financement	5
Contrat CIFRE	8
Contrat de recherche	4
Contrat doctoral académique	4
Contrat doctoral autres ministères	2
Contrat organismes de recherche	3
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	5
Sans financement	1
Total	35

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

8 docteurs ont bénéficié d'un contrat CIFRE, 5 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, 4 ont eu un contrat doctoral académique et 4 un contrat de recherche. À noter également qu'un seul docteur n'a pas reçu de financement pour sa thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

9 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 8 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Tous les docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance : 8 ont occupé qu'un seul emploi, 15 en ont occupé deux et 9 en ont compté 3 et plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 3 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	19
[6-12] mois	7
[12-18] mois	2
[18-24] mois	1
[24-30] mois	1
Total	30

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

30 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 20 sont en CDI, 4 en CDD et 3 en post-doctorat. 1 répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	2
Concours + Candidature spontanée	1
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	1
Offre spontanée	2
Réponse à une annonce	6
Réponse à une annonce + Offre spontanée	1
Réseau personnel	1
Réseau professionnel	9
Autre	1
Total	24

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

9 docteurs ont utilisé leur réseau professionnel pour obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 et 6 ont répondu à une annonce pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 30 docteurs en emploi, 3 sont en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

20 docteurs (sur 25 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 4 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

15 docteurs ont des activités dans la recherche et développement, 6 dans le conseil, études, expertise et 5 sont dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 600 euros. Il est le même pour les hommes et pour les femmes.

19 docteurs travaillent dans le secteur privé et 5 sont dans le secteur public.

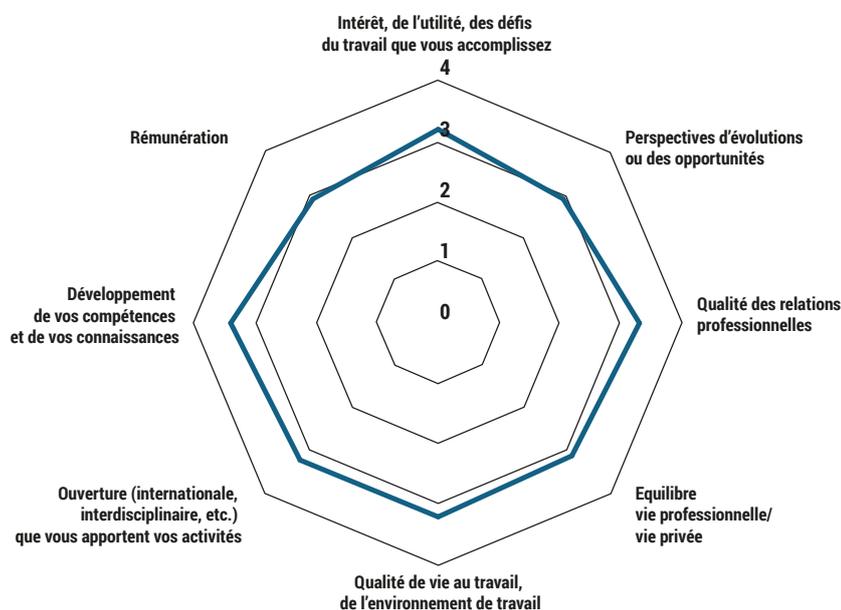
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 9
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 8
- Santé humaine et action sociale : 1
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 1
- Autre : 5

À noter que 21 docteurs travaillent en France, dont 10 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 4 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Le Développement des compétences et des connaissances est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,4 sur 4. Les critères les moins appréciés sont le niveau de rémunération et les perspectives d'évolutions ou des opportunités avec une moyenne de 2,9.

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 340 —

BMIC
BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
INTÉGRATIVE
ET CELLULAIRE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale BMIC (ED 340) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE	1		1
CHILI	1		1
CHINE		1	1
LIBAN	3		3
ITALIE		1	1
FRANCE	22	22	44
NC	1		1
Total	28	24	52

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 340 par sexe et pays de nationalité

52 docteurs de l'ED BMIC ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 24 hommes et 28 femmes, âgés de 26 à 42 ans avec une moyenne de 29 ans.

34 docteurs (soit 65 % de la cohorte) sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et 18 à l'ENS de Lyon.

Par ailleurs, 44 docteurs sont de nationalité française et 7 de nationalité étrangère. 1 docteur ne l'a pas précisée.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

42 docteurs (sur 52) ont répondu à l'enquête, soit 81 % de participation.

Parmi eux, 19 sont des hommes et 23 sont des femmes.

29 répondants sont de nationalité française et 9 de nationalité étrangère. 4 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

27 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard, et 15 à l'ENS de Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

21 docteurs (sur 38 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 16 d'un établissement en France (hors UdL) et 1 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 21 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 10 viennent de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
 - Soit 10 endo-inscriptions
- 8 sont issus de Lyon 1 et se sont inscrits à l'ENS de Lyon
- 2 viennent de l'ENS de Lyon et ont intégré Lyon 1
- 1 provient de l'UJM Saint-Étienne et s'est enregistré à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 26 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 4 possédaient un diplôme de Master européen
- 3 avait obtenu un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- 2 avaient un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 1 avait un autre diplôme obtenu à l'étranger

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, tous les docteurs étaient en formation initiale. Parmi eux, 7 étaient également en emploi.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Biologie, médecine et santé	23	19	42
Total	23	19	42

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

La Biologie, médecine et santé est le seul champ disciplinaire représenté par les thèses soutenues en 2015.

La durée médiane de la thèse est de 3,9 ans et la moyenne de 3,7 ans.

6. COTUTELLE

3 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 1 avec le Brésil, 1 avec les États-Unis et 1 avec l'Italie.

7. FINANCEMENT

26 docteurs (sur 33 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Association /Fondation	13
Autre financement	6
Contrat CIFRE	1
Contrat de recherche	2
Contrat doctoral académique	2
Contrat organismes de recherche	2
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	5
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	1
Sans financement	
Total	33

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

13 docteurs ont bénéficié d'un contrat financé par une Association/Fondation et 5 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse.

À noter également qu'aucun docteur déclare ne pas avoir reçu de financement pour sa thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

5 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

31 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
17 ont occupé qu'un seul emploi, 10 en ont occupé deux et 4 en ont compté 3 et plus.

À noter qu'un répondant déclare n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de son doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 4 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	15
[6-12] mois	5
[12-18] mois	6
[18-24] mois	2
[24-30] mois	2
Total	30

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

30 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 10 sont en CDI, 16 en CDD et 2 en post-doctorat.
2 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	7
Concours	2
Offre spontanée	3
Réponse à une annonce	6
Réseau personnel	1
Réseau professionnel	7
Autre	1
Total	27

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

7 docteurs ont utilisé leur réseau professionnel pour obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018, 7 l'ont eu suite à une candidature spontanée et 6 ont répondu à une annonce pour être embauché.

b. Description de l'emploi

Parmi les 30 docteurs en emploi, 2 sont en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

10 docteurs (sur 26 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 16 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

14 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche, 7 sont dans la recherche et développement, 4 dans le conseil, études, expertise et 3 sont en santé humaine.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 450 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 600 euros contre 2 450 euros chez les femmes.

11 docteurs travaillent dans le secteur privé et 12 sont dans le secteur public.

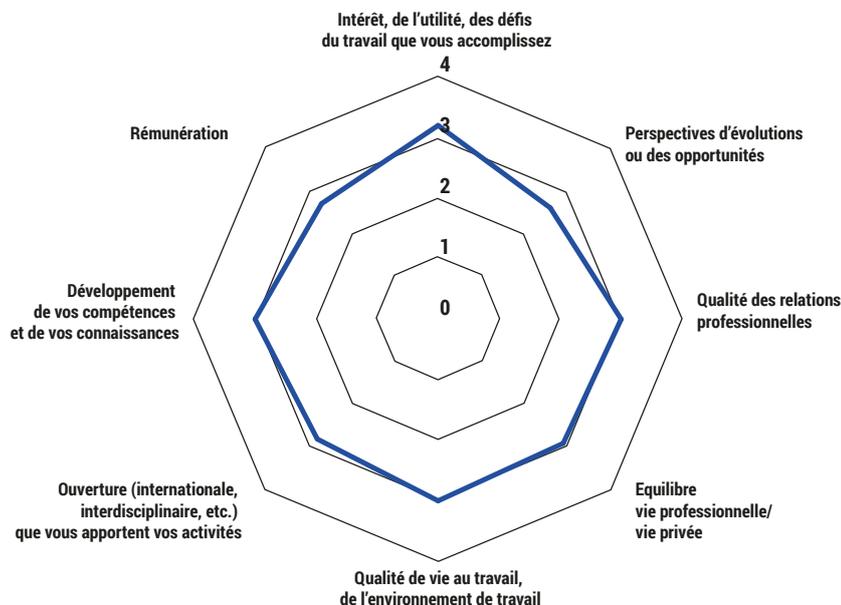
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 18
- Santé humaine et action sociale : 3
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 1
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières : 1
- Autre : 1

À noter que 11 docteurs travaillent en France, dont 8 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 15 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,2 sur 4.

À l'inverse, les critères les moins appréciés concernent les perspectives d'évolutions ou des opportunités avec une moyenne de 2,6 et le niveau de rémunération (2,7 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 341 —

E2M2
ÉVOLUTION
ÉCOSYSTÈMES
MICROBIOLOGIE
MODÉLISATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale E2M2 (ED 341) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ITALIE		1	1
POLOGNE	1		1
FRANCE	31	19	50
NC	1		1
Total	33	20	53

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 341 par sexe et pays de nationalité

53 docteurs de l'ED E2M2 ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 20 hommes et 33 femmes, âgés de 25 à 38 ans avec une moyenne de 29 ans.

La quasi-totalité de la cohorte 2015 (50 docteurs sur 53) est inscrite à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard. Les 3 autres docteurs sont inscrits à l'INSA Lyon.

Par ailleurs, 50 docteurs sont de nationalité française et 2 de nationalité étrangère. 1 docteur ne l'a pas précisée.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

42 docteurs (sur 53) ont répondu à l'enquête, soit 79% de participation.

Parmi eux, 14 sont des hommes et 28 sont des femmes.

32 répondants sont de nationalité française et 3 de nationalité étrangère. 7 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

39 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard, et 3 à l'INSA Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

22 docteurs (sur 41 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 14 d'un établissement en France (hors UdL) et 5 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 22 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 18 viennent de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
- 1 est issu de l'INSA Lyon et y est resté
 - Soit 19 endo-inscriptions
- 2 viennent de l'ENS de Lyon et ont intégré Lyon 1
- 1 provient de l'INSA Lyon et s'est enregistré à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 26 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 4 possédaient un diplôme de Master européen
- 2 avaient obtenu un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- 2 étaient titulaires d'un diplôme d'une École normale supérieure
- 2 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 possédait un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 29 docteurs étaient en formation initiale et 7 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral. À noter également que 10 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Biologie, médecine et santé	19	10	29
Département Sciences agronomiques et écologiques	9	4	13
Total	28	14	42

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

Le champ disciplinaire Biologie, médecine et santé représente presque 70 % des thèses soutenues en 2015. Les 13 docteurs restant sont en Sciences agronomiques et écologiques, dont 9 femmes.

La durée médiane de la thèse est de 3,2 ans et la moyenne de 3,5 ans.

6. COTUTELLE

5 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 2 avec la Suisse, 1 avec le Brésil, 1 avec la Pologne et 1 avec la Suède.

7. FINANCEMENT

27 docteurs (sur 36 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Association /Fondation	1
Autre financement	2
Contrat collectivités locales ou territoriales	2
Contrat de recherche	1
Contrat doctoral académique	12
Contrat doctoral autres ministères	3
Contrat organismes de recherche	5
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	7
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	1
Sans financement	2
Total	37

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

12 docteurs ont bénéficié d'un contrat doctoral académique, 7 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse et 5 ont été financés par un contrat issu d'organismes de recherche. À noter également que 2 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

13 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

30 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
7 ont occupé qu'un seul emploi, 12 en ont occupé deux et 11 en ont compté 3 et plus.

À noter qu'un répondant déclare n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de son doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	15
[6-12] mois	3
[12-18] mois	1
[18-24] mois	2
[24-30] mois	3
Total	24

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

24 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 8 sont en CDI, 10 en CDD et 3 en post-doctorat.

À noter également qu'un docteur est auto-entrepreneur.

Par ailleurs, 5 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	4
Concours	5
Réponse à une annonce	2
Réseau personnel + Candidature spontanée	1
Réseau professionnel	7
Total	19

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

7 docteurs ont utilisé leur réseau professionnel pour obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018, 5 l'ont eu suite à un concours, 4 suite à une candidature spontanée et 2 ont répondu à une annonce pour être embauché.

b. Description de l'emploi

Parmi les 24 docteurs en emploi, 3 sont en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

8 docteurs (sur 20 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 10 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

12 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche, 3 sont dans la recherche et développement, 2 dans le conseil, études, expertise et 2 ont des activités d'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 200 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 300 euros contre 2 200 euros chez les femmes.

4 docteurs travaillent dans le secteur privé et 13 sont dans le secteur public.

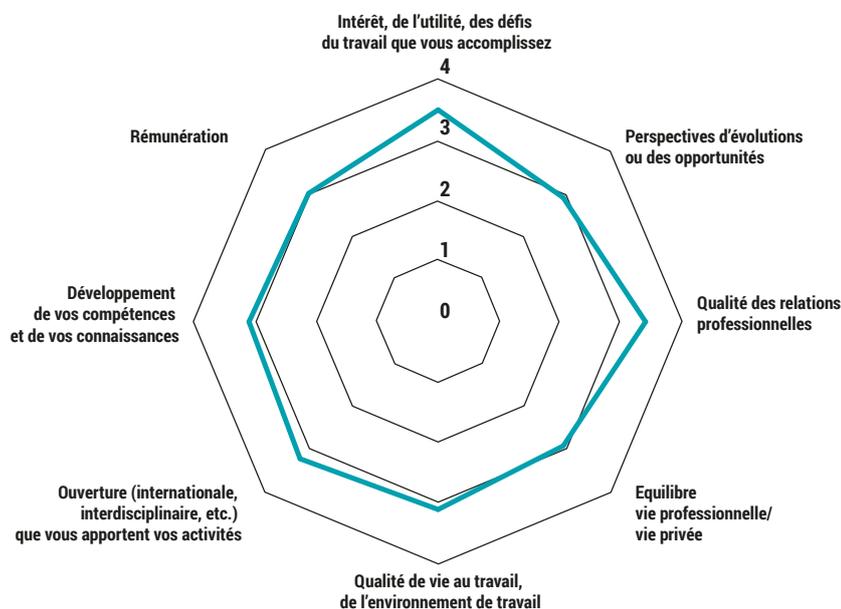
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 15
- Santé humaine et action sociale : 1
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 1
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières : 1

À noter que 10 docteurs travaillent en France, dont 6 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 11 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'Intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,5 sur 4, suivi par la qualité des relations professionnelles (3,4 sur 4).

À l'inverse, les 2 critères les moins appréciés sont les perspectives d'évolutions ou des opportunités et l'équilibre vie professionnelle/vie privée avec une moyenne de 2,9.

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 476 —

NSCo
NEUROSCIENCES
ET COGNITION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Neurosciences et Cognition (ED 476) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
FRANCE	23	8	31
Total	23	8	31

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 476 par sexe et pays de nationalité

31 docteurs de l'ED NSCo ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 8 hommes et 23 femmes, âgés de 26 à 44 ans avec une moyenne de 30 ans.

La quasi-totalité de la cohorte 2015 (27 docteurs sur 31) est inscrite à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard. Les 4 autres docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 2 - Lumière.

Par ailleurs, tous les docteurs sont de nationalité française.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

23 docteurs (sur 31) ont répondu à l'enquête, soit 74 % de participation.

Parmi eux, 5 sont des hommes et 18 sont des femmes.

Les répondants sont tous de nationalité française.

20 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 1 - Claude Bernard, et 3 à l'Université Lyon 2 - Lumière.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

13 docteurs (sur 23 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 9 d'un établissement en France (hors UdL) et 1 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 13 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 7 viennent de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
- 2 sont issus de l'Université Lyon 2 - Lumière et y sont restés
 - Soit 9 endo-inscriptions
- 1 vient de l'INSA Lyon et a intégré Lyon 1
- 3 proviennent de Lyon 2 et se sont enregistrés à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse, tous les docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 10 docteurs étaient en formation initiale et 6 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 8 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Biologie, médecine et santé	17	5	22
Département Sciences humaines et humanités	1		1
Total	18	5	23

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le champ disciplinaire Biologie, médecine et santé représente la quasi-totalité des thèses soutenues en 2015 dont 77 % de femmes. Le docteur restant est en Sciences humaines et humanités.

La durée médiane de la thèse est de 3,4 ans et la moyenne de 3,6 ans.

6. COTUTELLE

Aucun docteur de l'ED NSCo a réalisé sa thèse en cotutelle.

7. FINANCEMENT

10 docteurs (sur 16 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Association /Fondation	2
Autre financement	3
Contrat collectivités locales ou territoriales	2
Contrat de recherche	2
Contrat doctoral académique	3
Contrat organismes de recherche	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	1
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	1
Sans financement	3
Total	18

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

3 docteurs ont bénéficié d'un contrat doctoral académique, 2 d'un contrat de collectivités locales ou territoriales, 2 d'un contrat de recherche et 2 ont été financés par un contrat issu d'1 Association/Fondation.

À noter également que 3 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

5 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

15 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
6 ont occupé qu'un seul emploi, 4 en ont occupé deux et 5 en ont compté 3 et plus.

À noter qu'un répondant déclare n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de son doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 3 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	7
[6-12[mois	2
[12-18] mois	5
[18-24[mois	1
Total	15

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

15 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 6 sont en CDI, 4 en CDD et 1 en post-doctorat. Par ailleurs, 1 répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	3
Concours	3
Concours + Réseau professionnel	1
Réponse à une annonce	1
Réseau professionnel	3
Total	11

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

3 docteurs ont utilisé leur réseau professionnel pour obtenir leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018, 3 l'ont eu suite à un concours, 3 suite à une candidature spontanée et 1 a répondu à une annonce pour être embauché.

b. Description de l'emploi

Parmi les 15 docteurs en emploi, 1 est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

6 docteurs (sur 10 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 4 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

9 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche, 6 sont en santé humaine et 3 en recherche et développement.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 500 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 500 euros contre 2 300 euros chez les femmes.

2 docteurs travaillent dans le secteur privé et 8 sont dans le secteur public.

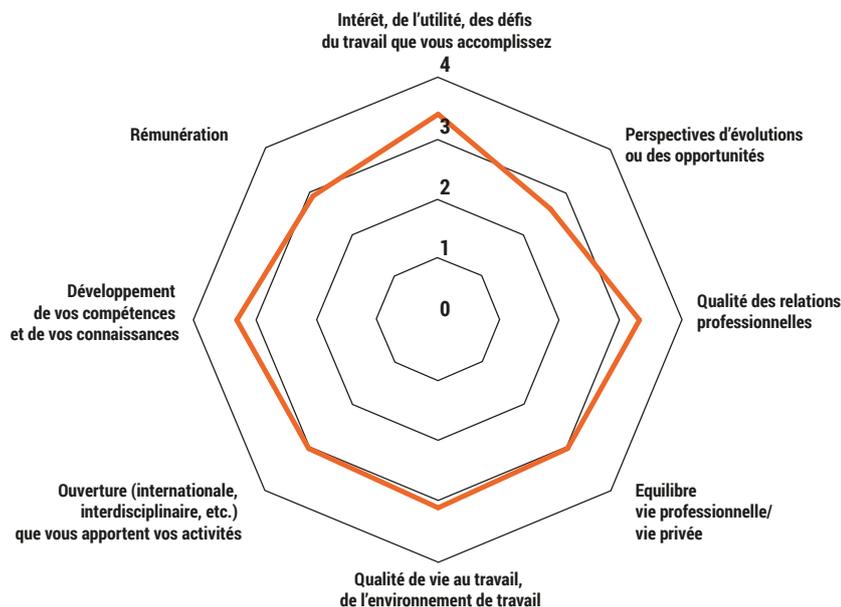
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 7
- Santé humaine et action sociale : 3
- Autre : 1

À noter que 6 docteurs travaillent en France, dont 4 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 5 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'Intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,4 sur 4, suivi par la qualité des relations professionnelles et le développement de vos compétences et de vos connaissances (3,3 sur 4).

À l'inverse, les 2 critères les moins appréciés sont les perspectives d'évolutions ou des opportunités avec une moyenne de 2,6 sur 4 et la rémunération (2,9 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ DE LYON

ÉCOLE
DOCTORALE
— 483 —

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Sciences sociales (ED 483) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne), École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE		2	2
GABON		1	1
MALI		1	1
CHINE		1	1
ESPAGNE		1	1
ITALIE	1		1
ROUMANIE	1		1
SERBIE	1		1
SUISSE		1	1
FRANCE	37	26	63
NC	2		2
Total	42	33	75

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 483 par sexe et pays de nationalité

75 docteurs de l'ED SCSO ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 33 hommes et 42 femmes, âgés de 27 à 71 ans avec une moyenne de 35 ans.

72 % de la cohorte 2015 (54 docteurs sur 75) est inscrite à l'Université Lyon 2 - Lumière. 7 docteurs sont enregistrés à l'ENS de Lyon, 7 à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, 6 à l'Université Jean Monnet et 1 à l'INSA Lyon.

Par ailleurs, 63 docteurs sont de nationalité française et 10 de nationalité étrangère. 2 docteurs ne l'ont pas précisée.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

56 docteurs (sur 75) ont répondu à l'enquête, soit 75 % de participation.

Parmi eux, 25 sont des hommes et 31 sont des femmes.

34 répondants sont de nationalité française et 12 de nationalité étrangère. 10 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

40 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 2 – Lumière, 5 docteurs sont enregistrés à l'ENS de Lyon, 5 à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, 5 à l'Université Jean Monnet et 1 à l'INSA Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

33 docteurs (sur 53 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 15 d'un établissement en France (hors UdL) et 5 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 33 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 24 viennent de l'Université Lyon 2 - Lumière et y sont restés
- 3 viennent de l'Université Jean Monnet et y sont restés
- 1 vient de l'Université Lyon 3 – Jean Moulin et y est resté
- 1 est issu de l'ENS de Lyon et y est resté
 - Soit 29 endo-inscriptions

- 1 provient de l'ENS de Lyon et s'est enregistré à Lyon 2
- 1 vient de l'ENS de Lyon et s'est enregistré à Lyon 3
- 1 est issu de Lyon 3 et s'est inscrit à l'ENS de Lyon
- 1 provient de Lyon 3 et s'est enregistré à Lyon 2

Au moment de leur inscription en thèse :

- 39 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 5 possédaient un diplôme de Master européen
- 2 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 possédait un doctorat autre que celui obtenu en 2015 ou 2018

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 31 docteurs étaient en formation initiale et 14 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 20 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences humaines et humanités	24	14	38
Département Sciences de la société	7	11	18
Total	31	25	56

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le champ disciplinaire Sciences humaines et humanités est le plus représenté avec 38 docteurs, dont 24 femmes. Les 18 autres docteurs sont en Sciences de la société.

La durée médiane de la thèse est de 5,2 ans et la moyenne de 5,8 ans.

6. COTUTELLE

5 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 1 avec l'Allemagne, 1 avec la Suisse, 1 avec le Brésil, 1 avec la Belgique et 1 avec la Roumanie.

7. FINANCEMENT

24 docteurs (sur 46 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Association /Fondation	1
Autre financement	3
Contrat CIFRE	1
Contrat de recherche	2
Contrat doctoral académique	1
Contrat organismes de recherche	1
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	5
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	4
Sans financement	29
Total	48

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

5 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse et 4 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse.

À noter également que 29 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

23 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 21 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

39 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
14 ont occupé un seul emploi, 10 en ont occupé deux et 15 en ont compté 3 et plus.

À noter que 7 répondants déclarent avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de leur doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	27
[6-12[mois	2
[12-18] mois	5
[18-24] mois	3
[24-30] mois	2
Total	39

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

39 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 17 sont en CDI, 7 en CDD et 3 en post-doctorat. À noter également que 2 docteurs sont auto-entrepreneurs. Par ailleurs, 4 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	3
Concours	11
Réponse à une annonce	4
Réseau personnel	2
Réseau professionnel	6
Autre	1
Total	27

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

11 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 6 ont utilisé leur réseau professionnel pour l'obtenir, 4 ont répondu à une annonce pour être embauché et 3 l'ont eu suite à une candidature spontanée.

b. Description de l'emploi

Parmi les 39 docteurs en emploi, 3 sont en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

17 docteurs (sur 29 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 7 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité) et 2 ont un emploi d'ATER.

17 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche, 7 ont des activités d'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche), 5 sont dans le conseil, études, expertise la recherche et développement, et 4 en pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 250 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 300 euros contre 2 250 euros chez les femmes.

1 docteur travaille dans le secteur privé et 22 sont dans le secteur public.

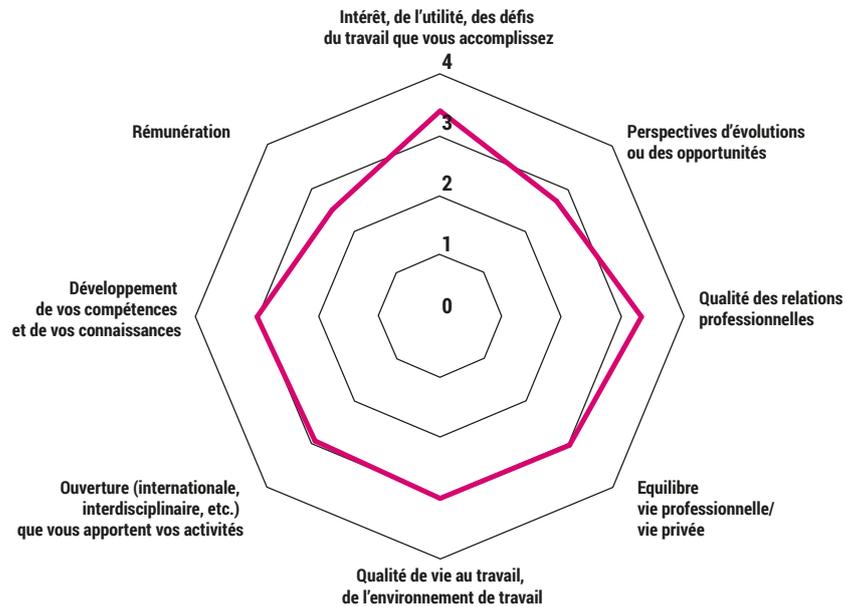
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 23
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Santé humaine et action sociale : 1
- Arts, spectacles et activités récréatives : 1
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 1

À noter que 22 docteurs travaillent en France, dont 12 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 8 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'Intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,4 sur 4, suivi par la qualité des relations professionnelles (3,3 sur 4).

À l'inverse, les 2 critères les moins appréciés sont la rémunération avec une moyenne de 2,5 sur 4 et les perspectives d'évolutions ou des opportunités (2,7 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

484

3LA
LETTRES
LANGUES
LINGUISTIQUE
ARTS
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Lettres, Langues, Linguistique et Arts (ED 484) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) et École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
MALI		1	1
MAROC		1	1
CANADA		1	1
CHILI	1		1
CHINE	1		1
CHYPRE	1		1
JAPON		1	1
SYRIE	1		1
TAÏWAN	1		1
VIETNAM		1	1
BELGIQUE	1		1
ESPAGNE		1	1
ITALIE		1	1
POLOGNE	1		1
ROUMANIE	1		1
ROYAUME-UNI	1		1
SUISSE	1		1
FRANCE	23	22	45
Total	33	29	62

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 484 par sexe et pays de nationalité

62 docteurs de l'ED 3LA ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 29 hommes et 33 femmes, âgés de 28 à 69 ans avec une moyenne de 37 ans.

66 % de la cohorte 2015 (41 docteurs sur 62) est inscrite à l'Université Lyon 2 - Lumière. 11 docteurs sont enregistrés à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, 5 à l'ENS de Lyon et 5 à l'Université Jean Monnet.

Par ailleurs, 45 docteurs sont de nationalité française et 17 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

42 docteurs (sur 62) ont répondu à l'enquête, soit 68 % de participation.

Parmi eux, 21 hommes et 21 femmes.

16 répondants sont de nationalité française et 16 de nationalité étrangère. 10 n'ont pas renseigné leur pays d'origine.

27 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 2 – Lumière, 6 docteurs sont enregistrés à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, 4 à l'ENS de Lyon et 5 à l'Université de Saint-Étienne - Jean Monnet.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

23 docteurs (sur 40 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 15 d'un établissement en France (hors UdL) et 2 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 23 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 13 viennent de l'Université Lyon 2 - Lumière et y sont restés
- 2 viennent de l'Université Jean Monnet et y sont restés
- 2 viennent de l'Université Lyon 3 – Jean Moulin et y sont restés
- 2 sont issus de l'ENS de Lyon et y sont restés
 - Soit 19 endo-inscriptions
- 1 provient de l'ENS de Lyon et s'est enregistré à l'UJM
- 1 est issu de Lyon 3 et s'est inscrit à Lyon 2
- 1 vient de l'ENS de Lyon et s'est enregistré à Lyon 3
- 1 est issu de Lyon 3 et s'est inscrit à l'ENS de Lyon

Au moment de leur inscription en thèse :

- 23 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 2 possédaient un diplôme de Master européen
- 2 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 2 avaient validé un diplôme de l'ENS de Lyon
- 2 étaient titulaires d'un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- 1 possédait un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 25 docteurs étaient en formation initiale et 4 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 11 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences humaines et humanités	21	21	42
Total	21	21	42

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le département des Sciences humaines et humanités est le seul champ disciplinaire représenté par les thèses soutenues en 2015.

La durée médiane de la thèse est de 5,4 ans et la moyenne de 6,3 ans.

6. COTUTELLE

3 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 1 avec l'Allemagne, 1 avec le Canada et 1 avec l'Italie.

7. FINANCEMENT

20 docteurs (sur 30 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	4
Contrat doctoral académique	2
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	3
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	9
Sans financement	18
Total	36

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

9 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse, 3 l'ont payée en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse et 2 ont bénéficié d'un contrat doctoral académique.

À noter également que 18 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

19 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 18 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

20 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :

11 n'ont occupé qu'un seul emploi, 6 en ont occupé deux et 3 en ont compté trois et plus.

À noter que 5 répondants déclarent n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de leur doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	17
[6-12] mois	2
[12-18] mois	4
[18-24] mois	1
[24-30] mois	1
Total	25

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

25 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 11 sont en CDI et 8 en CDD. Par ailleurs, 1 répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	4
Concours	11
Concours + Réseau professionnel	1
Réponse à une annonce	2
Autre	3
Total	21

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

11 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 4 l'ont eu suite à une candidature spontanée et 2 ont utilisé leur réseau professionnel pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 25 docteurs en emploi, aucun n'est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

11 docteurs (sur 19 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 8 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

17 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche, 5 ont des activités d'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche) et 2 sont dans la création artistique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 500 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 600 euros contre 2 400 euros chez les femmes.

1 docteur travaille dans le secteur privé et 17 sont dans le secteur public.

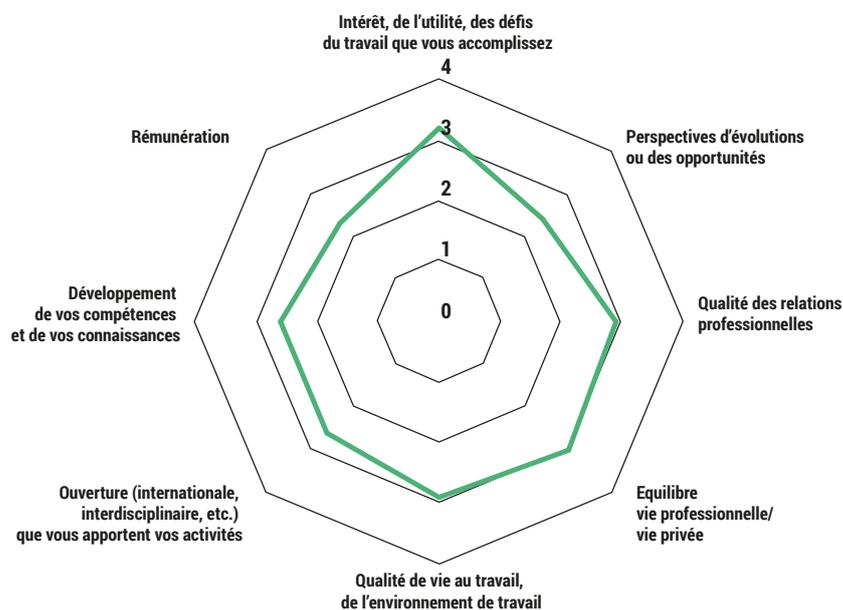
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 19
- Autre : 2

À noter que 9 docteurs travaillent en France, dont 6 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 11 exercent à l'étranger

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'Intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,2 sur 4, suivi par l'équilibre vie professionnelle/vie privée (3,0 sur 4).

À l'inverse, les 2 critères les moins appréciés sont la rémunération avec une moyenne de 2,3 sur 4 et les perspectives d'évolutions ou des opportunités (2,4 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 485 —

EPIC
ÉDUCATION
PSYCHOLOGIE
INFORMATION
COMMUNICATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Éducation, Psychologie, Information et Communication (ED 485) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3) et Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
TUNISIE		1	1
ÉTATS-UNIS	1		1
IRAN		1	1
LIBAN	1	2	3
SYRIE		1	1
BELGIQUE		1	1
ESPAGNE		1	1
PORTUGAL	1		1
RUSSIE	1		1
SUISSE	1	1	2
FRANCE	34	21	55
NC	1		1
Total	40	29	69

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 485 par sexe et pays de nationalité

69 docteurs de l'ED EPIC ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 29 hommes et 40 femmes, âgés de 27 à 65 ans avec une moyenne de 41 ans.

87 % de la cohorte 2015 (60 docteurs sur 69) est inscrite à l'Université Lyon 2 - Lumière. 7 docteurs sont enregistrés à l'Université Lyon 1 – Claude Bernard et 2 à l'ENS de Lyon.

Par ailleurs, 55 docteurs sont de nationalité française et 13 de nationalité étrangère. 1 docteur ne l'a pas précisée.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

52 docteurs (sur 69) ont répondu à l'enquête, soit 75 % de participation.

Parmi eux, 21 sont des hommes et 31 sont des femmes.

44 répondants sont de nationalité française et 8 de nationalité étrangère.

45 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 2 – Lumière, 6 docteurs sont enregistrés à l'Université Lyon 1 – Claude Bernard et 1 à l'ENS de Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

38 docteurs (sur 51 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 11 d'un établissement en France (hors UdL) et 2 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 38 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 31 viennent de l'Université Lyon 2 - Lumière et y sont restés
- 4 viennent de l'Université Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
- 1 est issu de l'ENS de Lyon et y est resté
 - Soit 36 endo-inscriptions
- 1 provient de Lyon 1 et s'est enregistré à Lyon 2
- 1 est issu de l'UJM et s'est inscrit à Lyon 2

Au moment de leur inscription en thèse :

- 34 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 5 possédaient un diplôme de Master européen
- 5 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 3 étaient titulaires d'un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- 1 avait validé un diplôme de l'ENS de Lyon

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 12 docteurs étaient en formation initiale et 31 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 32 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences humaines et humanités	31	21	52
Total	31	21	52

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le département des Sciences humaines et humanités est le seul champ disciplinaire représenté par les thèses soutenues en 2015.

La durée médiane de la thèse est de 5,2 ans et la moyenne de 5,6 ans.

6. COTUTELLE

3 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 1 avec l'Espagne, 1 avec le Portugal et 1 avec la Russie.

7. FINANCEMENT

10 docteurs (sur 43 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	3
Contrat CIFRE	1
Contrat doctoral académique	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	3
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	8
Sans financement	35
Total	51

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

8 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse, 3 l'ont payée en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, 1 a bénéficié d'un contrat CIFRE et 1 d'un contrat doctoral académique.

À noter également que 35 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

12 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 10 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

28 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
17 ont occupé qu'un seul emploi, 4 en ont occupé deux et 7 en ont compté trois et plus.

À noter que 11 répondants déclarent n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de leur doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	27
[6-12] mois	2
[12-18] mois	1
[18-24] mois	2
[24-30] mois	1
Total	33

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

33 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 18 sont en CDI et 7 en CDD.

À noter que 3 docteurs sont auto-entrepreneurs.

Par ailleurs, 6 répondants ont déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	1
Concours	8
Concours + Candidature spontanée	1
Concours + Réseau professionnel	2
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	2
Offre spontanée	1
Réponse à une annonce	7
Réseau personnel	1
Réseau professionnel	3
Autre	2
Total	28

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

8 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 7 l'ont eu après avoir répondu à une annonce et 3 ont utilisé leur réseau professionnel pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 28 docteurs en emploi, aucun n'est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

18 docteurs (sur 28 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 7 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

18 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche et 4 ont des activités dans la santé humaine.

Emploi hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 200 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 400 euros contre 2 100 euros chez les femmes.

7 docteurs travaillent dans le secteur privé et 13 sont dans le secteur public.

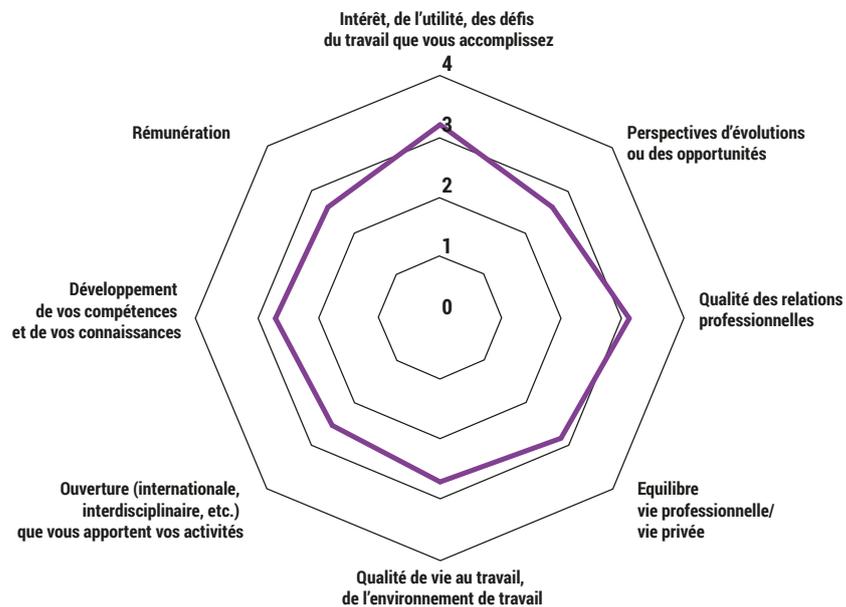
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 17
- Santé humaine et action sociale : 6
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 2
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Autre : 1

À noter que 21 docteurs travaillent en France, dont 16 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 7 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'Intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,2 sur 4, suivi par la qualité des relations professionnelles (3,1 sur 4).

À l'inverse, les 3 critères les moins appréciés sont l'ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportent vos activités avec une moyenne de 2,5 sur 4, la rémunération et les perspectives d'évolutions ou des opportunités (2,6 de moyenne chacun).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 486 —

SEG
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
GESTION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Sciences Économiques et de Gestion (ED 486) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) et École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
CONGO (RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE)		1	1
TUNISIE	2		2
ÉQUATEUR	1		1
SUISSE	1		1
FRANCE	10	11	21
Total	14	12	26

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 486 par sexe et pays de nationalité

26 docteurs de l'ED SEG ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 12 hommes et 14 femmes, âgés de 27 à 57 ans avec une moyenne de 36 ans.

11 docteurs sur 26 sont inscrits à l'Université Lyon 3 – Jean Moulin, 7 sont à l'Université Lyon 2 – Lumière, 5 docteurs sont enregistrés à l'Université Lyon 1 – Claude Bernard, 2 à l'Université Jean Monnet et 1 à l'ENS de Lyon.

Par ailleurs, 21 docteurs sont de nationalité française et 5 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

18 docteurs (sur 26) ont répondu à l'enquête, soit 68 % de participation.

Parmi eux, 8 sont des hommes et 10 sont des femmes.

10 répondants sont de nationalité française et 6 de nationalité étrangère. 2 docteurs n'ont pas précisé leur pays d'origine.

8 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 3 – Jean Moulin, 4 sont à l'Université Lyon 2 – Lumière, 3 docteurs sont enregistrés à l'Université Lyon 1 – Claude Bernard, 2 à l'Université Jean Monnet et 1 à l'ENS de Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

12 docteurs (sur 17 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 4 d'un établissement en France (hors UdL) et 1 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 12 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 5 viennent de l'Université Lyon 3 – Jean Moulin et y sont restés
- 3 viennent de l'Université Lyon 2 - Lumière et y sont restés
- 2 viennent de l'Université Université Lyon 1 - Claude Bernard et y sont restés
- 1 provient de l'Université Jean Monnet et y est resté
- 1 est issu de l'ENS de Lyon et y est resté
 - Soit 12 endo-inscriptions

Au moment de leur inscription en thèse :

- 14 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 1 possédait un diplôme de Master européen
- 1 avait validé un diplôme d'une École de commerce ou de gestion en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 6 docteurs étaient en formation initiale et 5 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 7 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences de la société	10	8	18
Total	10	8	18

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le département des Sciences de la société est le seul champ disciplinaire représenté par les thèses soutenues en 2015.

La durée médiane de la thèse est de 3,6 ans et la moyenne de 4 ans.

6. COTUTELLE

3 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 1 avec l'Équateur, 1 avec la Suisse et 1 avec la Tunisie.

7. FINANCEMENT

10 docteurs (sur 14 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	1
Contrat doctoral académique	3
Contrat doctoral autres ministères	1
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	4
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	1
Sans financement	3
Total	14

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

4 docteurs ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse et 3 ont bénéficié d'un contrat doctoral académique.

À noter également que 3 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

4 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, tous l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE.

Tous les docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance : 6 ont occupé un seul emploi, 4 en ont occupé deux et 1 en a compté trois et plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6[mois	8
[6-12[mois	1
[12-18[mois	1
Total	10

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

10 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 6 sont en CDI, 1 en CDD et 1 en post-doctorat. Par ailleurs, 1 seul répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	1
Concours	4
Concours + Entreprise d'accueil thèse CIFRE	1
Réponse à une annonce	1
Total	7

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

4 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 1 l'a eu après avoir répondu à une annonce et 1 suite à une candidature spontanée.

b. Description de l'emploi

Parmi les 10 docteurs en emploi, 1 seul est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

6 docteurs (sur 8 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 1 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

5 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche et 1 a des activités dans le conseil, études, expertise.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 000 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 100 euros contre 2 000 euros chez les femmes.

Tous les docteurs sont dans le secteur public.

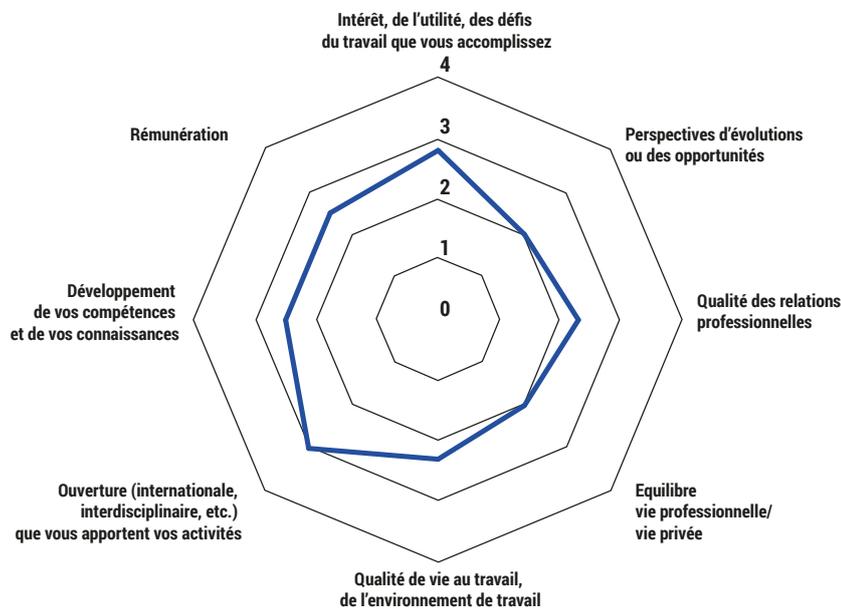
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 5
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières : 1
- Administration publique et organismes internationaux : 1

À noter que 4 docteurs travaillent en France, dont 2 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 3 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportent vos activités est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3 sur 4.

À l'inverse, les 2 critères les moins appréciés sont l'équilibre vie professionnelle/vie privée et les perspectives d'évolutions ou des opportunités (2 de moyenne chacun).

² Note de 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 487 —

PHILO
PHILOSOPHIE
HISTOIRE
CRÉATION
REPRÉSENTATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Philosophie : histoire, représentation, création (ED 487) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3) et École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
BRÉSIL	1		1
HAÏTI		1	1
CHINE	1		1
ITALIE	2		2
FRANCE	5	5	10
Total	9	6	15

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 487 par sexe et pays de nationalité

15 docteurs de l'ED Philosophie ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 6 hommes et 9 femmes, âgés de 29 à 62 ans avec une moyenne de 35 ans.

9 docteurs sur 15 sont inscrits à l'ENS de Lyon et 6 à l'Université Lyon 3 – Jean Moulin.

Par ailleurs, 10 docteurs sont de nationalité française et 5 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

10 docteurs (sur 15) ont répondu à l'enquête, soit 67% de participation.

Parmi eux, 5 sont des hommes et 5 sont des femmes.

5 répondants sont de nationalité française et 5 de nationalité étrangère.

7 docteurs sont inscrits à l'ENS de Lyon et 3 à l'Université Lyon 3 – Jean Moulin.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

3 docteurs (sur 8 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 4 d'un établissement en France (hors UdL) et 1 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 3 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 2 viennent de l'Université Lyon 3 – Jean Moulin et y sont restés
- 1 est issu de l'ENS de Lyon et y est resté
 - Soit 3 endo-inscriptions
- 1 vient de Lyon 3 et s'est inscrit à l'ENS de Lyon
- 1 vient de Lyon 2 et s'est inscrit à Lyon 3

Au moment de leur inscription en thèse :

- 7 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France).
- 1 possédait un diplôme de Master européen
- 1 avait un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 avait validé un diplôme de l'ENS de Lyon

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 7 docteurs étaient en formation initiale et 2 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 4 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences humaines et humanités	5	5	10
Total	5	5	10

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le département des Sciences humaines et humanités est le seul champ disciplinaire représenté par les thèses soutenues en 2015.

La durée médiane de la thèse est de 5 ans et la moyenne de 5,3 ans.

6. COTUTELLE

3 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 2 avec l'Italie et 1 avec la Chine.

7. FINANCEMENT

7 docteurs (sur 9 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	1
Contrat de recherche	1
Contrat doctoral académique	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	3
Sans financement	4
Total	10

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

3 docteurs ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, 1 a bénéficié d'un contrat de recherche et 1 d'un contrat doctoral académique.

À noter également que 4 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONALE DES UNIVERSITÉS

7 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et l'ont tous obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Tous les docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance : 6 ont occupé qu'un seul emploi, 3 en ont occupé deux et 1 en a compté trois et plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	5
[12-18] mois	2
[18-24] mois	2
Total	9

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

9 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 4 sont en CDI et 4 en CDD. Par ailleurs, 1 répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Concours	4
Concours + Réseau professionnel	1
Réponse à une annonce	2
Réseau professionnel	1
Total	8

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

4 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 2 l'ont eu après avoir répondu à une annonce et 1 a utilisé son réseau professionnel pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 9 docteurs en emploi, aucun n'est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

4 docteurs (sur 8 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 4 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

5 docteurs ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche et 2 ont des activités d'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

Emploi hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 400 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 000 euros contre 2 400 euros chez les femmes.

Les 8 répondants sont dans le secteur public.

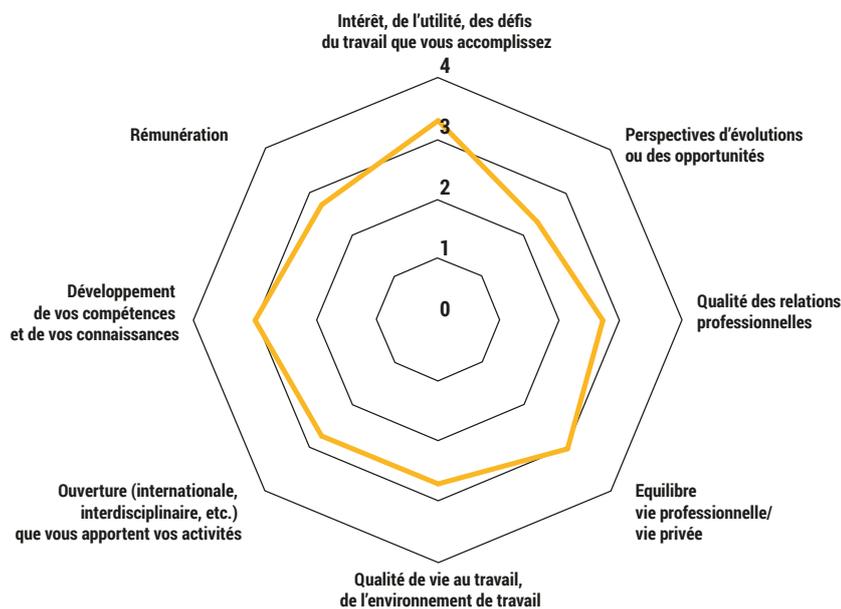
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 7
- Santé humaine et action sociale : 1

À noter que 3 docteurs travaillent en France, dont 2 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 5 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,3 sur 4, suivi par l'équilibre vie professionnelle/vie privée (3 sur 4) et le développement de vos compétences et de vos connaissances (3 sur 4).

À l'inverse, le critère le moins apprécié est celui sur les perspectives d'évolutions ou des opportunités (2,3 de moyenne).

2 Note de 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 488 —

SIS
SCIENCES
INGÉNIERIE SANTÉ
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale SIS (ED 488) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne), École des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne) et École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
AFRIQUE DU SUD		1	1
ALGÉRIE	1	2	3
MAROC	1	1	2
MAURITANIE		1	1
SÉNÉGAL		1	1
TUNISIE	2	2	4
BRÉSIL		1	1
BANGLADESH		1	1
CHINE		2	2
INDE		1	1
LIBAN	1	3	4
ALLEMAGNE	1		1
GRÈCE		1	1
ITALIE	1	3	4
MONACO	1		1
POLOGNE		1	1
ROUMANIE		1	1
RUSSIE	1	2	3
FRANCE	21	32	53
Total	30	56	86

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 488 par sexe et pays de nationalité

86 docteurs de l'ED SIS ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 56 hommes et 30 femmes, âgés de 26 à 46 ans avec une moyenne de 29 ans.

40 docteurs sur 86 sont inscrits aux Mines Saint-Étienne, 38 à l'Université Jean Monnet et 8 docteurs sont enregistrés à l'ENISE.

Par ailleurs, 53 docteurs sont de nationalité française et 33 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

56 docteurs (sur 86) ont répondu à l'enquête, soit 65 % de participation.

Parmi eux, 35 sont des hommes et 21 sont des femmes.

33 répondants sont de nationalité française et 15 de nationalité étrangère. 8 docteurs n'ont pas précisé leur pays d'origine.

26 docteurs sont inscrits à l'Université Jean Monnet, 25 à l'École des Mines de Saint-Étienne et 5 docteurs sont enregistrés à l'ENISE.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

18 docteurs (sur 55 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 31 d'un établissement en France (hors UdL) et 6 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 18 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 10 viennent de l'Université Jean Monnet et y sont restés
- 1 est issu de l'ENISE et y est resté
 - Soit 11 endo-inscriptions.
- 3 proviennent de l'École des Mines de Saint-Étienne et se sont enregistrés à l'ENISE
- 2 sont issus de l'INSA Lyon et se sont inscrits à l'École des Mines de Saint-Étienne
- 2 viennent de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard et ont intégré l'Université Jean Monnet

Au moment de leur inscription en thèse :

- 27 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 7 étaient titulaires d'un diplôme d'une École d'ingénieur en France
- 6 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 4 possédaient un diplôme de Master européen

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 38 docteurs étaient en formation initiale et 5 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 10 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences et technologies de l'information et de la communication	2	14	16
Département Sciences pour l'ingénieur	8	7	15
Département Biologie, médecine et santé	5	6	11
Département Chimie	3	2	5
Département Mathématiques et leurs interactions	1	3	4
Département Sciences de la terre et de l'univers, espace	1	3	4
Département Sciences agronomiques et écologiques	1		1
Total	21	35	56

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le département des Sciences et technologies de l'information et de la communication est le plus représenté avec 16 docteurs, 15 sont en Sciences pour l'ingénieur et 11 dans le domaine de la Biologie, médecine et santé.

La durée médiane de la thèse est de 3,3 ans et la moyenne de 3,5 ans.

6. COTUTELLE

4 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 2 avec le Canada, 1 avec le Liban et 1 avec la Roumanie.

7. FINANCEMENT

25 docteurs (sur 42 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	6
Contrat CIFRE	4
Contrat collectivités locales ou territoriales	3
Contrat de recherche	2
Contrat doctoral académique	4
Contrat organismes de recherche	2
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	4
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	1
Sans financement	2
Total	28

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

4 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse, 4 ont bénéficié d'un contrat CIFRE et 4 d'un contrat doctoral académique.

À noter également que 2 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

14 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 13 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Tous les docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance : 16 ont occupé un emploi, 17 en ont occupé deux et 7 en ont compté trois et plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 3 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	24
[6-12] mois	4
[12-18] mois	6
[18-24] mois	2
[24-30] mois	2
Total	38

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

38 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 22 sont en CDI et 10 en CDD.

À noter qu'1 docteur est auto-entrepreneur.

Par ailleurs, 1 répondant a déclaré être sans emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	2
Concours	2
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	1
Offre spontanée	3
Réponse à une annonce	9
Réseau personnel	2
Réseau professionnel	10
Réseau professionnel + Réseau personnel + Réponse a une annonce	1
Autre	1
Total	31

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

10 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 en utilisant leur réseau professionnel, 9 l'ont eu après avoir répondu à une annonce et 3 ont postulé spontanément pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 38 docteurs en emploi, 1 est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

22 docteurs (sur 34 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 10 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

19 docteurs travaillent dans la recherche et développement, 10 ont des activités dans l'enseignement supérieur et la recherche, 7 dans le conseil, études, expertise, 4 dans la valorisation et l'accompagnement de la recherche, innovation et 4 ont des activités en santé humaine.

Emplois post-doctorat et hors post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 500 euros. Il est le même pour les hommes, et pour les femmes (2 500 euros).

17 docteurs travaillent dans le secteur privé et 10 sont dans le secteur public.

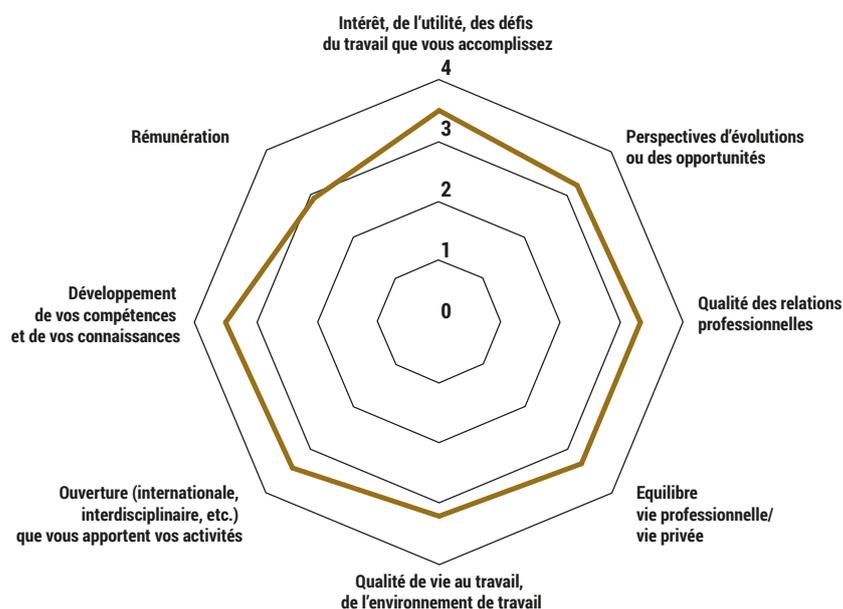
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 12
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 6
- Santé humaine et action sociale : 4
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 4
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Autre : 4

À noter que 24 docteurs travaillent en France, dont 15 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 10 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'Intérêt, l'utilité, les défis du travail que vous accomplissez et le Développement de vos compétences et de vos connaissances sont les deux critères les mieux notés avec une moyenne de 3,5 sur 4 chacun.

À l'inverse, le critère le moins apprécié est celui de la rémunération (2,9 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

492

DROIT

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Droit (ED 492) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3) et Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
BÉNIN		1	1
CAMEROUN	1		1
FRANCE	21	18	39
Total	22	19	41

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 492 par sexe et pays de nationalité

41 docteurs de l'ED Droit ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 19 hommes et 22 femmes, âgés de 25 à 62 ans avec une moyenne de 35 ans.

78 % de la cohorte 2015 (32 docteurs sur 41) est inscrite à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, 5 sont à l'Université Jean Monnet et 4 sont enregistrés à l'Université Lyon 2 - Lumière.

Par ailleurs, 39 docteurs sont de nationalité française et 2 de nationalité étrangère.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

27 docteurs (sur 41) ont répondu à l'enquête, soit 66 % de participation.

Parmi eux, 8 sont des hommes et 19 sont des femmes.

18 répondants sont de nationalité française et 7 de nationalité étrangère. 2 docteurs n'ont pas précisé leur pays d'origine.

20 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, 5 sont à l'Université Jean Monnet et 2 sont enregistrés à l'Université Lyon 2 - Lumière.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

20 docteurs (sur 27 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 6 d'un établissement en France (hors UdL) et 1 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 20 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 14 viennent de l'Université Lyon 3 – Jean Moulin et y sont restés
- 3 viennent de l'Université Jean Monnet et y sont restés
- 2 sont issus de l'Université Lyon 2 – Lumière et y sont restés
 - Soit 19 endo-inscriptions
- 1 provient de l'Université Lyon 2 – Lumière et s'est enregistré à l'Université Jean Monnet

Au moment de leur inscription en thèse :

- 20 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 2 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 était titulaire d'un diplôme d'une École d'ingénieur en France
- 1 possédait un diplôme de Master européen

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 16 docteurs étaient en formation initiale et 5 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 7 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences de la société	19	8	27
Total	19	8	27

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le département des Sciences de la société est le seul champ disciplinaire représenté par les thèses soutenues en 2015.

La durée médiane de la thèse est de 6 ans et la moyenne de 5,6 ans.

6. COTUTELLE

1 docteur a réalisé sa thèse en cotutelle avec le Bénin.

7. FINANCEMENT

11 docteurs (sur 22 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	2
Financement pour doctorant étranger	1
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	6
Salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse	3
Sans financement	13
Total	25

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

6 ont financé leur thèse en étant salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse et 3 l'ont payé en étant salarié du secteur public ou privé sans rapport avec la thèse.

À noter également que 13 docteurs déclarent ne pas avoir reçu de financement pour leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

11 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 8 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

19 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
8 ont occupé qu'un seul emploi, 3 en ont occupé deux et 8 en ont compté trois et plus.

À noter que 3 répondants déclarent n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de leur doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	13
[6-12] mois	4
[12-18] mois	2
[18-24] mois	2
[24-30] mois	1
Total	22

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

Tous les docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 12 sont en CDI et 2 sont auto-entrepreneurs.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	2
Concours	6
Réponse à une annonce	1
Réseau personnel	1
Réseau professionnel	2
Autre	1
Total	13

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

6 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 2 ont utilisé leur réseau professionnel et 2 ont postulé spontanément pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 22 docteurs en emploi, aucun n'est en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

12 docteurs (sur 22 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 2 sont auto-entrepreneurs.

8 docteurs travaillent dans l'enseignement supérieur et la recherche, 4 dans le conseil, études, expertise, et 2 dans la recherche et développement.

Emplois post-doctorat et hors post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 1 800 euros. Il est de 2 100 euros pour les hommes, et de 1 800 euros pour les femmes.

4 docteurs travaillent dans le secteur privé et 8 sont dans le secteur public.

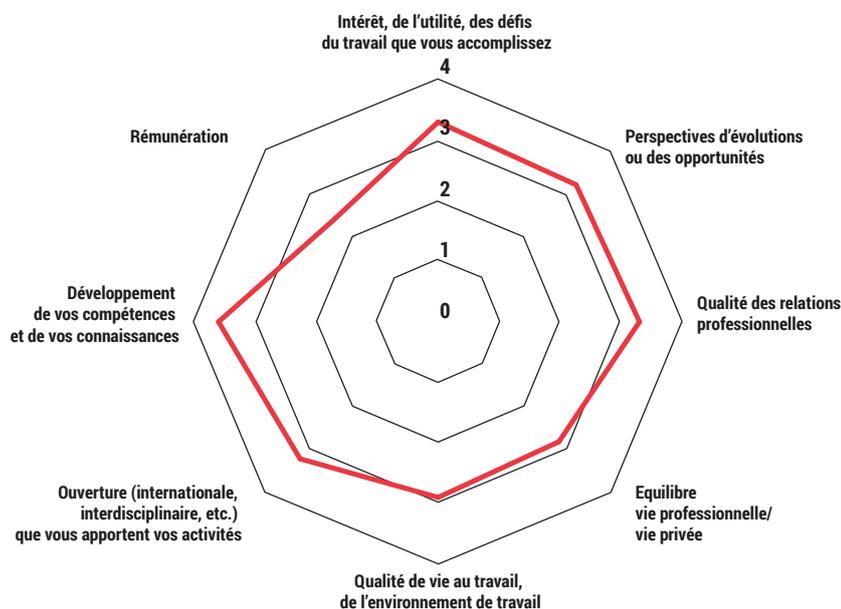
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 9
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 1
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières : 1

À noter que 14 docteurs travaillent en France, dont 8 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 2 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Le Développement de vos compétences et de vos connaissances est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,6 sur 4.

À l'inverse, le critère le moins apprécié est celui de la rémunération (2,4 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 512 —

INFOMATHS

INFORMATIQUE
MATHÉMATIQUES
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2015 de l'École doctorale Informatique et Mathématiques (ED 512) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) et École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
ALGÉRIE		2	2
SÉNÉGAL		1	1
TUNISIE	2		2
CAMBODGE	1		1
CHINE		1	1
THAÏLANDE	2		2
ESTONIE		1	1
ITALIE	1	2	3
FRANCE	10	50	60
NC	2	1	3
Total	18	58	76

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 512 par sexe et pays de nationalité

76 docteurs de l'ED Infomaths ont soutenu leur thèse en 2015.

Il s'agit de 58 hommes et 18 femmes, âgés de 25 à 42 ans avec une moyenne de 29 ans.

30 docteurs sur 76 sont inscrits à l'Université Lyon 1 Claude Bernard, 17 sont à l'ENS de Lyon, 15 à l'INSA Lyon, 11 sont enregistrés à l'Université Lyon 2 – Lumière et 3 à l'École Centrale de Lyon. Par ailleurs, 60 docteurs sont de nationalité française et 13 de nationalité étrangère. 3 docteurs n'ont pas précisé leur nationalité.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

55 docteurs (sur 76) ont répondu à l'enquête, soit 72 % de participation.

Parmi eux, 42 sont des hommes et 13 sont des femmes.

32 répondants sont de nationalité française et 17 de nationalité étrangère. 6 docteurs n'ont pas précisé leur pays d'origine.

21 docteurs sont inscrits à l'Université Lyon 1 Claude Bernard, 17 sont à l'ENS de Lyon, 12 à l'INSA Lyon, 4 sont enregistrés à l'Université Lyon 2 – Lumière et 1 à l'École Centrale de Lyon.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

24 docteurs (sur 49 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UdL, 21 d'un établissement en France (hors UdL) et 4 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 24 docteurs qui viennent de l'UdL :

- 7 viennent de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard et y sont restés
- 6 viennent de l'INSA Lyon et y sont restés
- 3 sont issus de l'ENS de Lyon et y sont restés
 - Soit 16 endo-inscriptions
- 5 proviennent de l'ENS de Lyon et se sont inscrits à l'Université Lyon 1 – Claude Bernard
- 2 sont issus de Lyon 1 et se sont enregistrés à l'ENS de Lyon
- 1 est originaire de Lyon 1 et s'est inscrit à l'INSA Lyon

Au moment de leur inscription en thèse :

- 30 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA, ou DESS (obtenu en France)
- 4 avaient un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 4 possédaient un diplôme de Master européen
- 3 étaient titulaires d'un diplôme d'une École d'ingénieur en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, 36 docteurs étaient en formation initiale et 3 occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

À noter également que 10 docteurs étaient déjà en poste.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Département Sciences et technologies de l'information et de la communication	8	23	31
Département Mathématiques et leurs interactions	5	19	24
Total	13	42	55

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le champ disciplinaire Sciences et technologies de l'information et de la communication est le plus représenté avec 31 docteurs, dont 23 hommes. Les 24 autres docteurs sont en Mathématiques et leurs interactions. Parmi ces derniers, 19 sont des hommes.

La durée médiane de la thèse est de 3,6 ans et la moyenne de 3,6 ans.

6. COTUTELLE

8 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle : 4 avec la Tunisie, 2 avec l'Italie, 1 avec l'Algérie et 1 avec le Sénégal.

7. FINANCEMENT

32 docteurs (sur 41 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

	Ensemble
Autre financement	8
Contrat CIFRE	4
Contrat de recherche	4
Contrat doctoral académique	16
Contrat organismes de recherche	2
Financement pour doctorant étranger	3
Salarié du secteur public ou privé en rapport avec la thèse	3
Sans financement	1
Total	41

Tableau 3 : Répartition des docteurs par type de financement de leur thèse

16 docteurs ont bénéficié d'un contrat doctoral pour financer leur thèse, 4 d'un contrat CIFRE et 4 d'un contrat de recherche. À noter également qu'un docteur déclare ne pas avoir reçu de financement pour sa thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

14 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et 13 l'ont obtenue.

9. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

41 docteurs ont occupé au moins un poste professionnel depuis leur soutenance :
10 ont occupé qu'un seul emploi, 19 en ont occupé deux et 12 en ont compté trois et plus.

À noter qu'un répondant déclare n'avoir exercé aucun emploi depuis l'obtention de son doctorat.

La durée médiane de recherche du premier emploi est inférieure à 1 mois.

	Ensemble
[0-6] mois	36
[6-12] mois	2
[18-24] mois	2
Total	40

Tableau 4 : Répartition des docteurs par durée de recherche de leur 1^{er} emploi

10. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

40 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018 : parmi eux, 26 sont en CDI, 8 sont en CDD et 2 en post-doctorat.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2018

	Ensemble
Candidature spontanée	3
Concours	10
Concours + Candidature spontanée	1
Concours + Réponse à une annonce	1
Entreprise d'accueil thèse CIFRE	2
Réponse à une annonce	6
Réseau professionnel	9
Autre	2
Total	34

Tableau 5 : Répartition des docteurs par mode d'obtention de leur emploi

10 docteurs ont obtenu leur emploi occupé au 1^{er} décembre 2018 grâce à un concours, 9 ont utilisé leur réseau professionnel et 6 ont répondu à une annonce pour l'obtenir.

b. Description de l'emploi

Parmi les 40 docteurs en emploi, deux sont en post-doctorat.

Emplois hors post-doctorat

26 docteurs (sur 34 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 8 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

20 docteurs ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche et 10 travaillent dans la recherche et développement.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 500 euros. Il est de 2 500 euros pour les hommes, et de 2 400 euros pour les femmes.

12 docteurs travaillent dans le secteur privé et 17 sont dans le secteur public.

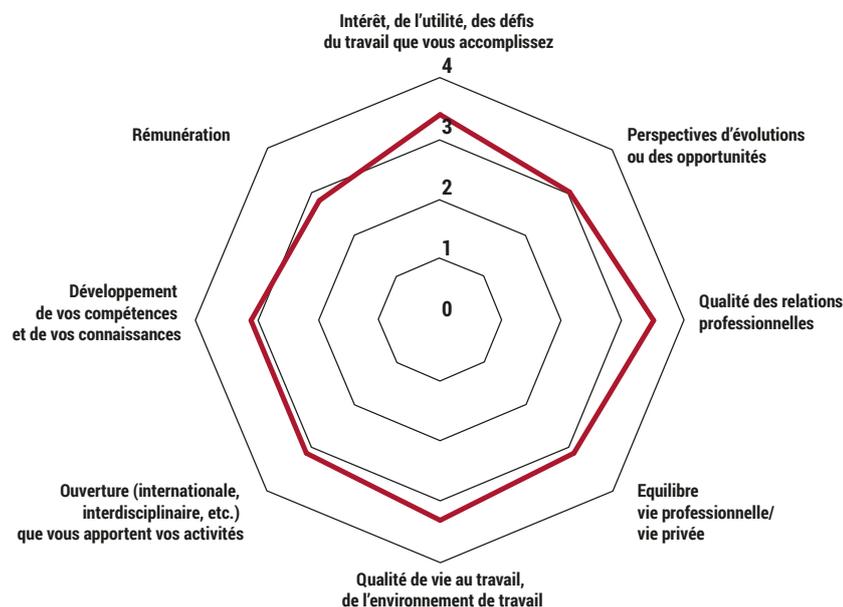
Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 22
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 8
- Santé humaine et action sociale : 3
- Autre : 1

À noter que 24 docteurs travaillent en France, dont 12 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 11 exercent à l'étranger.

11. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer² leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2018.



Graphique 1 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

La qualité des relations professionnelles est le critère le mieux noté avec une moyenne de 3,5 sur 4.

À l'inverse, le critère le moins apprécié est celui de la rémunération (2,8 de moyenne).

² Note 1 (faible satisfaction) à 4 (forte satisfaction)





ANNEXES

—



ANNEXE 1
CATALOGUE DES FORMATIONS
2017-2018 DE L'UNIVERSITÉ
DE LYON



A. COMPÉTENCES POUR LE DOCTORAT

A01	Construire et gérer mon projet de thèse	35H
A02	Valoriser mon expérience de recherche	21H
A03	Gestion de projets de recherche et d'innovation et importance du réseau professionnel	30H
A04	Dealing with scientific literature: efficient reading and good note taking habits	20H
A05b	Comment vivre au mieux sa thèse (programme Korsa)	13H
A07	Recherche et industrie : les enjeux de la Propriété intellectuelle	12H
A10	Éthique de la recherche (cours en ligne)	18H
A13a	Research integrity in scientific professions / MOOC	30H
A13b	Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche / MOOC	30H
A15	Méthode de recherche d'informations scientifiques et techniques	4H
A16	Recherche d'informations scientifiques et techniques : outils, veille, diffusion de la thèse	20H
A17	ISIDOC'T, documentation et gestion de l'information en SHS	15H
A18	Optimiser les flux d'information pour sa thèse (SHS)	22H
A19	Mettre en surveillance ses thématiques de recherche : méthodes et outils pour la thèse	14H
A20	Writing scientific articles in English	21H
A21	Writing a scientific paper step by step	20H
A22	Writing and publishing scientific articles in Biology, Chemistry, Physics	21H
A23	Writing scientific articles more clearly in English	6H
A25	Oral presentation in English for scientific conferences	21H
A26	Technical presentations in English for scientists	14H
A27	Presentations in English for Humanities and Social Sciences	14H
A28	How to design effective slides for your presentations	16H
A30	Vulgariser la science par l'écrit et la parole	21H
A31	Communication et médiation des sciences : comment présenter sa recherche à tout public	30H
A32	Communicating science to a larger audience	21H
A33	Communiquer sa recherche à tous : Ma thèse en 180 secondes	27H
A34	Initier un jeune à la recherche	37H
A35	Engagement doctorant : rencontres doctorants-lycéens & collégiens	8 à 16H
A40	Formation à la rédaction de longs documents structurés	12H
A42	Introduction au data mining avec le logiciel R	14H
A43	Introduction à la fouille de données textuelles (text mining)	20H
A46	Recherche reproductible : principes méthodologiques pour une science transparente / MOOC	48H

B. COMPÉTENCES TRANSVERSALES

B01	Gestion du temps	21H
B02	Gestion du stress	21H
B03	Conduite et animation de réunion	21H
B04	S'affirmer face à des situations et des personnalités difficiles	21H
B05	Management d'équipe	21H
B10	Les écrits professionnels : techniques d'expression et de communication	21H
B11	S'exprimer devant un groupe : techniques d'expression et de gestion du discours	21H
B13	S'initier aux techniques de l'écriture journalistique	14H
B14	Your perfect pitch	16H
B20a	Français langue étrangère, niveaux débutant à élémentaire /French as a foreign language, beginner to elementary levels	39H
B20b	Français langue étrangère/Niveau intermédiaire à confirmer	42H
B21	Cours de français : vivre en France (3 niveaux) / MOOC	17H
B23	Conduite de réunion en anglais / MOOC	18H
B30	Académie de l'innovation : formation par l'action pour développer des projets innovants	50H
B31	Outils de créativité et d'innovation	24H
B33	S'initier à l'innovation sociale et responsable	21H
B34	Protection de la vie privée dans le monde numérique / MOOC	15H
B40	Engagement doctorant	20H
B41	Formation de formateur	21H

C. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET RECHERCHE D'EMPLOI

C01	Élaborer son projet d'évolution professionnelle post doctorat	21H
C02	Doctorants SHS : envisager son évolution professionnelle hors Académie / recherche publique	21H
C03	Les carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche	3H
C05	Se former pour enseigner dans le supérieur / MOOC	30H
C06	Consulting career for PhDs	21H
C07	Créer son entreprise : entretien-conseil personnalisé	1H
C08	Docteur et pourquoi pas entrepreneur ?	14H
C10	Doctoriales : séminaire de doctorants au service de l'innovation des entreprises & organisations	21H
C11	Business Game : découverte de l'entreprise	21H
C12	Gestion de la recherche et du développement	40H
C13	Stratégie d'entreprise	40H
C20	Se préparer à la recherche d'emploi en entreprise : outils de communication et de candidature	21H
C21	From PhD to job market	21H
C22	Utiliser les réseaux sociaux pour son évolution professionnelle	3H
C23	Live video job interview training	2H

D. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

F01	ASPICS (Ateliers et séminaires pour l'informatique et le calcul scientifique)	2H
F02	Histoire des sciences et épistémologie	22H
F03	Concepteur en recherche animale : modèles de la recherche biomédicale et vétérinaire	80H
F03b	Concepteur en recherche animale : modèles de la recherche biomédicale et vétérinaire	80H
F04	Concepteur en recherche animale : modèles murins et génétiquement modifiés	66H
F05	Module AIR/Écriture littéraire et sciences sociales	30H
F06	Module AIR/Écriture critique littéraire avec des écrivains	30H

ANNEXE 2
QUESTIONNAIRE

—

Questions pour les cohortes 2015 et 2017

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude sont issus des réponses fournies par les docteurs de 2015 ayant répondu au questionnaire ci-dessous :

[BC] : branchement conditionnel

INTRO - NATIONALITÉ ET LANGUE DU QUESTIONNAIRE

Pour commencer, pourriez-vous nous préciser la langue dans laquelle vous répondrez au questionnaire et votre nationalité ? First, could you please choose the language of the survey and indicate your nationality?

INTRO1 : Souhaitez-vous répondre à l'enquête / Do you wish to take the survey

- En français
- In English

INTRO2 : Quelle est votre nationalité ?

Vous pouvez sélectionner deux nationalités si vous avez la double-nationalité

- Nationalité 1 : (voir annexe 2a : liste pays)
- Nationalité 2 : (voir annexe 2a : liste pays)

INFOG - VOTRE PARCOURS D'ÉTUDES AVANT L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

Nous allons commencer par quelques questions sur votre parcours d'études avant l'inscription en doctorat, et sur votre situation quand vous étiez doctorant.

Dans quel établissement avez-vous obtenu le dernier diplôme avant l'inscription en thèse ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- (1) Université Claude Bernard Lyon 1
- (2) Université Lumière Lyon 2
- (3) Université Jean Moulin Lyon 3
- (4) Université Jean Monnet Saint-Étienne
- (5) ENTPE
- (6) École des Mines Saint-Étienne
- (7) École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne
- (8) ENS de Lyon
- (9) École Centrale de Lyon
- (10) INSA Lyon
- (11) Autre établissement supérieur en France, précisez le département : ___
- (12) Autre établissement supérieur à l'étranger, précisez le pays : _____

INFOG1 : Au moment de votre inscription en doctorat, vous aviez obtenu :

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Un diplôme de master, DEA, DESS obtenu en France
- Un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- Un diplôme d'école de commerce ou de gestion (établissement français)
- Un diplôme d'une école normale supérieure
- Un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- Un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France (école nationale des Chartes, EHESS, école d'architecture, diplôme d'université, etc)
- Un diplôme de master européen
- Un autre diplôme obtenu à l'étranger
- Un diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2015 ou 2017
- Une validation des acquis professionnels (VAP)
- Autre. Précisez :

INFOG2 : Quand avez-vous soutenu votre doctorat ? ___ / ___ / 2015 ou 2017 (jour/mois)

Quelle est la durée en mois de votre thèse (hors interruptions) ? ___ ___ mois

INFOG3 : De quelle(s) discipline(s) relevaient principalement vos travaux de recherche ?

*Vous pouvez choisir une discipline majeure et une discipline mineure si vos travaux étaient pluridisciplinaires
Nomenclature GER à 2 niveaux*

- Discipline majeure : (voir annexe 2b)
- Discipline mineure : (voir annexe 2b)

INFOG4 : Étiez-vous en cotutelle internationale ?

- Oui
- Non

INFOG5 : [BC : INFOG4 = 'Oui'] Votre co-tutelle se déroulait entre la France et le(s) pays suivant(s)

Vous pouvez sélectionner deux pays de co-tutelle

- Pays 1 : (voir annexe 2a) France exclue
- Pays 2 : (voir annexe 2a) France exclue

INFOG6 : [BC : INFOG4 = 'Non'] Avez-vous effectué une mobilité internationale d'au moins 3 mois dans le cadre du doctorat ?

- Oui
- Non

INFOG7 : Avez-vous obtenu votre doctorat par validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

- Oui
- Non

PTHES - PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU DOCTORAT

Nous allons maintenant nous intéresser à votre parcours avant l'obtention du doctorat et tout particulièrement aux conditions dans lesquelles vous avez préparé votre thèse.

PTHES1 : Avant votre inscription en doctorat, avez-vous eu une activité professionnelle comme occupation principale ?

C'est-à-dire hors alternance, stages, travail étudiant, jobs d'été...

- Oui
- Non

PTHES2 : [BC : PTHES1 = 'Oui'] Combien de mois au total avez-vous passé en activité professionnelle avant votre inscription en doctorat ? ___ ___ mois

PTHES3 : Au moment de votre inscription en doctorat, occupiez-vous un emploi non dédié à votre projet doctoral ?

- Oui
- Non

PTHES4 : [BC : Pour les docteurs en emploi au moment de leur inscription en doctorat / PTHES3 = 'Oui']

Avez-vous conservé cet emploi durant votre inscription en doctorat ?

- Oui
- Non

Avez-vous financé votre thèse grâce à :

	Oui	Non
PTHESFIN1 : Un financement spécifique pour réaliser votre projet doctoral Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale		
PTHESFIN2 : Un emploi non dédié à votre projet doctoral		
PTHESFIN3 : Un emploi d'ATER		
PTHESFIN4 : Vos ressources personnelles (y compris aide des proches, prêt, retraites)		
PTHESFIN5 : Autres. Précisez :		

PTHES5 : [BC : PTHESFIN1 = 'Oui'] À quel type de contrat correspondait le financement spécifique dont vous avez bénéficié pour préparer votre thèse ?

Plusieurs réponses possibles (par exemple cumul bourse + CDD)

- Un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral)
- Un CDI (contrat à durée indéterminée)
- Une bourse

PTHES6 : [BC : PTHESFIN1 = 'Oui'] D'où provenaient les fonds pour ce(s) financement(s) spécifique(s) ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Financement État : Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche*)
- Collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- Agences françaises de financement public de la recherche (dont ANR, Labex, Idex et autres programmes du PIA)
- CIFRE
- Financement mixte public privé hors CIFRE
- Financement privé d'organisations implantées en France (dont mécénat)
- Financement de la Commission européenne (dont ERC, Actions Marie Skłodowska-Curie, Erasmus)
- Financement étranger
- Financement des organismes de formation continue
- Organismes internationaux (OCDE, ONU, etc)
- Autre. Précisez :

PTHES7 : [BC : PTHESFIN1 = 'Oui' et PTHES5 <> 'CDI'] Quelle était la durée du contrat dont vous avez bénéficié pour préparer votre thèse ?

Exemple : indiquez 36 si vous avez bénéficié de ce financement spécifique pendant 3 ans.

__ __ mois

PTHES8 : [BC : PTHESFIN1 = 'Oui' et PTHES5 <> 'Bourse'] À combien s'élevait le montant mensuel du contrat dont vous avez bénéficié pour préparer votre thèse ?

Indiquez le montant en euros, en net ou en brut (au choix)

Montant mensuel net __ __ __ __ __ euros

Montant mensuel brut __ __ __ __ __ euros

PTHES9 : [BC : PTHESFIN1 = 'Oui' et PTHES5 = 'Bourse'] À quel montant total s'élevait la bourse que vous avez perçue ?

Indiquez le montant en euros, en net ou en brut (au choix)

Montant net __ __ __ __ __ euros

Montant brut __ __ __ __ __ euros

Pendant votre doctorat, avez-vous effectué des vacances ou des missions complémentaires ?

	Oui	Non
PTHESFIN6 : D'enseignement (hors contrat d'ATER)		
PTHESFIN7 : De diffusion de l'information scientifique		
PTHESFIN8 : De valorisation de résultats de recherche		
PTHESFIN9 : De conseil ou d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation		

Nous allons maintenant aborder brièvement la qualification CNU et les éventuelles formations suivies après le doctorat.

QUALIF - QUALIFICATION CNU

QUALIF1 : Vous êtes-vous présenté(e) à la qualification CNU ?

- Oui, et vous avez obtenu votre qualification sur au moins une liste
- Oui, mais vous n'avez pas obtenu la qualification
- Non

RETUD - FORMATIONS DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

Les trois questions suivantes portent sur les formations suivies après le doctorat. Si vous n'êtes pas concerné(e), indiquez-le à la première question.

RETUD1 : Depuis l'obtention de votre doctorat, vous êtes-vous inscrit dans une ou plusieurs formations ?

- Oui, j'ai suivi une seule formation
- Oui, j'ai suivi plusieurs formations
- Non

RETUD2 : [BC : RETUD1 = 'Oui'] Ces formations correspondaient à :

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Une préparation à un concours de la fonction publique
- Une réorientation
- L'acquisition d'une compétence complémentaire
- Une spécialisation
- Autre : précisez

RETUD3 : [BC : RETUD1 = 'Oui'] Précisez dans quelle(s) formation(s) vous vous êtes inscrit :

EMPLS - VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

EMPLS1 : Combien de contrats successifs avez-vous obtenu entre l'obtention de votre doctorat et le 1^{er} décembre 2018 (y compris contrat au 1^{er} décembre 2018 si vous étiez en emploi à cette date) ? __ __

EMPLS2 : **[BC : EMPLS1 = 1]** Occupez-vous toujours l'emploi correspondant au 1^{er} contrat obtenu depuis le doctorat ?

- Oui
 Non

[BC : EMPLS1 >= 1] Concernant le 1^{er} contrat obtenu suivant le doctorat, merci d'indiquer les dates suivantes :

Ce 1^{er} contrat a pu être obtenu avant la fin du doctorat

EMPLS3 : Date de début du contrat : (Mois/année) __ __ / __ __ __ __

EMPLS4 : **[BC : EMPLS2 = 'Non']** Date de fin du contrat : (Mois/année) __ __ / __ __ __ __

DCHOM1 : Combien de mois au total avez-vous été en situation de chômage entre la date de soutenance de la thèse et le 1^{er} décembre 2018 ?

Renseigner 0 si vous n'avez connu aucune période de chômage

__ __

SITPR - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

Nous allons maintenant parler de votre situation professionnelle actuelle.

SITPR1 : Quelle est votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018 ?

- Vous occupez un emploi (y compris CDD de type « post-doc » ou ATER)
(y compris si vous êtes en arrêt maladie, en congé maternité ou en congé parental)

Vous êtes salarié Oui Non

Vous avez créé une entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise
 (inclut autoentrepreneur et indépendant) Oui Non

Vous êtes également inscrit dans une formation (congé individuel de formation, cours du soir...) Oui Non

- Vous êtes sans emploi

Vous êtes en cours de création de votre entreprise (inclut autoentrepreneur et indépendant) Oui Non

Vous êtes également inscrit dans une formation Oui Non

Vous êtes en recherche d'emploi (hors création d'entreprise) Oui Non

Vous ne recherchez pas d'emploi (retraité, congé sabbatique, maternité, parentalité, accident, longue maladie, reconversion en cours...) Oui Non

- Autres. Précisez :

EMPLR - VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

[BC : Docteurs en emploi ou création d'entreprise / SITPR1 = en emploi ou vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise]

EMPLR1 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi] Occupez-vous simultanément plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2018 ?

- Oui
- Non, un seul

EMPLR2 : [BC : EMPLR1 = 'Oui'] Combien d'emplois occupez-vous simultanément au 1^{er} décembre 2018 ?

EMPLR3 : [BC : En emploi hors création d'entreprise et plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2018 / SITPR1 = en emploi et EMPLR1 = 'Oui'] Quel est l'intitulé exact de l'emploi que vous considérez comme principal ?
(Veuillez indiquer l'intitulé figurant sur votre contrat)

[BC : En emploi hors création d'entreprise et un seul emploi au 1^{er} décembre 2018 / SITPR1 = en emploi et EMPLR1 = 'Non, un seul'] Quel est l'intitulé exact de votre emploi ? (Veuillez indiquer l'intitulé figurant sur votre contrat)

EMPLR4 : [BC : Pour les docteurs qui ont déclaré plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2018 / EMPLR1 = 'Oui'] Quel est l'intitulé exact de l'emploi que vous considérez comme secondaire ? (Veuillez indiquer l'intitulé figurant sur votre contrat)

Les questions suivantes portent sur l'emploi que vous considérez comme principal à l'exception des questions portant sur le revenu et le temps de travail.

EMPLR5 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi] À quelle date avez-vous été embauché(e) pour cet emploi ?

[BC : Création d'entreprise / SITPR1 = vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise] À quelle date votre entreprise a-t-elle été immatriculée ?

__ / __ __ __ (mois/année) **OU** Je suis en cours de création de mon entreprise

EMPLR6 : [BC : SITPR1 = en emploi salarié] Par quel moyen avez-vous trouvé votre emploi principal ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Concours
 - Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE
 - Réseau professionnel
 - [BC : EMPLR6_3 = 'réseau professionnel'] Précisez :
 - Réseau personnel (famille, amis...)
 - Candidature spontanée
 - Réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...)
 - Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...)
 - Forum, salon professionnel
 - Autre. Précisez :
-

EMPLR7 : [BC : Recrutement par concours / EMPLR6 = concours] Précisez de quelle Fonction Publique relevait le concours sur lequel vous avez été recruté :

- Fonction Publique d'État
- Fonction Publique Hospitalière
- Fonction Publique Territoriale
- Fonction Publique Européenne

EMPLR8 : [BC : Recrutement par concours / EMPLR6 = concours] Le doctorat était-il exigé pour ce concours ?

- Oui
- Non

EMPLR9 : [BC : Recrutement par concours / EMPLR6 = concours] En quelle année avez-vous obtenu ce concours ? _ _ _ _ _

EMPLR10 : Votre lieu de travail se situe :

- En France
- Dans un autre pays

EMPLR11 : [BC : EMPLR10 = en France] Dans quel département se situe votre lieu de travail ? _ _

Indiquez 97 pour les DOM, 98 pour le COM.

EMPLR12 : [BC : EMPLR10 = à l'étranger] Dans quel pays se situe votre lieu de travail ?

- (voir annexe 2a : liste pays) France exclue

EMPLR13 : Dans quelle catégorie s'inscrivent vos activités ?

Plusieurs réponses possibles

- Enseignement supérieur et recherche
- Enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)
- Recherche et développement
- Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation
- Conseil, études, expertise
- Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique
- Médiation, communication et journalisme scientifique
- Santé humaine
- Création artistique
- Autre. Précisez

EMPLR14 : Votre emploi comporte-t-il ?

Des activités d'encadrement de personnels Oui Non

La gestion d'un budget Oui Non

Des responsabilités de chef de projet Oui Non

Des travaux menés dans un cadre international Oui Non

EMPLR15 : Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre emploi ?

- Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques (exemples : maîtres de conférence, professeurs des universités, chercheurs, professeurs agrégés, ingénieurs de recherche et d'études, médecins hospitaliers ou salariés, internes en médecine, odontologie, pharmacie, pharmaciens salariés, psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle)
- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- Cadres de la fonction publique (y compris médecins exerçant dans un hôpital)
- Professions intermédiaires admin. de la fonction publique (cat. B)
- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- Professions intermédiaires admin. et commerciales des entreprises (exemples : techniciens commerciaux et technico-commerciaux)
- Contremaîtres, agents de maîtrise
- Techniciens
- Employés
- Ouvriers
- Professions libérales de santé (exemples : médecins, chirurgiens, dentistes, psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens)
- Professions intermédiaires de la santé et du travail social (exemples : infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés)
- Professions libérales juridiques et techniques
- Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés
- Agriculteurs exploitants
- Artisans
- Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- Professions de l'information, des arts et des spectacles
- Clergé, religieux

EMPLR16 : [BC : EMPLR15 <-> 'Professions libérales de santé', 'Professions libérales juridiques et techniques', 'Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés', 'Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus']

Quel est votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail :

[BC : Docteurs en emploi à l'étranger / EMPLR10 = 'dans un autre pays']

- Contrat permanent
- Contrat de durée limitée

[BC : EMPLR10 = 'En France']

- Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire
- Un CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat postdoctoral)
- Un emploi d'ATER
- Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)
- Un emploi d'intérimaire
- Une vacation horaire
- Vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise
- Vous travaillez comme intermittent du spectacle
- Un autre type de contrat. Précisez :

EMPLR17 : [BC : EMPLR16 = 'contrat de durée limitée' ou 'CDD scientifique' ou 'emploi d'ATER' ou 'autre CDD' ou 'emploi d'intérimaire' ou 'intermittent du spectacle'] Quelle est la durée de votre contrat en mois ? __ __ mois

[BC : EMPLR16 = 'emploi d'intérimaire'] Quelle est la durée de la mission d'intérim en cours ? __ __ mois

Pour les questions relatives au temps de travail, il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLR18 : Travaillez-vous

- À temps complet
- À temps partiel
- [BC : EMPLR15 = 'vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise'] sans objet

EMPLR19 : [BC : EMPLR19 = 'à temps partiel'] Votre temps de travail représente-t-il

- Moins d'un mi-temps
- Un mi-temps (50 %)
- De plus de 50 % à moins de 80 %
- 80 %
- Plus de 80 %

EMPLR20 : [BC : EMPLR19 = 'à temps partiel'] Pour quelle raison principale travaillez-vous à temps partiel ?

- Pour exercer une autre activité professionnelle ou suivre des études ou une formation
- Pour raison de santé
- Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein
- Pour vous occuper de votre ou de vos enfants ou d'un autre membre de votre famille
- Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques
- Pour une autre raison. Précisez :

Les questions suivantes concernent votre employeur ou votre entreprise [votre employeur principal si vous occupez plusieurs emplois].

EMPLR21 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi] De quelle catégorie votre employeur relève-t-il ?

[BC : Création d'entreprise / SITPR1 = vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise] De quelle catégorie votre entreprise relève-t-elle ?

- [BC : Docteurs en emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi salarié]
Fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière, européenne)
- Entreprise
- Organisme à but non lucratif ou association
- [BC : Docteurs en emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi salarié]
Institution internationale
Exemples : OCDE, ONU
- Entrepreneur individuel
- Autres. Précisez :

EMPLR22 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi] Quel est le secteur d'activité principal de votre employeur ?

[BC : En création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / SITPR1 = vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise] Quel est votre principal secteur d'activité ?

- Enseignement, recherche, R&D
 - Enseignement supérieur exclusivement
 - Recherche ou R&D exclusivement
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement scolaire et primaire
 - Autres activités d'enseignement

- Activités financières et d'assurance, activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique)
 - Informatique et traitement de données (programmation, conseil, traitement et hébergement de données)
 - Télécommunications
 - Autres activités d'information (activités cinématographiques, activités d'édition de chaînes de radio et de télévision), communication, presse, édition
 - Activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, activités vétérinaires
- Santé humaine et action sociale
- Administration publique et organismes internationaux
 - Administration publique, nationale, territoriale ou européenne
 - Organismes internationaux
Exemples : ONU, OCDE, organismes consulaires d'un pays dont vous n'êtes pas ressortissant (si vous travaillez à l'Ambassade des états-Unis, vous choisirez administration publique si vous êtes américain, organismes internationaux si vous n'êtes pas de nationalité américaine)
- Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau
 - Industries extractives (mines...)
 - Industries manufacturières
 - Production et distribution d'énergie et d'eau
 - Construction
- Commerce, transport, hébergement et restauration
 - Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles
 - Transport, entreposage, logistique
 - Hébergement et restauration
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autre. Précisez :

EMPLR23 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPR1 = en emploi] Quel est le nom de votre employeur ?

Si votre employeur fait partie d'un ensemble plus vaste : filiale par rapport à un groupe, laboratoire par rapport au CNRS..., merci de mentionner ce rattachement.

[BC : Création d'entreprise / SITPR1 = vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise] Quel est le nom de votre entreprise ?

EMPLR24 : [BC : En emploi hors création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / SITPR1 = en emploi] Combien votre employeur emploie-t-il de salariés ?

[BC : En création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise emploi]

Combien employez-vous de salariés ?

Pour ceux dont l'entreprise appartient à un groupe, Il s'agit de l'effectif de la « maison-mère » (l'ensemble du groupe pour une filiale).

- [BC : Création d'entreprise / SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise] 0
- 1-9
- 10-249
- 250-4 999
- Plus de 5 000
- Ne sait pas

Les questions suivantes portent sur votre satisfaction vis-à-vis de votre situation professionnelle actuelle.

EMPLR25 : Êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait ?

Une seule réponse possible par item

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
De votre situation professionnelle actuelle de manière générale ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De l'intérêt, de l'utilité, des défis du travail que vous accomplissez ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des perspectives d'évolutions ou des opportunités que vous ouvre cet emploi ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la qualité des relations professionnelles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De votre équilibre vie professionnelle/vie privée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la qualité de vie au travail, de l'environnement de travail ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De l'ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportent vos activités ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du développement de vos compétences et de vos connaissances ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De votre rémunération ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour les questions relatives à votre rémunération, il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLR26 : Quel est votre salaire / revenu ?

Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.

Vous pouvez renseigner le salaire net mensuel ou le salaire brut annuel, au choix.

Salaire net mensuel moyen au 1^{er} décembre 2018 (Hors primes et 13^{ème} mois) : _____

Salaire brut annuel (primes et 13^{ème} mois compris) pour l'année 2018 : _____

La devise (euro, dollar...) dans laquelle est versé votre salaire : _____

REMPR - VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

[BC : Docteurs pas en emploi ou en création d'entreprise / SITPR1 = en recherche d'emploi]

REMPR1 : Depuis quelle date êtes-vous en recherche d'emploi ?

(Jour/mois/année) __ __ / __ __ / __ __ __ __

REMPR2 : Dans quel domaine principalement recherchez-vous un emploi ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses :

- Enseignement supérieur et recherche
- Recherche et développement
- Conseil, études, expertise
- Médiation, communication et journalisme scientifique
- Enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)
- Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation
- Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique
- Santé humaine
- Création artistique
- Autre, précisez

REMPR3 : Dans quel secteur recherchez-vous un emploi ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses :

- Fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière, européenne)
- Entreprise
- Organisme à but non lucratif ou association
- Institution internationale (Exemples : OCDE, ONU)
- Autres. Précisez :

REMPR4 : Recherchez-vous un emploi ? *Vous pouvez choisir les deux réponses*

- En France
- Dans un autre pays

REMPR5 : Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous vous trouvez confronté(e) dans votre recherche d'emploi :

REMPR6 : Votre lieu de résidence se situe :

- En France
- Dans un autre pays

REMPR7 : [BC : REMPL6 = en France] Dans quel département se situe votre lieu de résidence ? __ __
Indiquez 97 pour les DOM, 98 pour le COM.

REMPR8 : [BC : REMPL6 = dans un autre pays] Dans quel pays se situe votre lieu de résidence ?
(voir annexe 2a : liste pays) France exclue

Questions supplémentaires pour la cohorte 2015

EMPLA - VOTRE EMPLOI PRINCIPAL AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

[BC : Docteurs dont l'emploi en N+3 a débuté au plus tard en décembre 2016 / SITPR1 = 'vous occupez un emploi' et EMPLR5 <= décembre 2016]

Vous occupiez déjà en décembre 2016 l'emploi que vous avez déclaré comme principal au 1^{er} décembre 2018, ces questions visent à connaître l'évolution de vos fonctions dans votre emploi principal entre décembre 2016 et décembre 2018.

EMPLA1 : Votre emploi en décembre 2016 comportait-il ?

- | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Des activités d'encadrement de personnels | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| La gestion d'un budget | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| Des responsabilités de chef de projet | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| Des travaux menés dans un cadre international | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |

EMPLA2 : [BC : EMPLR16 = 'contrat permanent' ou 'emploi à durée indéterminée, y compris fonctionnaire']

Au 1^{er} décembre 2016, quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail ?

[BC : Docteurs en emploi à l'étranger / EMPLR10 = 'dans un autre pays']

- Contrat permanent
- Contrat de durée limitée

[BC : EMPLR10 = 'En France']

- Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire
- Un CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat postdoctoral)
- Un emploi d'ATER
- Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)
- Un emploi d'intérimaire
- Une vacation horaire
- [BC : EMPLR15 = 'Professions de l'information, des arts et des spectacles'] vous travaillez comme intermittent du spectacle
- Un autre type de contrat. Précisez :

EMPLA3 : [BC : EMPLA2 = 'contrat de durée limitée' ou 'CDD scientifique' ou 'emploi d'ATER' ou 'autre CDD' ou 'intermittent du spectacle'] Quelle était la durée de votre contrat en mois ? __ __ mois

[BC : EMPLA2 = 'emploi d'intérimaire'] Quelle était la durée de la mission d'intérim en cours au 1^{er} décembre 2016 ? __ __ mois

EMPLB - VOTRE RÉMUNÉRATION ET VOTRE TEMPS DE TRAVAIL AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

[BC : Docteurs dont l'emploi en N+3 a débuté au plus tard en décembre 2016 / SITPR1 = 'vous occupez un emploi' et EMPLR5 <= décembre 2016]

Nous nous intéressons maintenant à votre rémunération et votre temps de travail au 1^{er} décembre 2016. Il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupiez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLB1 : Travaillez-vous

- À temps complet
- À temps partiel
- [BC : EMPLR15 = 'vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise'] Sans objet

EMPLB2 : [BC : EMPLB1 = 'à temps partiel'] Votre temps de travail représentait-il

- Moins d'un mi-temps
- Un mi-temps (50 %)
- De plus de 50 % à moins de 80 %
- 80 %
- Plus de 80 %

EMPLB3 : Quel était votre salaire / revenu au 1^{er} décembre 2016 ?

*Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.
Vous pouvez renseigner le salaire net mensuel ou le salaire brut annuel, au choix.*

Salaire net mensuel moyen au 1^{er} décembre 2016 (Hors primes et 13^{ème} mois) : _ _ _ _ _

Salaire brut annuel (primes et 13^{ème} mois compris) pour l'année 2016 : _ _ _ _ _

La devise (euro, dollar...) dans laquelle est versé votre salaire :

SITPA - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

SITPR1 = (en emploi ou en création d'entreprise) et EMPLR5 > 1^{er} décembre 2016)

Ou SITPR1 = en recherche d'emploi et REMPR1 > 1^{er} décembre 2016

Ou SITPR1 = reprise d'études ou sans activité professionnelle ou autre

Nous allons maintenant parler de votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2016.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes.

SITPA1 : Quelle était votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2016 ?

- Vous occupiez un emploi (y compris CDD de type « post-doc » ou ATER)
(y compris si vous étiez en arrêt maladie, en congé maternité ou en congé parental)

Vous étiez salarié Oui Non

Vous aviez créé une entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise
(inclut autoentrepreneur et indépendant) Oui Non

Vous étiez également inscrit dans une formation (congé individuel de formation, cours du soir...) Oui Non

- Vous étiez sans emploi (y compris en cours de création d'entreprise)

Vous étiez en cours de création de votre entreprise (inclut autoentrepreneur et indépendant) Oui Non

Vous étiez également inscrit dans une formation Oui Non

Vous étiez en recherche d'emploi (hors création d'entreprise) Oui Non

Vous ne recherchiez pas d'emploi (retraité, congé sabbatique, maternité, parentalité, accident, longue maladie, reconversion en cours...) Oui Non

- Autres. Précisez :

EMPLC - VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

[BC : Docteurs en emploi ou création d'entreprise / SITPA1 = en emploi ou vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise]

EMPLC1 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi] Occupiez-vous simultanément plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2016 ?

- Oui
- Non, un seul

EMPLC2 : [BC : EMPLR1 = 'Oui'] Combien d'emplois occupiez-vous simultanément au 1^{er} décembre 2016 ? __

EMPLC3 : [BC : En emploi hors création d'entreprise et plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2016 / SITPA1 = en emploi et EMPLC1 = 'Oui'] Quel était l'intitulé exact de l'emploi principal au 1^{er} décembre 2016 ?

[BC : En emploi hors création d'entreprise et un seul emploi au 1^{er} décembre 2016 / SITPA1 = en emploi et EMPLC1 = 'Non, un seul'] Quel était l'intitulé exact de votre emploi au 1^{er} décembre 2016 ?

Les questions suivantes portent sur l'emploi que vous considérez comme principal à l'exception des questions portant sur le revenu et le temps de travail.

EMPLC4 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi] À quelle date aviez-vous été embauché(e) pour cet emploi ?

[BC : Création d'entreprise / SITPA1 = vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise] À quelle date votre entreprise avait-elle été immatriculée ?

__ / __ __ __ (mois/année) OU Je n'ai finalement pas créé mon entreprise

EMPLC5 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi] Quelle est la date de fin de cet emploi ?

[BC : Création d'entreprise / SITPA1 = vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise et EMPLC4 <> ' '] À quelle date votre entreprise avait-elle été fermée ?

__ / __ __ __ (mois/année)

EMPLC6 : Votre lieu de travail se situait :

- En France
- Dans un autre pays

EMPLC7 : Dans quelle catégorie s'inscrivaient vos activités ?

Plusieurs réponses possibles

- Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)
 - Recherche et développement
 - Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation
 - Conseil, études, expertise
 - Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique
 - Médiation, communication et journalisme scientifique
 - Santé humaine
 - Création artistique
 - Autre. Précisez
-

EMPLC8 : Votre emploi comportait-il ?

Des activités d'encadrement de personnels	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
La gestion d'un budget	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Des responsabilités de chef de projet	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Des travaux menés dans un cadre international	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

EMPLC9 : Quelle était la catégorie socio-professionnelle de votre emploi ?

- Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques
(exemples : maîtres de conférence, professeurs des universités, chercheurs, professeurs agrégés, ingénieurs de recherche et d'études, médecins hospitaliers ou salariés, internes en médecine, odontologie, pharmacie, pharmaciens salariés, psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle)
- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- Cadres de la fonction publique (y compris médecins exerçant dans un hôpital)
- Professions intermédiaires admin. de la fonction publique (cat. B)
- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- Professions intermédiaires admin. et commerciales des entreprises
(exemples : techniciens commerciaux et technico-commerciaux)
- Contremaîtres, agents de maîtrise
- Techniciens
- Employés
- Ouvriers
- Professions libérales de santé
(exemples : médecins, chirurgiens, dentistes, psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens)
- Professions intermédiaires de la santé et du travail social
(exemples : infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés)
- Professions libérales juridiques et techniques
- Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés
- Agriculteurs exploitants
- Artisans
- Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- Professions de l'information, des arts et des spectacles
- Clergé, religieux

EMPLC10 : Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail ?**[BC : Docteurs en emploi à l'étranger / EMPLC6 = 'dans un autre pays']**

- Contrat permanent
- Contrat de durée limitée

[BC : EMPLC6 = 'En France']

- Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire
- Un CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat postdoctoral)
- Un emploi d'ATER
- Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)
- Un emploi d'intérimaire
- Une vacation horaire
- Vous exerciez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise
- Vous travailliez comme intermittent du spectacle
- Un autre type de contrat. Précisez :

Pour les questions relatives au temps de travail, il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLC11 : Travaillez-vous

- À temps complet
- À temps partiel
- [BC : EMPLC10 = 'vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise'] sans objet

EMPLC12 : [BC : EMPLC11 = 'à temps partiel'] Votre temps de travail représentait-il

- Moins d'un mi-temps
- Un mi-temps (50%)
- De plus de 50 % à moins de 80 %
- 80 %
- Plus de 80 %

Les questions suivantes concernent votre employeur ou votre entreprise [votre employeur principal si vous occupez plusieurs emplois].

EMPLC13 : [En emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi] De quelle catégorie votre employeur relevait-il ?

[BC : Création d'entreprise / SITPA1 = vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise] De quelle catégorie votre entreprise relevait-elle ?

- [BC : Docteurs en emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi salarié]
Fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière, européenne)
- Entreprise
- Organisme à but non lucratif ou association
- [BC : Docteurs en emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi salarié]
Institution internationale
Exemples : OCDE, ONU
- Entrepreneur individuel
- Autres. Précisez :

EMPLC14 : [BC : En emploi hors création d'entreprise / SITPA1 = en emploi] Quel était le secteur d'activité principal de votre employeur ?

[BC : En création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / SITPA1 = vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise] Quel était votre principal secteur d'activité ?

- Enseignement, recherche, R&D
 - Enseignement supérieur exclusivement
 - Recherche ou R&D exclusivement
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement scolaire et primaire
 - Autres activités d'enseignement
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique)
 - Informatique et traitement de données (programmation, conseil, traitement et hébergement de données)
 - Télécommunications
 - Autres activités d'information (activités cinématographiques, activités d'édition de chaînes de radio et de télévision), communication, presse, édition
 - Activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, activités vétérinaires
- Santé humaine et action sociale

- Administration publique et organismes internationaux
 - Administration publique, nationale, territoriale ou européenne
 - Organismes internationaux

Exemples : ONU, OCDE, organismes consulaires d'un pays dont vous n'êtes pas ressortissant (si vous travaillez à l'Ambassade des états-Unis, vous choisissez administration publique si vous êtes américain, organismes internationaux si vous n'êtes pas de nationalité américaine)
- Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau
 - Industries extractives (mines...)
 - Industries manufacturières
 - Production et distribution d'énergie et d'eau
 - Construction
- Commerce, transport, hébergement et restauration
 - Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles
 - Transport, entreposage, logistique
 - Hébergement et restauration
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autre. Précisez :

Les questions suivantes portent sur votre satisfaction vis-à-vis de votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2016.

EMPLC15 : Étiez-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait ?

Une seule réponse possible par item

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
De votre situation professionnelle de manière générale ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De l'intérêt, de l'utilité, des défis du travail que vous accomplissiez ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des perspectives d'évolutions ou des opportunités que vous ouvrait cet emploi ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la qualité des relations professionnelles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De votre équilibre vie professionnelle/vie privée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la qualité de vie au travail, de l'environnement de travail ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De l'ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportaient vos activités ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du développement de vos compétences et de vos connaissances ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De votre rémunération ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour les questions relatives à votre rémunération, il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLC16 : Quel était votre salaire / revenu ?

Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.

Vous pouvez renseigner le salaire net mensuel ou le salaire brut annuel, au choix.

Salaire net mensuel moyen au 1^{er} décembre 2018 (Hors primes et 13^{ème} mois) : _____

Salaire brut annuel (primes et 13^{ème} mois compris) pour l'année 2018 : _____

La devise (euro, dollar...) dans laquelle est versé votre salaire : _____

REMPA - VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

[BC : Docteurs en recherche d'emploi le 1^{er} décembre 2016 / SITPA1 = en recherche d'emploi]

REMPA1 : Depuis quelle date étiez-vous en recherche d'emploi ? (mois/année) ____ / ____

ANNEXE 2A : LISTE PAYS

Europe	
Albanie	Lettonie
Allemagne	Liechtenstein
Andorre	Lituanie
Aruba	Luxembourg
Autriche	Malte
Bélarus (Biélorussie)	Man (Île)
Belgique	Moldavie
Bosnie-Herzégovine	Monaco
Bouvet (Ile)	Monténégro
Bulgarie	Norvège
Croatie	Pays-Bas
Danemark	Pologne
Espagne	Portugal
Estonie	Roumanie
Ex-République Yougoslave de Macédoine	Royaume-Uni
Féroé (Îles)	Russie
Finlande	Saint-Marin
France	Serbie
Gibraltar	Slovaquie
Grèce	Slovenie
Guernesey	Suède
Hongrie	Suisse
Irlande, ou Eire	Svalbard et Île Jan Mayen
Islande	Tchèque (République)
Italie	Ukraine
Jersey	Vatican, ou Saint-Siège
Kosovo	
Asie	
Afghanistan	Kirghizistan
Arabie saoudite	Koweït
Arménie	Laos
Azerbaïdjan	Liban
Bahrein	Malaisie
Bangladesh	Maldives
Bhoutan	Mongolie
Birmanie	Népal
Brunei	Oman
Cambodge	Ouzbekistan
Chine	Pakistan
Chypre	Palestine (État de)
Corée (République de)	Philippines

Corée (République populaire démocratique de)	Qatar
Émirats arabes unis	Singapour
Georgie	Sri lanka
Goa	Syrie
Inde	Tadjikistan
Indonésie	Taiwan
Iran	Thaïlande
Iraq	Timor oriental
Israël	Turkmenistan
Japon	Turquie
Jordanie	Vietnam
Kazakhstan	Yémen
Afrique	
Açores, madère	Malawi
Afrique du sud	Mali
Algérie	Maroc
Angola	Maurice
Bénin	Mauritanie
Botswana	Mozambique
Burkina	Namibie
Burundi	Niger
Cameroun	Nigeria
Canaries (Îles)	Océan indien (Territoire britannique de l')
Cap-vert	Ouganda
Centrafricaine (République)	Présides
Comores	Provinces espagnoles d'Afrique
Congo	Rwanda
Congo (République démocratique)	Sahara occidental
Cote d'Ivoire	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
Djibouti	Sao Tomé-et-Principe
Égypte	Sénégal
Érythrée	Seychelles
Éthiopie	Sierra Leone
Gabon	Somalie
Gambie	Soudan
Ghana	Soudan du sud
Guinée	Swaziland
Guinée équatoriale	Tanzanie
Guinée-bissau	Tchad
Kenya	Togo
Lesotho	Tunisie
Libéria	Zambie
Libye	Zimbabwe
Madagascar	

Amérique	
Alaska -> États-Unis	Guyana
Anguilla	Haïti
Antigua-et-Barbuda	Honduras
Argentine	Jamaïque
Bahamas	Malouines, ou Falkland (Îles)
Barbade	Mexique
Belize	Montserrat
Bermudes	Nicaragua
Bolivie	Panama
Bonaire, Saint Eustache et Saba	Paraguay
Brésil	Pérou
Caïmanes (Îles)	Porto Rico
Canada	Saint-Christophe-et-Nieves
Chili	Sainte-Lucie
Colombie	Saint-Martin (partie Néerlandaise)
Costa Rica	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Cuba	Suriname
Curaçao	Terr. des États-Unis d'Amérique en Amérique
Dominicaine (République)	Terr. du royaume-uni dans l'Atlantique sud
Dominique	Territoires du Royaume-Uni aux Antilles
El Salvador	Trinite-et-Tobago
Équateur	Turks et caïques (Îles)
États-Unis	Uruguay
Georgie du sud et les îles sandwich du sud	Venezuela
Grenade	Vierges Britanniques (Îles)
Groenland	Vierges des États-Unis (Îles)
Guatemala	
Océanie	
Australie	Norfolk (Île)
Christmas (Île)	Nouvelle-Zélande
Cocos ou Keeling (Îles)	Palaos (Îles)
Cook (Îles)	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Fidji	Pitcairn (Île)
Guam	Salomon (Îles)
Heard et Macdonald (Îles)	Samoa américaines
Kiribati	Samoa occidentales
Mariannes du nord (Îles)	Terr. des États-Unis d'Amérique en Océanie
Marshall (Îles)	Tokelau
Micronesie (États fédérés de)	Tonga
Nauru	Tuvalu
Niue	Vanuatu
Indéterminé	
Indéterminé	

ANNEXE 2B : GROUPES D'EXPERTS RECHERCHE

Niveau	Discipline
1	Mathématiques et leurs interactions
1	Physique
2	Constituants élémentaires, physique théorique, plasmas chauds
2	Milieux denses, matériaux et composants
2	Milieux dilués et optique fondamentale
2	Physique et science des matériaux
1	Sciences de la terre et de l'univers, espace
2	Astronomie, astrophysique
2	Sciences de la terre et de l'univers
2	Terre, enveloppes fluides
2	Terre solide et couches profondes
2	Terre solide et enveloppes superficielles
1	Chimie et science des matériaux
2	Chimie des matériaux
2	Chimie et chimie physique
2	Chimie organique, minérale, industrielle
2	Chimie théorique, physique, analytique
2	Génie des matériaux
1	Biologie, médecine et santé
2	Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
2	Sciences de la vie et de la santé
2	Biomolécules, Pharmacologie, Thérapeutique
2	Physiologie, biologie des organismes, populations, interactions
2	Recherche clinique, innovation technologique, santé publique
1	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
1	Langues et littératures
2	Cultures et langues régionales
2	Langue et littérature françaises
2	Langues et littératures anciennes
2	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
2	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques
2	Langues et littératures germaniques et scandinaves
2	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues
2	Langues et littératures slaves
2	Lettres et langues
2	Littératures comparées
2	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale
1	Philosophie et arts
2	Arts : plastiques, spectacle, musique, esthétique, sciences et histoire de l'art
2	Épistémologie, histoire des sciences et des techniques
2	Éthique et déontologie
2	Philosophie
2	Théologie

Niveau	Discipline
1	Histoire, géographie
2	Aménagement de l'espace, urbanisme
2	Géographie physique, humaine, économique et régionale
2	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art
2	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art
2	Préhistoire
1	Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie
2	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
2	Sciences de l'éducation
2	Sciences de l'homme
2	Sciences de l'information et de la communication
2	Anthropologie, ethnologie
2	Homme, temps, espaces sociaux
2	Sociologie, démographie
1	Sciences de gestion, sciences économiques
2	Science de gestion
2	Science économique
2	Sciences économiques et de gestion
1	Droit, sciences juridiques et politiques
2	Droit privé et sciences criminelles
2	Droit public
2	Histoire du droit et des institutions
2	Science politique
2	Sciences juridiques et politiques
1	Sciences pour l'ingénieur
2	Génie des procédés, plasmas froids
2	Génie électrique, électronique de puissance
2	Mécanique des fluides, énergétique, thermique, combustion, acoustique, biomécanique, bio-ingénierie
2	Mécanique des solides, des matériaux et des surfaces
2	Mécanique, énergétique, génie des procédés, génie civil
1	Sciences et technologies de l'information et de la communication
2	Automatique, traitement du signal
2	Électronique, photonique
2	Informatique et applications
2	Informatique, automatique
1	Sciences agronomiques et écologiques
2	Biologie de l'environnement, des populations, écologie
2	Biologie des organismes ; Biotechnologies animales, végétales et microbienne
2	Biotechnologies agroalimentaires, sciences de l'aliment
2	Sciences agronomiques

ANNEXE 2C : PRINCIPAUX ORGANISMES DE RECHERCHE

ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADIT Agence pour la diffusion de l'information technologique

ANDRA Agence nationale de gestion des déchets radioactifs

ANSES Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale

B.R.G.M. Bureau de recherches géologiques et minières

C.E.A. Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

C.E.E.T. Centre d'études de l'emploi et du travail

CEPH Centre d'étude du polymorphisme humain

CEPII Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales

CERAH INI Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés

CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CIRAD Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Cité des sciences et Palais de la découverte : Universcience

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

CNES Centre national d'études spatiales

CNRM Centre National de Recherches Météorologiques

C.N.R.S. Centre national de la recherche scientifique

CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

EFS Établissement français du sang

GENOPOLE premier bioparc français dédié à la recherche en génomique, génétique et aux biotechnologies

IFÉ Institut français de l'éducation

IFREMER Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

IFPEN IFP Énergies nouvelles

IFSTTAR Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

IHEST Institut des hautes études pour la science et la technologie

INCA Institut national du Cancer

INED Institut national d'études démographiques

INERIS Institut national de l'environnement industriel et des risques

INRA Institut national de la recherche agronomique

INRAP Institut national de recherches archéologiques préventives

INRIA Institut national de recherche en informatique et en automatique

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale

Institut Curie

Institut Pasteur

IPEV Institut Polaire français Paul Émile Victor

IRBA Institut de Recherche Biomédicale des Armées

IRCAM Institut de recherche et coordination acoustique/musique

I.R.D. Institut de recherche pour le développement (ex-ORSTOM)

IRDES Institut de Recherche et Documentation en Économie de la Santé

IRENav Institut de recherche de l'École navale

IRSEM Institut de recherche stratégique de l'École militaire

I.R.S.N. Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

IRSTEA Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

ISL Institut franco-allemand de recherche pour la défense

LNE, Laboratoire national de métrologie et d'essais

LRMH Laboratoire de recherche des Monuments historiques

M.N.H.N Museum national d'histoire naturelle

Musée du quai Branly

ONERA Office National d'Études et de Recherches Aéronautiques

OSEO / BPI France

O.S.T. / HCERES Observatoire des sciences et techniques

Palais de la découverte et Cité des sciences : Universcience

RENATER Réseau national des télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche

Mentions légales de la publication :

Éditeur : Université de Lyon
92, rue Pasteur - CS30122
69361 Lyon Cedex 07
France

Crédits photographiques :

Couverture : Christian Morel
Partie 1 : Université de Lyon
Partie 2 : Martine Leroy
Annexes : Nicolas Robin

Graphisme : atelierchose.com - Camille Robinet

Universite de Lyon

**92, Rue Pasteur - CS 30122
69361 Lyon Cedex 07
France**

**T +33 (0)4 37 37 26 70
F +33 (0)4 37 37 26 71
www.universite-lyon.fr**



facebook.com/UdLUniversitedeLyon



twitter.com/UniversiteLyon



youtube.com/user/UniversiteDeLyon



instagram.com/universite_de_lyon